

Mineure en activité physique, santé et culture du mouvement

Objectifs

La mineure en "activité physique, santé et culture du mouvement"(APSC), permet une ouverture de l'étudiant à l'activité physique et sportive en complément de sa formation majeure.

L'étudiant peut ainsi acquérir des compétences dans le domaine de la gestion de la santé par l'activité physique et sportive, compétences qui lui sont utiles dans l'immédiat pour sa vie d'étudiant et également dans sa vie d'adulte.

Quels sont les grands principes de l'adaptation physiologique du corps à l'effort et à l'entraînement ? Quels sont les déterminants psycho-sociaux qui font que certains s'engagent et restent engagés dans une activité physique régulière ? Quels est le coût psycho-socio-économique de la sédentarité ? Quelles conditions pour une pratique en sécurité ?

Les éléments de réponses à ces questions offrent à l'étudiant des clés d'analyse qui lui permettent de juger de l'intérêt d'actions proposées en matière d'activité physique et sportive pour la santé.

Il s'agit d'envisager un(e) universitaire qui pratique lui-même une activité physique de qualité et qui, comme acteur socio-économique, est sensibilisé à la lutte contre la sédentarité en tant qu'élément de développement de l'homme, de facteur de santé publique et d'efficacité socio-économique.

Il ne s'agit nullement de former des professionnels du mouvement (enseignants, entraîneurs, sportifs de haut niveau ou autres intervenants dans les domaines du sport et de l'activité physique).

La mineure introduit ainsi l'universitaire à la culture du mouvement.

Compétences à acquérir

Au terme de cette mineure, l'étudiant, aura acquis les compétences suivantes :

1. Il dispose d'une conceptualisation riche du rôle que peut jouer l'activité physique et sportive (APS) sur la santé (déf. OMS) d'une personne dans l'interaction des composantes physiques, psychologiques et socio - environnementales.
2. Il dispose de clés d'analyse critique en matière de lien entre l'activité physique ou sportive et la santé qui leur permettent de juger de l'intérêt d'actions proposées (cfr compétence 6). Plus particulièrement
 - des bases de connaissances dans le domaine de l'adaptation physiologique du corps à différents types d'efforts (fondements);
 - du rôle des éléments qui entourent la pratique d'activités physiques pour qu'elle soit une pratique saine (éléments de nutrition, APS en ambiance chaude ou polluée,...)
 - du coût social et pour l'entreprise de la sédentarité
 - du rapport entre APS, le stress et la fatigue mentale et physique,
 - de la condition de pratique en sécurité (protection du dos - dans le mouvement et l'attitude ...)
 - de la base de connaissances de la motivation à la pratique régulière.
3. Il expérimente des techniques représentatives dans le domaine de la motricité de conditionnement physique, de protection du corps (sécuritaire), de bien-être (santé).
4. Il peut évaluer ses propres besoins au départ de l'analyse d'indicateurs simples.
5. Il analyse sa propre prise en compte de son corps dans sa vie à travers ses pratiques d'APS en développant la dimension réflexive.
6. Il devient apte à évaluer la valeur de ce qui lui est proposé. Il analyse des propositions d'interventions; sur la base de critères physiologiques, sociologiques, etc, propres à une APS liée à la santé.

Conditions et critères d'accès

Une pratique personnelle régulière offre un vécu personnel intéressant pour aborder la mineure mais les objectifs de cette formation ne demandent absolument pas que l'étudiant soit membre d'un club sportif pour y accéder.

La mineure proposée n'est pas spécifiquement destinée à des sportifs (qui ne seront pas pour autant exclus!).

La faisabilité organisationnelle de leur participation aux activités de la mineure devra être étudiée préalablement à l'acceptation définitive du dossier. La présence est requise pour certaines activités de la mineure. Autant que possible, il est souhaité que l'étudiant soit libre de toutes obligations académiques associées à son baccalauréat principal au moment de ces cours. La disponibilité de l'étudiant sera confirmée par le conseiller aux études de l'étudiant. Le cas échéant, toute autre solution personnalisée fera l'objet d'un accord explicite entre l'étudiant concerné, son conseiller aux études et le coordonnateur de la mineure.

Si la demande dépassait l'offre (Les capacités d'accueil sont de maximum vingt étudiants par année de mineure, soit un total de quarante étudiants), une sélection des étudiants serait réalisée sur la base d'un dossier de motivation.

Ce dossier permettra à l'étudiant intéressé de préciser la relation entre le choix de la mineure et ses objectifs professionnels et/ou de formation à court et long terme. Concrètement, l'étudiant(e) intéressé(e) par la mineure complètera pour le 30 mai de l'année académique précédente un formulaire de demande d'inscription à cette mineure (ce formulaire peut être obtenu en version électronique (Word) par mail sur simple demande au secrétariat de l'IEPR : Anne-Marie.Louterman@siep.ucl.ac.be).

Critères de sélection éventuelle (sur analyse du dossier)

- concordance entre les objectifs de l'étudiant et les objectifs de la formation proposée
- solidité déclarée de la motivation (à dossier équivalent, priorité à l'étudiant dont cette mineure est le premier choix)
- capacités rédactionnelles et de retour réflexif sur soi
- faisabilité (accord de principe du conseiller aux études de sa formation d'origine)

Cette mineure n'est pas ouverte aux étudiants de l'IEPR.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure proposée ne vise pas la réorientation des étudiants vers l'éducation physique mais débouche sur une prise en compte du corps (le sien et celui de l'autre) quel que soit le champ professionnel spécifique dans lequel interviendra l'universitaire. Les étudiants qui, après avoir réussi cette mineure, entameraient la formation complète en éducation physique ne seraient crédités que de 9 crédits supplémentaires à ceux éventuellement jugés équivalents entre leur formation principale de baccalauréat et le baccalauréat en sciences de la motricité, orientation générale (= Education physique).

Structure détaillée*Première année*

<u>EDPH1008</u>	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines[30h] (3 crédits)	Cécile Delens (coord.), Thierry Marique
<u>EDPH1009</u>	Regards croisés sur des grandes questions du sport[30h] (3 crédits)	Ghislain Carlier (coord.), Marc Francaux
<u>APSC7001</u>	Construire son programme d'activités physiques et sportives et l'évaluer[15h+15h] (6 crédits)	Cécile Delens, Marc Francaux (coord.)
<u>EDPH1030A</u>	Fondements théoriques des activités physiques et sportives et apprentissage moteur (partim fondements théoriques des activités physiques et sportives)[30h+0h] (3 crédits)	N.

Deuxième année

<u>APSC1702</u>	Activités physiques et sportives, santé et société[60h] (6 crédits)	Ghislain Carlier, Cécile Delens (coord.), Marc Francaux, Thierry Zintz
<u>APSC1703</u>	Stage : pratique personnelle 2 (3 crédits)	N.
<u>APSC1704</u>	Rapport de formation en activité physique, santé et culture du mouvement(6 crédits)	N.

Informations pratiques

La faisabilité organisationnelle de leur participation aux activités de la mineure devra être étudiée préalablement à l'acceptation définitive du dossier. La présence est requise pour certaines activités de la mineure. Autant que possible, il est souhaité que l'étudiant soit libre de toutes obligations académiques associées à son baccalauréat principal au moment de ces cours. La disponibilité de l'étudiant sera confirmée par le conseiller aux études de la faculté d'origine de l'étudiant. Le cas échéant, toute autre solution personnalisée fera l'objet d'un accord explicite entre l'étudiant concerné, son conseiller aux études et le coordonnateur de la mineure.

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin, et sont donnés sur le site de Louvain-la-Neuve.

L'accord de l'IEPR sera conditionné par le nombre de places disponibles (cfr. admission à la formation) et la non contre-indication médicale (visite médicale d'aptitude).

Coordonnateur du programme : Cécile Delens

2. Admission à la mineure

Concrètement, l'étudiant(e) intéressé(e) par la mineure complètera de l'année académique précédente le dossier de demande d'admission à cette mineure téléchargeable à l'adresse

http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ucl/documents/miniepr_dossier_admission.pdf

Ce dossier sera envoyé à l'IEPR pour le 30 mai.

Si la demande dépassait l'offre (les capacités d'accueil sont de maximum vingt étudiants par année de mineure, soit un total de quarante étudiants), une sélection des étudiants serait réalisée sur la base d'un dossier de motivation.

Ce dossier permettra à l'étudiant intéressé de préciser la relation entre le choix de la mineure et ses objectifs professionnels et/ou de formation à court à et long terme.

Ce dossier sera complété, en juin (et éventuellement en septembre), des résultats obtenus dans son cursus principal. Si la demande devait dépasser l'offre disponible, la priorité serait accordée aux étudiants ayant réussi leur première année de baccalauréat en juin.

3. Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible via l'adresse <http://www.uclouvain.be/13949.html>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

Acceptations IEPR :

- 15 juillet , pour les étudiants qui réussissent leur 1re année de baccalauréat en juin
- 15 septembre, pour les étudiants qui réussissent leur 1re année de baccalauréat en septembre

La décision sera communiquée aux étudiants.

Personne de contact : Cécile Delens (Cecile.Delens@edpm.ucl.ac.be)

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite du Conseiller aux études de la faculté d'origine de l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/11481.html>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Personne de contact : Cécile Delens (Cecile.Delens@edpm.ucl.ac.be)

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré requis, ...

Les cours de la 1re année de la mineure n'exigent aucun pré requis.

Lors de la 2e année de la mineure, l'étudiant doit avoir suivi le cours indiqué ci-dessous, l'année qui précède :

APSC7001 Construire son programme d'activités physiques et sportives Cécile Delens, Marc Francaux (coord.)
et l'évaluer[15h+15h] (6 crédits)

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre à l'adresse

http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ucl/documents/miniepr_inscr_actv.pdf

Pour les étudiants en BAC3, l'inscription aux activités doit être réalisée en utilisant le programme disponible dans le bureau virtuel de chaque étudiant courant septembre.

Pour accéder à son bureau virtuel, l'étudiant doit s'identifier dans le portail de l'UCL.

Pour cela, cliquer sur la mention " Mon bureau " en haut à droite des pages portail de l'UCL. Une page d'identification apparaît dans laquelle vous devez introduire le nom et mot-de-passe qui sont fournis lors de l'activation de votre compte utilisateur global UCL. Si vous avez oublié ou perdu ces informations, la page d'identification permet d'accéder à des pages aidant à résoudre ce problème.

Ce formulaire doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Le secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention de l'accord du responsable de la mineure

Personne de contact : Cécile Delens (Cecile.Delens@edpm.ucl.ac.be)

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Personne de contact : Cécile Delens (Cecile.Delens@edpm.ucl.ac.be)

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Personne de contact : Cécile Delens (Cecile.Delens@edpm.ucl.ac.be)

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit aux examens de la mineure selon la procédure prévue dans sa faculté d'origine.

Il veillera par ailleurs à contacter le secrétariat de l'Institut en vue de s'inscrire sur les listes de passage des examens.

2. Consultation des horaires d'examen <http://www.uclouvain.be/11481.html>

Mineure en architecture et villes

Objectifs

La mineure s'adresse à des étudiants intéressés par les questions d'environnement, de construction civile, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'architecture, d'histoire de l'architecture.

Elle est constituée d'activités de base qui ne supposent pas de prérequis particuliers.

Elle comprend 26 crédits. L'étudiant complètera son programme par l'ajout de cours à option pour atteindre au minimum 30

crédits.

La mineure constitue une ouverture et une initiation de base aux contenus de la discipline de l'ingénieur architecte. Elle comprend des activités dans les trois domaines principaux qui la fondent : la théorie et l'histoire de l'architecture, la technologie de l'architecture, la conception du projet d'architecture. Ces activités ne supposent aucun prérequis particulier.

La mineure est ouverte à tous les étudiants inscrits aux baccalauréats de la Faculté des sciences appliquées quelle que soit la majeure choisie (en particulier elle offre un complément formatif naturel aux étudiants qui ont opté pour la majeure en " construction "). Plus généralement, elle est ouverte aux étudiants de toutes les facultés qui souhaitent concrétiser leur intérêt envers la compréhension et la formation des lieux de vie à leurs différentes échelles (l'édifice, la ville, le paysage).

L'étudiant intéressé par cette mineure tiendra compte du fait que la répartition nominale des mineures à l'UCL est d'environ 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année. Pour des compatibilités de charge, l'étudiant qui choisit cette voie a la possibilité, s'il le souhaite et dans la mesure où les horaires et les prérequis le permettent, de déplacer un volume de cours égal à 5 crédits de la troisième à la deuxième année afin que chacune des années de son programme atteigne 60 crédits. Le programme ainsi constitué devra être accepté par la commission de baccalauréat *ad hoc*.

Conditions et critères d'accès

Les activités d'enseignement doivent impérativement être suivies durant les quadrimestres prévus, conformément à la description de la mineure.

Formations accessibles au terme de la mineure

- Cette mineure ne donne accès direct à aucun master. Toutefois, elle peut servir de préparation à une réorientation vers la formation ir architecte.
- Compléments formatifs pour un étudiant orienté en " construction génie civil ".
- Préparation au master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire pour des étudiants appartenant à ESPO, AGRO, SC (Géographie), FLTR (histoire de l'art, archéologie).

Structure détaillée

Deuxième année

Quadrimestre 2

<u>AUCE1201</u>	Théorie de l'architecture 1 : introduction[15h] (2 crédits)2q	David Vanderburgh
<u>AUCE1601</u>	Atelier 1 : Paysage et Edifice[75h] (4 crédits)2q	David Vanderburgh
<u>AUCE1702</u>	Matières à construire[30h] (3 crédits)2q	André De Herde

Troisième année

Quadrimestre 1

<u>AUCE1401</u>	L'architecture et la ville 1[15h] (2 crédits)1q	Christian Gilot
<u>AUCE1602</u>	Atelier 2 : Histoire et Habitat[60h] (4 crédits)1q	Frédéric Andrieux
<u>AUCE1801</u>	Mises en oeuvre[30h] (3 crédits)1q	Nicolas Van Oost

Quadrimestre 2

<u>AUCE1202</u>	Théorie de l'architecture 2 : les théories[15h] (2 crédits)2q	Olivier Masson
<u>AUCE1402</u>	L'architecture et la ville 2[15h] (2 crédits)2q	Christian Gilot
<u>AUCE1604</u>	Atelier 4 : Ville et Edifice[75h] (4 crédits)2q	Christian Gilot

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1) Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée.

Responsable académique : Professeur Jean Stillemans - email : jean.stillemans@uclouvain.be

Informations pratiques : Françoise D'Aoust, secrétaire de l'Unité ARCH - francoise.daoust@uclouvain.be - tél. 010/47 23 41

2) Admission à la mineure

Voir conditions et critères d'accès plus haut sur cette page.

3) Inscription à la mineure et sa vérification

L'inscription à une mineure se fait normalement directement après l'inscription en BAC2 via le web. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une mineure est possible en cliquant ICI.

En BAC3, l'étudiant est par défaut inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC2.

Horaire des cours

1) Consultation de l'horaire de cours

L'horaire des cours de la mineure Architecture et Villes est affiché aux valves dédiées à cet effet au 1er étage du Bâtiment Vinci, à côté du secrétariat. Il peut également être envoyé par mail sur simple demande à Madame F. D'Aoust ou consulté sur le site : <http://perception.fsa.ucl.ac.be/>

2) Résolution de conflits horaires éventuels

Pour toute modification du programme-type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du responsable académique de la mineure et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Professeur J. Stillemans, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Unité Architecture
- Place du Levant 1 - Bâtiment Vinci - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : jean.stillemans@uclouvain.be - tél. 010/47 89 33

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1) Informations sur les pré-requis,...

Les ateliers de la mineure doivent impérativement être suivis dans l'ordre suivant : AUCE 1601, AUCE 1602 et pour terminer AUCE 1604.

2) Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription est disponible en cliquant [ICI](#). Attention, les cours de la mineure ci-dessus ne commencent qu'au second quadrimestre de BAC2. Le programme comprend 26 crédits, il est à compléter par 4 crédits qui peuvent être pris dès le premier quadrimestre si l'étudiant le désire. L'atelier AUCE 1501 - Dessin 1 - est un atout pour entamer la mineure Architecture et Villes et comprend 4 crédits et commence dès la deuxième semaine du premier quadrimestre.

Pour les étudiants en BAC3

Les étudiants sont invités à consulter ici le site facultaire présentant les règles administratives spécifiques aux baccalauréats en sciences de l'ingénieur. Les étudiants dont l'inscription principale n'est pas en FSA doivent prendre contact avant la fin de la 3ème semaine du 1er quadrimestre avec le responsable académique de la mineure.

3) Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le visa sera octroyé par le responsable académique de la mineure lors de la composition du programme de mineure en BAC3.

Supports disponibles

1) Informations sur le service-cours

Le service-cours de la FSA, le SICI dispose de son site [ici](#).

2) Résolution de conflits horaires

Des dispositifs pédagogiques alternatifs peuvent être proposés pour certains cours, uniquement à l'intention des étudiants qui suivent ces activités dans le cadre de leur mineure et qui font la preuve de l'impossibilité de leur présence au cours pour cause de conflit horaire avec le programme de leur majeure.

Pour prendre connaissance de ces dispositifs pédagogiques alternatifs, l'étudiant est invité à rencontrer le responsable académique de la mineure :

Professeur J. Stillemans, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Unité Architecture
- Place du Levant 1 - Bâtiment Vinci - B-1348 Louvain-la-Neuve
- e-mail : jean.stillemans@uclouvain.be - tél. 010/47 89 33

Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté des Sciences Appliquées. Ces informations sont affichées sur les pages web du secrétariat facultaire disponibles dans "Bureau virtuel FSA", une fois identifié sur le portail UCL.

Pour connaître les dates d'affichage des horaires d'examens, l'étudiant est invité à consulter la page de garde de la FSA : <http://www.uclouvain.be/fsa.html>

2) Consultation des horaires d'examens

Disponible prochainement.

Mineure en bio-ingénierie

Objectifs

Conditions et critères d'accès

Formations accessibles au terme de la mineure

Structure détaillée

Informations pratiques

Inscription à la mineure

- Modalité d'organisation
- Admission à la mineure
- Inscription à la mineure et sa vérification
- Vérification de l'inscription à la mineure
- Modification de l'inscription à la mineure

Horaire des cours

- Consultation de l'horaire de cours
- Résolution de conflits horaire éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

- Informations sur les pré-requis, ...
- Inscriptions aux activités du programme de la mineure
- Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Supports disponibles

- Informations sur le service-cours
- Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Organisation des examens

- Inscriptions aux examens
- Consultation des horaires d'examens

La mineure en bio-ingénierie est en cours d'élaboration. Elle ne sera accessible qu'à partir de l'année académique 2006-07.

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Prof. J. Mahillon, secrétaire académique

Personne de contact : M.-N. CAMBIER

Mineure en criminologie

Objectifs

La mineure en criminologie introduit à l'étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social et les initie aux disciplines de base de la criminologie.

Elle offre aux étudiants de sciences juridiques, de sciences politiques et sociales, de sciences psychologiques et de l'éducation et de sciences médicales une formation complémentaire dans un domaine proche. Elle peut constituer l'amorce d'une réorientation éventuelle et permet, dans ce cas, de réduire le volume des enseignements à suivre obligatoirement en 1ère année de master en criminologie.

Conditions et critères d'accès

Admission sans prérequis pour tout étudiant de 1er cycle UCL.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Tout étudiant de 1er cycle UCL ayant suivi la mineure en criminologie à l'UCL a accès sans prérequis au master en criminologie.

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

Tout autre étudiant titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle, a accès au master en criminologie moyennant prérequis éventuels totalisant 15 crédits au maximum. En fonction de son parcours, l'étudiant pourra être dispensé de l'un ou l'autre des cours ci-après.

ECRI1501

Histoire de la criminologie[45h] (5 crédits)1q

Dan Kaminski

ECRI1502

Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie[30h] (4 crédits)2q

Frédéric Bonbled

<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)1q	Damien Vandermeersch
<u>PSY1407</u>	Eléments de psychologie clinique[30h] (3 crédits)1q	Susann Heenen-Wolff, Pierre Philippot, Nady Van Broeck
<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (3 crédits)	Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen

Structure détaillée

Première année (Bac 2)

I.- Cours obligatoires

<u>ECRI1501</u>	Histoire de la criminologie[45h] (5 crédits)1q	Dan Kaminski
<u>ECRI1502</u>	Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie[30h] (4 crédits)2q	Frédéric Bonbled
<u>ECRI1503</u>	Introduction à la criminologie[30h] (6 crédits)2q	Maria Luisa Cesoni, Isabelle Ravier

Deuxième année (Bac3)

I.- Cours obligatoires

<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)1q	Damien Vandermeersch
<u>ECRI1505</u>	Criminologie des populations marginalisées[30h] (3 crédits)	Christine Schaut
<u>ECRI1506</u>	Criminologie biologique[30h] (3 crédits)	Philippe De Witte

Les bacheliers FLTR, FSA, ISP, MD, SC, TECO devront suivre soit le cours de Criminologie biologique soit le cours de Criminologie des populations marginalisées.

Le cours choisi ne pourra avoir été pris en compte dans le cadre d'un autre programme.

<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (3 crédits)	Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen
<u>PSY1407</u>	Eléments de psychologie clinique[30h] (3 crédits)1q	Susann Heenen-Wolff, Pierre Philippot, Nady Van Broeck

En fonction de son parcours, un étudiant pourra être dispensé du cours de Fondements du droit ou du cours d'Introduction à la psychologie clinique ou du cours d'Eléments de droit pénal et de procédure pénale.

II.- Cours au choix

Les **bacheliers en droit** compléteront leur programme pour atteindre **15 crédits** au moins grâce aux cours au choix cités ci-après.

<u>DROI1504</u>	Droit et gestion des conflits[30h] (6 crédits)1q	Danielle Bastien, Stéphanie Demoulin, Gilberte Marchal, Jean-Louis Renchon (coord.)
-----------------	--------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Un cours choisi parmi les cours de criminologie de la KULeuven (6 crédits)

L'étudiant trouvera sur le site: <http://www.drt.ucl.ac.be/ecoledcriminologie/> un tableau reprenant le contenu du programme de la mineure en criminologie en fonction des différents baccalauréats.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Professeur Fabienne Brion Ecole de Criminologie - Collège Thomas More 010/47 46 74

Responsable administrative: Jeanine Zaorski-Bedynek Ecole de Criminologie - 010/47 88 54 info@crim.ucl.ac.be

Informations pratiques: Mireille Gérard Accueil Ecole de Criminologie - Collège Thomas More-1er étage Bureau C.124 - Tous les jours de 10h30 à 12h et de 14h à 16h 010/47 46 74

2 Admission la mineure

La mineure en criminologie est offerte à tout étudiant de baccalauréat à l'UCL

3 Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

Vérification par le Conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Information sur le contenu du programme: J. Zaorski-Bedynek - 010/47 88 54 ou info@crim.ucl.ac.be

4 Vérification de l'inscription à la mineure

Vérification par le Conseiller aux études de la Faculté d'origine.

5 Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours

<http://www.drt.ucl.ac.be/ecoledcriminologie/>

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du Conseiller aux études de sa Faculté d'origine et l'autorisation du Responsable académique de la mineure en criminologie.

Personne de contact pour les modifications de programme de la mineure: Jeanine Zaorski-Bedynek, Responsable administrative - permanences : mardi et jeudi, de 10h30 à 12h30 - tél. 010/47 88 54 ou par courrier électronique: info@crim.ucl.ac.be Collège Thomas More - Bureau C.148

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis,...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants de BAC2

Le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le Web :

http://www.drt.ucl.ac.be/adm/rentree_academique/rentree_anac_2006/crim.pdf

Des formulaires "papier" sont également disponibles à l'entrée de l'Ecole de Criminologie.

Pour les étudiants de BAC3

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprend votre identifiant global UCL, vos codes PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas de formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la Faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

Supports disponibles

1 Informations sur le service-cours

La plupart des supports peuvent être acquis auprès de la DUC.

2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

<http://www.drt.ucl.ac.be/ecoledcriminologie/>

Personne de contact: Jeanine Zaorski-Bedynek, Responsable administrative - permanences : mardi et jeudi, de 10h30 à 12h30 - tél. 010/47 88 54 ou par courrier électronique: info@crim.ucl.ac.be Collège Thomas More - Bureau C.148

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

- Informations sur les démarches administratives à effectuer pour l'inscription aux examens :
- L'étudiant inscrit en mineure en criminologie prend une inscription auprès de sa Faculté d'origine et remplit le formulaire "habituel" mis à sa disposition par la Faculté.
- Pour s'inscrire sur les listes de passage des examens oraux de la mineure en criminologie, l'étudiant est invité à consulter les valves de l'Ecole de Criminologie (Hall de la Faculté de Droit - Valves situées à proximité du More 57) ou le site de l'Ecole de Criminologie: <http://www.drt.ucl.ac.be/ecoledcriminologie/>
- L'étudiant doit, dans un second temps, vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées aux valves papiers et aux valves électroniques.

2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.drt.ucl.ac.be/ecoledcriminologie/>

Mineure en culture et création

Objectifs

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une dimension culturelle et créatrice dans leur formation de baccalauréat. Le programme fait appel aux compétences de plusieurs facultés, il requiert la participation active et créatrice des étudiants, et permet aux étudiants de valoriser, par le biais d'un séminaire, des pratiques culturelles dans lesquelles ils sont déjà engagés.

Conditions et critères d'accès

La mineure est accessible, sans aucun pré-requis, à tous les étudiants en baccalauréat, et ce, quelle que soit leur orientation. La mineure est suivie par les étudiants durant leur deuxième et troisième années de baccalauréat.

Le succès de la mineure dépendra en partie de l'accueil qui lui sera réservé dans les différentes filières de formation de baccalauréat. Dans un premier temps, on ne prévoit pas de limite au nombre d'inscrits.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure ne s'articule avec aucune majeure de manière privilégiée. Il n'y a pas de master particulier accessible au départ de la mineure.

Structure détaillée

1. Activité obligatoire :

<u>CCR1211</u>	Analyse de pratiques culturelles[30h] (5 crédits)	Thierry De Smedt, Jean Florence, Jean Stillemans
----------------	---------------------------------------------------	--------------------------------------------------

2. Une ou deux activités parmi les activités suivantes :

<u>CCR1212</u>	Artiste en résidence[30h] (5 crédits) ☒	N.
<u>CCR1213</u>	Artiste en résidence[30h] ⊕	Brigitte Van Wymeersch (coord.)
<u>MUSI1509</u>	Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ☒	Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1510</u>	Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ⊕	Brigitte Van Wymeersch
<u>COMU1222</u>	Littérature et société[30h+10h] (4 crédits)	Marc Lits
<u>COMU1223</u>	Séminaire d'écriture communicationnelle[10h+20h] (3 crédits)	Frédéric Antoine, Philippe Marion
<u>COMU2122</u>	Technologies des communications : audio-visuel et multimédia[30h] (3 crédits)	Thierry De Smedt, Benoît Macq
<u>EDPH1003</u>	Fondements des activités d'expression (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits)	Dominique De Jaeger, Cécile Delens (coord.)
<u>EDPH1021</u>	Expression[0h+30h] (2 crédits)	Dominique De Jaeger, Cécile Delens (coord.)

le cours EDPH1003 est prérequis

<u>AUCE1501</u>	Dessin 1 : Ville et Territoire[60h] (4 crédits)	Jean Stillemans
<u>AUCE1503</u>	Dessin 3 : la composition et ses techniques [45h] (3 crédits)	Frédéric Andrieux

3. Cours obligatoire :

<u>CCR1210</u>	Théories et pratiques culturelles[30h] (5 crédits)	Luc Collès (coord.), Christophe Joseph Yv Pirenne
----------------	----------------------------------------------------	---------------------------------------------------

4. Un cours parmi les cours (les étudiants qui ont déjà suivi ce cours sont tenus de le signaler et de prendre 3 autres crédits pour compléter leur programme) :

<u>PSP1124</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits) ▲	N.
<u>POLS1225</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Deliège

5. Le reste du programme de la mineure est à choisir par l'étudiant dans la liste des cours au choix, de manière à aboutir à un volume total de 30 crédits. L'étudiant qui le souhaite peut proposer de choisir des cours qui n'apparaissent pas dans cette liste (il y a de très nombreuses possibilités : cours sur la politique culturelle, sur le théâtre français, sur l'histoire de la mise en scène, etc.). Ce choix devra être cohérent et argumenté. Les propositions de programmes comprenant des cours en dehors de la liste sont soumises pour approbation à la commission de gestion de la mineure en culture et création.

Cours au choix :

<u>AUCE1101</u>	Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie[15h] (2 crédits)	Jean Stillemans
<u>AUCE1102</u>	Approche croisée de l'architecture 2 : philosophie[15h] (2 crédits)	Jean Stillemans
<u>AUCE1103</u>	Approche croisée de l'architecture 3 : esthétique[15h] (2 crédits)	Jean Stillemans
<u>FLTR1510</u>	Introduction aux principales littératures européennes I[30h]	Paul Deproost, Guido Latre, Jean-Claude

	(5 crédits)		Polet (coord.)
<u>FLTR1410</u>	Fondements historiques de la civilisation occidentale[60h+10h] (5 crédits)		Paul Servais, Françoise Van Haepere, Laurence Van Ypersele, Jean-Marie Yante (coord.)
<u>FLTR1440</u>	Arts et civilisations[37.5h+15h] (5 crédits)		Alexander Streitberger, Brigitte Van Wymeersch, Laurent Verslype (coord.)
<u>ARKE1441</u>	Arts et civilisations II : Orient ancien, Monde classique, Europe du nord-ouest[45h] (6 crédits)		Joachim Bretschneider, Raymond Brulet, Nicolas Cauwe, Marco Cavaliéri, Nadine Cherpion, Jan Driessen (coord.)
<u>ARKE1442</u>	Arts et civilisations III : moyen âge, temps modernes, époque contemporaine[45h] (6 crédits)		Philippe Bragard (coord.), Ralph Dekoninck, Pauline Voute
<u>ARKE1405</u>	Musique et civilisations[15h] (2 crédits)		John Philippe Van Tiggelen
<u>ARKE2670</u>	L'art du XXe siècle[30h] (4 crédits)		Alexander Streitberger
<u>ARKE1250</u>	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (4 crédits)		Danielle Lories
<u>ROM2430</u>	Histoire de la littérature française contemporaine[30h] (3 crédits) ☒		Vincent Engel
<u>ROM2441</u>	Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits) ▲		N.
<u>ROM2271</u>	Explication d'auteurs français du XXe siècle (I)[30h] (3.5 crédits) ⊕		Vincent Engel
<u>THEA2130</u>	Psychologie et théâtre[30h] (2.5 crédits)		Jean Florence
<u>MUSI1500</u>	Notions d'histoire de la musique I[30h] (5 crédits) ⊕		Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1503</u>	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui[22.5h] (3 crédits) ☒		Christophe Joseph Yv Pirenne
<u>MUSI1507</u>	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias[22.5h] (3 crédits)		John Philippe Van Tiggelen
<u>MUSI1508</u>	Esthétique et philosophie de la musique[22.5h] (3 crédits) ⊕		Brigitte Van Wymeersch
<u>PUBL2390</u>	Droit des médias et de l'information[30h] (4.5 crédits) ⊕		François Jongen
<u>DESO2336</u>	Droits intellectuels[30h] (4.5 crédits) ⊕		Mireille Buydens, Bernard Remiche
<u>FILO1270</u>	Anthropologie philosophique[45h+15h] (5 crédits)		Michel Dupuis, Nathalie Frogneux
<u>SC2004</u>	Evolution et hominisation[15h] (3 crédits)		Marie-Claire Van Dyck
<u>SC1181</u>	Outils informatiques et recherche documentaire[15h+30h] (3 crédits)		Daniel Peeters, Marie-Anne Van Hove
<u>THEO1120</u>	Introduction à l'histoire des religions[45h] (4 crédits)		Jacques Scheuer
<u>OPES2230</u>	Politiques et institutions culturelles[30h] ▲		N.

Informations pratiques

Responsable académique : Ralph DEKONINCK, dekoninck@arke.ucl.ac.be

Personne de contact : Nadia DARDENNE, dardenne@sflt.ucl.ac.be

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

La mineure est gérée par la commission de gestion "culture et création". Les membres de cette commission sont désignés par le Conseil de la culture. L'expertise des membres de la commission couvre un large spectre d'activités culturelles. Cette commission assure la promotion, la coordination, le suivi et l'évolution du programme de la mineure.

La gestion administrative de la mineure est assurée par la Faculté FLTR. Cette gestion inclut l'inscription des étudiants, les contacts avec les étudiants, la collecte des horaires et les contacts avec l'administration centrale.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire des facultés et/ou départements pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés sur les sites respectifs de chaque faculté et/ou département.

Mineure en culture scientifique

Objectifs

L'objectif de cette mineure est de procurer un aperçu pluri- et inter-disciplinaire de la manière par laquelle se fondent et progressent les sciences exactes, et quelle contribution elles apportent au progrès social et économique.

Selon son projet, l'étudiant peut choisir de rencontrer l'un ou l'autre de ces objectifs, ou les deux. Ce choix conditionnera le choix du ou des séminaires.

Dans le cas où l'étudiant souhaite approcher l'interdisciplinarité des sciences, il suit des cours dans au moins deux disciplines.

Conditions et critères d'accès

La mineure est accessible, sans aucun prérequis, à tous les étudiants en baccalauréat, quelle que soit leur orientation. Elle est suivie en deuxième et troisième année de baccalauréat. La mineure est ouverte aussi à un public adulte.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure ne s'articule avec aucun master de manière privilégiée. Elle facilitera la compréhension de problèmes en sciences exactes traités dans des masters ne se basant que sur une formation réduite en ces matières lors des baccalauréats.

Structure détaillée

Le programme de la mineure en culture scientifique est constitué de 30 crédits, idéalement 15 en BAC 2 et 15 en BAC 3, mais la répartition peut être adaptée en fonction du programme de la majeure suivie.

L'approche pédagogique est double. D'une part, elle propose un ensemble de cours au choix parmi lesquels l'étudiant opère une sélection, qui lui donne un aperçu des approches de plusieurs disciplines de la science, qui seront commentées et critiquées dans un séminaire de culture scientifique. D'autre part, elle permet le choix d'une filière plus accentuée dans une discipline, à partir de laquelle on examine les perspectives d'implication de cette discipline dans le développement social et économique, lors d'un séminaire d'application des sciences.

En troisième année de baccalauréat, l'étudiant choisira 5 ou 10 crédits dans

<u>SC1300</u>	Séminaire de culture scientifique(5 crédits)	Claude Remacle, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
<i>ou/et</i>		
<u>SC1350</u>	Séminaire d'application des sciences(5 crédits)	Claude Remacle, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar

En fonction de ce choix, il suivra 20 ou 25 crédits dans la listes des cours suivants ou, avec l'accord de son conseiller aux études, dans le programme de l'Université.

Cours au choix

Etant donné que les cours au choix ne sont pas spécifiques à cette mineure, pour faciliter les compatibilités horaires, l'étudiant pourra contacter le titulaire des cours sous le couvert du secrétaire académique de la Faculté des sciences. L'objectif de cette démarche consistera à établir un mode d'acquisition de la matière du cours qui ne soit pas obligatoirement basé sur un présentiel complet. En conséquence, le nombre de crédits acquis pour ce cours pourra être réduit.

Biologie

niveau 1 (cours abordables sans pré-requis)

<u>BIO1111A</u>	Biologie cellulaire et introduction aux procaryotes, protistes et mycètes[37.5h+18h] (5 crédits)	André Lejeune
<u>PSP1131</u>	Biologie générale et génétique[37.5h] (3 crédits)1q	Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
<u>BIO1114</u>	Introduction à la biologie[30h+7.5h] (3 crédits)2q	Michel Baguette, Claude Remacle, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
<u>BIO1181</u>	Projet[0h+45h] (3 crédits)	Philippe Fonck, André Lejeune, Chantal Marchand, Jean-François Rees

niveau 2 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 1)

après BIO1111A :

<u>BIO1111B</u>	Biologie végétale[22.5h+17h] (3 crédits)	N.
<u>BIO1111C</u>	Biologie animale[30h+10h] (3 crédits)	Jean-François Rees, Claude Remacle
<u>BIR1220</u>	Biochimie I : biochimie structurale, enzymologie et biologie moléculaire[30h+15h] (3.5 crédits)2q	Michel Ghislain, Yvan Larondelle

niveau 3 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 2)

après BIO1111 complet :

<u>BIO1251</u>	Introductory ecology[60h+15h] (6 crédits)2q	Michel Baguette (coord.), Thierry Hance, Anne-Laure Jacquemart, Éric Le Boulengé, Hans Van Dyck, Renate Wesselingh
<u>BIO1221</u>	Introduction à la génétique[25h+15h] (3 crédits)2q	André Lejeune
<u>BIO1231</u>	Compléments de biologie animale[75h+70h] (12 crédits)1+2q	Thierry Hance, Bernard Knoops, Claude Remacle (coord.), Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar, Hans Van Dyck
<u>BIO1241</u>	Compléments de biologie végétale[55h+30h] (7 crédits)1+2q	Jean-Marie Kinet, Stanley Lutts
<u>BIR1323</u>	Microbiologie[30h+15h] (3.5 crédits)2q	Jacques Mahillon
<u>BIR1322A</u>	Génétique générale[30h+15h] (3.5 crédits)2q	Philippe Baret, Pierre Bertin

Chimie

niveau 1 (cours abordables sans pré-requis)

<u>CHM1112</u>	Chimie générale[22.5h+22.5h] (3 crédits)1q	Jean-Paul Declercq
<u>CHM1111</u>	Chimie générale 1[60h+60h] (10 crédits)1q	Michel Devillers, Bernard Tinant

niveau 2 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 1)

<u>CHM1141</u>	Chimie organique 1[30h+30h] (5 crédits)2q	Istvan Marko
<u>CHM1243</u>	Introduction à la chimie organique et à la biochimie[22.5h+22.5h] (5 crédits)	Jean-Paul Declercq, Agnès Gnagnarella

Mathématique, physique et ingénierie

niveau 1 (cours abordables sans pré-requis)

<u>SESP1112</u>	Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits)	Etienne Loute, Yves Pochet
<u>ECGE1111</u>	Mathématiques et analyse[30h+30h] (5 crédits)	Raouf Boucekkine, Yves Félix
<u>INGE1122</u>	Physique[40h+20h] (5 crédits)	Denis Favart
<u>MAFY1181</u>	Actualités des mathématiques et de la physique[15h] (2 crédits)1q	Francis Borceux, Bernard Piraux
<u>PHYS1000</u>	Physique pour les poètes[45h+20h] (5 crédits)	N.

<u>SC2002</u>	Eléments d'histoire des sciences mathématiques et physiques[30h] (2 crédits)1q	Patricia De Grave
<u>PHYS2144</u>	Modèles d'univers[15h] (1.5 crédits)2q	Jean-Marc Gérard
niveau 2 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 1)		
<u>PHY1222</u>	Mécanique quantique (Quantum Physics)[45h+30h] (5 crédits)2q	Fabio Maltoni
<u>PHY1261</u>	Astronomie et géophysique[15h+7.5h] (2 crédits)2q	Véronique Dehant, Jean-Pascal van Ypersele de Strihou
<u>ELEC2930</u>	Introduction aux télécommunications[30h+15h] (4 crédits)2q	Auguste Laloux
<u>TEKN2101</u>	Recherche et développement technologique[65h] (7.5 crédits)	N.

Sciences de la Terre

niveau 1 (cours abordables sans pré-requis)

<u>BIR1130</u>	Introduction aux sciences de la terre[45h+30h] (6 crédits)2q	Joseph Dufey, Philippe Sonnet
<u>GEO1111</u>	Géographie générale[30h+30h] (5 crédits)	Eric Lambin, Eric Lambin (supplée Mark Rounsevell), Mark Rounsevell, Isabelle Thomas

niveau 2 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 1)

<u>GEO1221</u>	Eléments de géographie humaine[30h+62h] (5 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker, Dominique Peeters
<u>GEO1231</u>	Eléments de géographie physique[30h+30h] (5 crédits)	Bas van Wesemael
<u>GEO1241</u>	Cartographie[30h+30h] (5 crédits)	Dominique Peeters, Isabelle Thomas
<u>GEO1251</u>	Géologie[30h+60h] (8 crédits)	Philippe Sonnet
<u>BIR1230</u>	Introduction à l'ingénierie de la biosphère[45h+15h] (5 crédits)1+2q	Philippe Baret (coord.), Pierre Defourny, Bruno Delvaux, Joseph Dufey, Alain Peeters

niveau 3 (cours nécessitant des pré-requis de niveau 2)

<u>BIR1332</u>	Sciences du sol[30h+7.5h] (3 crédits)1q	Bruno Delvaux, Joseph Dufey
<u>BIR1331</u>	Ecologie appliquée[30h+7.5h] (3 crédits)1q	Alain Peeters
<u>BIR1334</u>	Introduction aux sciences forestières[30h+7.5h] (3 crédits)2q	Quentin Ponette
<u>BIR1333</u>	Bioclimatologie[15h+7.5h] (2 crédits)1q	Thierry Fichet, Guy Schayes (supplée Jean-Pascal van Ypersele de Strihou), Jean-Pascal van Ypersele de Strihou

Informations pratiques

Contacts utiles

Responsable académique : La mineure est co-gérée par les trois secrétaires académiques des sciences exactes (SC, FSA, AGRO)

C. Debiève - Secrétaire académique de la Faculté des sciences (secacad@sc.ucl.ac.be)

G. Champion - Secrétaire académique de la Faculté des sciences appliquées (champion@auto.ucl.ac.be)

J. Mahillon - Secrétaire académiques de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale (sac@agro.ucl.ac.be)

Personne de contact : N. Micha - Secrétariat de la Faculté des sciences (micha@sesc.ucl.ac.be)

Inscription à l'option

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse

Dans le cas de conflit horaire, les étudiants sont invités à contacter Mme N. Micha au secrétariat de la Faculté des sciences (micha@sesc.ucl.ac.be)

Inscription aux cours de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible à partir du 26 septembre 2006 en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre

boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse

Mineure en droit

Objectifs

La mineure en droit est une " option " complémentaire que les étudiants d'autres facultés pourront choisir dès leur deuxième année d'études, en vue de s'initier à la discipline juridique. Le programme comporte un certain nombre de cours obligatoires destinés à fournir aux étudiants des notions de base dans les principaux domaines du droit. Celles-ci leur permettront ensuite d'étudier les interactions que d'autres disciplines entretiennent avec le droit (droit et religions, éthique appliquée au droit,...), et d'approfondir leur connaissance de certaines branches du droit qui présentent pour eux un intérêt particulier (le droit de l'Union européenne pour un étudiant en sciences politiques, par exemple, ou le droit commercial pour un étudiant ingénieur de gestion).

Au terme de la mineure en droit, l'étudiant pourra mesurer l'importance de la règle de droit dans la vie sociale et évaluer son impact dans la discipline de base qu'il a choisie.

Conditions et critères d'accès

La mineure en droit est offerte à tout étudiant de l'U.C.L. qui ne suit pas le baccalauréat en droit.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure en droit n'ouvre pas d'accès au Master en droit.

Structure détaillée

Première partie

I. Cours obligatoires - 10 crédits

<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (4 crédits)	Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen
<u>DROI1051</u>	Eléments de droit privé[30h] (3 crédits)1q	Isabelle Durant
<u>DROI1052</u>	Eléments de droit public[30h] (3 crédits)1q	François Jongen

II. Cours au choix

L'étudiant complète son programme de cours obligatoires pour atteindre au minimum 15 crédits grâce aux cours au choix suivants :

<u>DROI1226M</u>	Droit de l'Union européenne[45h] (5 crédits)	Melchior Wathelet
<u>DROI1301M</u>	Droit de la personne et de la famille[60h] (6 crédits)	Jean-Louis Renchon, Jehanne Sosson
<u>DROI1302M</u>	Droit social (relations du travail)[45h] (5 crédits)	Pierre-Paul Van Gehuchten
<u>DROI1303M</u>	Droit commercial[60h] (6 crédits)	Yves De Cordt
<u>DROI1304M</u>	Droit des contrats[30h] (4 crédits)	Patrick Wéry
<u>DROI1305M</u>	Droit administratif[60h] (6 crédits)	David Renders
<u>DROI1306M</u>	Droits réels et intellectuels[45h] (5 crédits)	Isabelle Durant
<u>DROI1505</u>	Droits fondamentaux et libertés publiques[30h] (4 crédits)1q	Anne Roland
<u>DROI1506</u>	Droit des étrangers[30h] (4 crédits)1q	Sylvie Sarolea
<u>DROI1510</u>	Introduction to American Law[30h] (4 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1511</u>	Introduction au droit islamique[30h] (4 crédits)2q	Louis-Léon Christians, Baudouin Dupret
<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)1q	Damien Vandermeersch
<u>SREL2030</u>	Droit et religions en Europe[30h] (4 crédits)	Louis-Léon Christians

Remarque : les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.

Deuxième partie

I. Cours obligatoires au choix

L'étudiant choisit **au moins** un des cours suivants:

<u>DROI1004M</u>	Histoire du droit[60h] (4 crédits)2q	Alain Wijffels
<u>DROI1308</u>	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine[30h] (4 crédits)2q	Olivier De Schutter

<u>DROI1309</u>	Ethique appliquée au droit[30h] (3 crédits)1q	Philippe Coppens, Axel Gosseries
<u>DROI1503</u>	Droit naturel[30h] (4 crédits)1q	Jacques Lenoble

II. Cours au choix

L'étudiant complète son programme de cours pour atteindre au minimum 15 crédits grâce aux cours au choix suivants :

<u>DROI1226M</u>	Droit de l'Union européenne[45h] (5 crédits)	Melchior Wathelet
<u>DROI1301M</u>	Droit de la personne et de la famille[60h] (6 crédits)	Jean-Louis Renchon, Jehanne Sosson
<u>DROI1302M</u>	Droit social (relations du travail)[45h] (5 crédits)	Pierre-Paul Van Gehuchten
<u>DROI1303M</u>	Droit commercial[60h] (6 crédits)	Yves De Cordt
<u>DROI1304M</u>	Droit des contrats[30h] (4 crédits)	Patrick Wéry
<u>DROI1305M</u>	Droit administratif[60h] (6 crédits)	David Renders
<u>DROI1306M</u>	Droits réels et intellectuels[45h] (5 crédits)	Isabelle Durant
<u>DROI1505</u>	Droits fondamentaux et libertés publiques[30h] (4 crédits)1q	Anne Roland
<u>DROI1506</u>	Droit des étrangers[30h] (4 crédits)1q	Sylvie Sarolea
<u>DROI1510</u>	Introduction to American Law[30h] (4 crédits) 2q	N.
<u>DROI1511</u>	Introduction au droit islamique[30h] (4 crédits)2q	Louis-Léon Christians, Baudouin Dupret
<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)1q	Damien Vandermeersch
<u>SREL2030</u>	Droit et religions en Europe[30h] (4 crédits)	Louis-Léon Christians

Remarque : les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : Professeur M-A. Beernaert

Informations pratiques : Brigitte Stecchino et Catherine Brams (*Heures de réception*: Tous les jours de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 - *Tél.*: 010/47 86 00)

2 Admission à la mineure

La mineure en droit est offerte à tout étudiant de l'U.C.L. qui ne suit pas le baccalauréat en droit. Aucun dossier de demande d'admission n'est exigé de la part de la Faculté de droit.

3 Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours

http://www.drt.ucl.ac.be/adm/rentree_academique/rentree_anac_2006/horaires/mineure.pdf

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

[Lien vers le tableau des équivalences](#)

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de la Faculté de droit et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Jacques Laffineur, conseiller aux études de la Faculté de droit :

- Faculté de droit - Collège Thomas More - **Bureau C.011**
- Permanences : les mardis de 9h à 11h et les mercredis de 11h à 13h
- Sur rendez-vous (à prendre par téléphone - **010/47 86 10** - ou par courrier électronique à l'adresse conseiller.etudes@drt.ucl.ac.be)

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis, ...

L'étudiant doit commencer impérativement la mineure en droit par les trois cours obligatoires :

<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (3 crédits)	Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen
<u>DROI1051</u>	Eléments de droit privé[30h] (3 crédits)1q	Isabelle Durant
<u>DROI1052</u>	Eléments de droit public[30h] (3 crédits)1q	François Jongen

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 18 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL.

Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et retenant votre identifiant global UCL, vos codes PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeur.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeur) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce visa n'est pas exigé pour la mineure en droit lorsque l'étudiant suit le programme type proposé par la Faculté de droit.

Par contre, lorsque l'étudiant rencontre un conflit horaire et qu'une modification de programme est indispensable pour le résoudre, l'étudiant doit obtenir le visa de la Faculté de droit. Lorsque cette modification du programme type engendre une modification du nombre de crédits affectés chaque année à la mineure en droit, l'étudiant est tenu d'obtenir également le visa de sa faculté d'origine.

Jacques Laffineur, conseiller aux études de la Faculté de droit :

- Faculté de droit - Collège Thomas More - **Bureau C.011**
- Permanences : les mardis de 9h à 11h et les mercredis de 11h à 13h
- Sur rendez-vous (à prendre par téléphone - **010/47 86 10** - ou par courrier électronique à l'adresse **conseiller.etudes@drt.ucl.ac.be**)

Supports disponibles**1 Informations sur le service-cours**

Le Service-Cours du Cercle des étudiants de Droit est ouvert le mardi de 13h à 15h, le mercredi de 13h à 15h et le jeudi de 16h15 à 18h.

Rue P.J. Redouté, 1 (à droite du Cercle de Droit - Chez Adèle)

2 Résolution de conflits horaires

Des dispositifs pédagogiques alternatifs peuvent être proposés pour certains cours, uniquement à l'intention des étudiants qui suivent ces activités dans le cadre de leur mineure et qui font la preuve de l'impossibilité de leur présence au cours pour cause de conflit horaire avec le programme de leur majeure.

Pour prendre connaissance de ces dispositifs pédagogiques alternatifs, l'étudiant est invité à rencontrer le conseiller aux études de la Faculté de droit :

Jacques Laffineur, conseiller aux études de la Faculté de droit :

- Faculté de droit - Collège Thomas More - **Bureau C.011**
- Permanences : les mardis de 9h à 11h et les mercredis de 11h à 13h
- Sur rendez-vous (à prendre par téléphone - **010/47 86 10** - ou par courrier électronique à l'adresse **conseiller.etudes@drt.ucl.ac.be**)

L'étudiant doit obtenir l'accord écrit du conseiller aux études pour remplacer la présence au cours par un dispositif pédagogique alternatif, quand celui-ci est proposé par le professeur.

Organisation des examens**1 Inscription aux examens**

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté de droit. Ces informations sont affichées aux valves de la Faculté de droit, ainsi que sur les pages web du secrétariat facultaire, à l'adresse suivante : <http://www.drt.ucl.ac.be/adm/>

En Faculté de droit, les horaires d'examens donnent toujours lieu à deux affichages :

- Un affichage provisoire : l'étudiant prend connaissance des différentes dates d'interrogation proposée pour les examens oraux et du projet horaire pour les examens écrits. Sur base de cette information, l'étudiant fait part au secrétariat de la Faculté de droit de la date d'interrogation orale qu'il souhaite. Sur cette base, le secrétariat de la Faculté de droit établit les listes de passage pour les examens oraux.
- Un affichage définitif : l'étudiant est tenu de s'informer de son horaire d'examens après affichage définitif.

Pour connaître les dates d'affichage des horaires d'examens, l'étudiant est invité à consulter les valves papiers de la Faculté de droit ou l'adresse suivante <http://www.drt.ucl.ac.be/adm/>

2 Consultation des horaires d'examens

<http://www.drt.ucl.ac.be/adm/>

Mineure en économie (ouverture)

Objectifs

La mineure d'ouverture à l'économie initie les étudiants aux notions de base dans les principaux domaines de l'économie :

- économie politique,
- macroéconomie,
- microéconomie,
- théorie de la croissance, ...

Conditions et critères d'accès

Cette mineure d'ouverture est accessible à tous les étudiants de baccalauréat **n'ayant pas de pré requis techniques** en mathématiques, en statistiques et en économie.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure d'ouverture à l'économie ne donne **pas accès direct** au Master en Sciences économiques.

Structure détaillée

Elle sera constituée de cours du baccalauréat en économie et gestion :

- 15 crédits de cours de base :

<u>ESPO1111</u>	Economie politique[60h+30h] (8 crédits)	Paul Belleflamme, Philippe De Villé, Pierre Dehez, Jean Hindriks, Chantal Kegels, Xavier Wauthy N.
<u>SESP1111A</u>	Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)	N.
<u>SESP1112</u>	Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits)	Etienne Loute, Yves Pochet
- 15 crédits de cours d'économie offerts en BAC1 et BAC2, parmi les cours suivants:		
<u>ECGE1222</u>	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet, Jacques-François Thisse
<u>ECGE1212</u>	Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits)	Philippe Monfort, Henri Sneessens
<u>ECGE1121</u>	Histoire économique et sociale[30h] (3 crédits)	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)
<u>ECGE1216</u>	Croissance et développement[22.5h] (3 crédits)	David De la Croix
<u>ECGE1217</u>	Histoire des théories économiques[22.5h] (3 crédits)	Michel De Vroey
<u>ECGE1228</u>	Economie régionale[22.5h] (3 crédits)	Jacques-François Thisse
<u>ECGE1226</u>	Séminaire : économie du travail[30h] (5 crédits)	Muriel Dejemepe
<i>Sous réserve du nombre de places disponibles.</i>		
<u>ECGE1227</u>	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et finance[30h] (5 crédits)	Vincent Bodart

Sous réserve du nombre de places disponibles.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: H. Sneessens

Personne de contact: Marie Gilot (ECON) gilot@econ.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: SESP

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demandeur à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sapo.ucl.ac.be : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en économie

Objectifs

La mineure en économie initie les étudiants **aux disciplines de base** des sciences économiques (savoir) et à **l'application d'outils d'analyse économique** à des problèmes concrets (savoir-faire).

Sous certaines conditions, cette mineure donne accès au **Master en Economie**.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure en économie est accessible **à tous les étudiants du baccalauréat**.

Cette mineure nécessite **l'apprentissage d'éléments de statistiques et de mathématiques appliqués à l'économie**.

Formations accessibles au terme de la mineure

Master en Economie :

- Accès direct à partir d'un Baccalauréat autre que Economie et Gestion, si l'étudiant a suivi pendant son programme les cours suivants :

- en économie :

ECGE1222 Microéconomie[45h+15h] (5 crédits) François Maniquet, Jacques-François Thisse

et

ECGE1212 Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits) Philippe Monfort, Henri Sneessens

- en statistiques :

ECGE1224 Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits) Christian Hafner

ou cours équivalent

- en méthodes mathématiques :

ECGE1214 Mathématiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits) Raouf Boucekine, Paul Henrard

ou cours équivalent

- cours d'approfondissement :

9 crédits au choix parmi :

ECGE1311 Economie industrielle[30h] (3 crédits) Paul Belleflamme

ECGE1312 Economie publique[30h] (3 crédits) Jean Hindriks

ECGE1313 Economie européenne[30h] (4 crédits) Hylke Vandebussche

ECGE1316 Économétrie[20h+15h] (3 crédits) Luc Bauwens, Christian Hafner (supplée Luc Bauwens)

ECGE1225 Théorie des jeux et analyse de la décision[30h] (4 crédits) Pierre Dehez

- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le Baccalauréat de l'étudiant et, en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Economie (maximum 15 crédits).

Structure détaillée

Cours de base (16 crédits).

- en économie, en fonction des connaissances de départ :

soit:

ESPO1111 Economie politique[60h+30h] (8 crédits) Paul Belleflamme, Philippe De Villé, Pierre Dehez, Jean Hindriks, Chantal Kegels, Xavier Wauthy

soit

ECGE1222 Microéconomie[45h+15h] (5 crédits) François Maniquet, Jacques-François Thisse

et

ECGE1212 Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits) Philippe Monfort, Henri Sneessens

- *en statistiques*, en fonction des connaissances de départ, un parmi :

<u>SESP1111A</u>	Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)	N.
<u>ECGE1224</u>	Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Christian Hafner
<u>ECGE1316</u>	Econométrie[20h+15h] (3 crédits)	Luc Bauwens, Christian Hafner (supplée Luc Bauwens)

<u>ECGE1326</u>	Econométrie appliquée[22.5h] (3 crédits)	Fatemeh Shadman Valavi
-----------------	------------------------------------------	------------------------

- *en méthodes mathématiques*, en fonction des connaissances de départ, un parmi :

<u>ECGE1111</u>	Mathématiques et analyse[30h+30h] (5 crédits)	Raouf Boucekkine, Yves Félix
<u>ECGE1214</u>	Mathématiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Raouf Boucekkine, Paul Henrard
<u>ECGE1225</u>	Théorie des jeux et analyse de la décision[30h] (4 crédits)	Pierre Dehez

Cours d'approfondissement (9 crédits)

En fonction des connaissances de départ :

<u>ECGE1222</u>	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet, Jacques-François Thisse
<u>ECGE1212</u>	Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits)	Philippe Monfort, Henri Sneessens
<u>ECGE1312</u>	Economie publique[30h] (3 crédits)	Jean Hindriks
<u>ECGE1311</u>	Economie industrielle[30h] (3 crédits)	Paul Belleflamme
<u>ECGE1313</u>	Economie européenne[30h] (4 crédits)	Hylke Vandenbussche
<u>ECGE1216</u>	Croissance et développement[22.5h] (3 crédits)	David De la Croix
<u>ECGE1228</u>	Economie régionale[22.5h] (3 crédits)	Jacques-François Thisse
<u>ECGE1318</u>	Economie de l'information et de l'incertain[22.5h] (3 crédits)	Claude d'Aspremont-Lynden
<u>ECGE1217</u>	Histoire des théories économiques[22.5h] (3 crédits)	Michel De Vroey
<u>ECGE1121</u>	Histoire économique et sociale[30h] (3 crédits)	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)

L'étudiant a la possibilité d'inscrire à son programme un cours n'appartenant pas à cette liste. Il introduira pour ce faire une requête motivée.

Séminaire* (5 crédits) un parmi :

<u>ECGE1226</u>	Séminaire : économie du travail[30h] (5 crédits)	Muriel Dejemepe
<u>ECGE1227</u>	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et finance[30h] (5 crédits)	Vincent Bodart
<u>ECGE1324</u>	Séminaire : économie sociale et publique[30h] (5 crédits)	François Maniquet, Marthe Nyssens
<u>ECGE1323</u>	Séminaire : économie industrielle[30h] (5 crédits)	Elisabeth Van Hecke
<u>ECGE1325</u>	Séminaire d'Economie internationale : commerce[30h] (5 crédits)	Hylke Vandenbussche

* *Séminaire : l'objectif est de faire travailler les étudiants sur des thèmes précis afin de leur apprendre à lire, synthétiser, argumenter, exposer et écrire. Les thèmes retenus sont choisis de façon à faire appel aux notions déjà acquises par les étudiants dans les cours de base en économie. Ces séminaires doivent aussi constituer une expérience de recherche. Dans cet esprit, ils sont organisés de manière à garantir un maximum de travail personnel.*

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Comité de gestion

Personne de contact : M. Gilot (ECON) gilot@econ.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

1er Cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demandeur à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sapo.ucl.ac.be : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en études anciennes

Objectifs

La mineure en études anciennes a pour but de fournir aux étudiants de toutes disciplines une formation de base pluridisciplinaire dans le domaine des sciences de l'antiquité (notamment langues et littératures, histoire, histoire de l'art et archéologie). Cette mineure constitue ainsi une introduction aux fondements des civilisations antiques; celle-ci est axée tant sur les contenus que sur les méthodes propres aux différentes disciplines des études anciennes.

La mineure permet aux étudiants d'acquérir une compétence complémentaire et d'approfondir leurs connaissances du monde antique dès le premier cycle. Contribuant à une approche décloisonnée de l'Antiquité, elle facilitera l'accès aux enseignements de maîtrise portant sur les différents domaines des civilisations anciennes.

Conditions et critères d'accès

Le programme est accessible à tout étudiant de baccalauréat, quelle que soit son orientation principale. Il intéressera plus particulièrement les étudiants des Facultés de Philosophie et Lettres, de Théologie et de l'Institut Supérieur de Philosophie.

Formations accessibles au terme de la mineure

Structure détaillée

30 crédits à répartir sur deux années d'études. Ne pourront pas être suivis dans la mineure : les cours ayant été suivis dans le cadre de la majeure ainsi que les cours organisés par le département au sein duquel l'étudiant effectue sa majeure.

1. Langues et littératures : 5 crédits au moins

<u>FLTR1760</u>	Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)	Alain Meurant
<u>FLTR1770</u>	Initiation au grec[30h+30h] (5 crédits)	Claude Obsomer
<u>GLOR1491</u>	Explication d'auteurs grecs : poésie[45h] (7 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1492</u>	Explication d'auteurs grecs : prose[45h] (7 crédits) ⊗	Monique Dopchie
<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ⊗	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1441</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1412</u>	Introduction aux langues orientales[45h] (5 crédits)	Godefroid De Callatay, René Lebrun (coord.), Andrea Barbara Schmidt

2. Histoire : 5 crédits au moins

<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1431</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité[15h+15h] (4 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1391</u>	Séminaire : antiquité[22.5h] (8 crédits)	Françoise Van Haepere

3. Histoire de l'art et archéologie : 5 crédits au moins

<u>ARKE1121</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art I[15h] (2 crédits)	Ralph Dekoninck, Jan Driessen
<u>ARKE1231</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art II[15h] (2 crédits) ⊗	Jan Driessen
<u>ARKE1441</u>	Arts et civilisations II : Orient ancien, Monde classique, Europe du nord-ouest[45h] (6 crédits)	Joachim Bretschneider, Raymond Brulet, Nicolas Cauwe, Marco Cavaliéri, Nadine Cherpion, Jan Driessen (coord.)
<u>ARKE1443</u>	Arts et civilisations : antiquité égyptienne et proche orientale[30h] (5 crédits) ⊗	Nadine Cherpion

<u>ARKE1444</u>	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen[30h] (5 crédits) ☒	Raymond Brulet, Nicolas Cauwe
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) ☒ ⊕	Marco Cavaliéri, Jan Driessen
4. Tradition chrétienne, philosophie et droit : 5 crédits au moins		
<u>THEO1381</u>	Histoire du christianisme : Antiquité[30h] (2 crédits) ☒	Jean-Marie Auwers
<u>THEO1202</u>	Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕	Jean-Marie Auwers
<u>DROI1003</u>	Fondements romains du droit[60h+12h] (6 crédits)	René Robaye
<u>FILO1280</u>	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité[30h] (3 crédits) ☒	Pierre Destrée

Les étudiants peuvent choisir dans les ensembles thématiques décrits ci-dessus un ou plusieurs cours complémentaires liés aux domaines suivants : histoire et culture antiques; langues et littératures anciennes; archéologie et histoire de l'art de l'antiquité; théologie. Le choix de ces compléments devra être approuvé par la commission de gestion de la mineure en études anciennes.

Informations pratiques

Responsable académique : Fr. Van Haepere

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études allemandes

Objectifs

Initier à l'étude de la langue, de la culture et de la littérature allemandes. En termes d'acquisition de compétences, le programme de la mineure vise à développer une compétence de communication (voir la partie obligatoire du programme) et en fonction des choix personnels de l'étudiant, des compétences linguistiques, littéraires et/ou culturelles au sens large.

Conditions et critères d'accès

La mineure en études allemandes est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat offert par la Faculté de philosophie et lettres, aux étudiants inscrits à un baccalauréat de la Faculté de théologie (TECO) ainsi qu'à ceux inscrits à un baccalauréat de la Faculté des sciences philosophiques (ISP).

La mineure s'adresse à des débutants (dits) intégraux (mais pas exclusivement à eux).

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au master en langues et littératures modernes (LLM), orientation germanique :

(i) - L'accès au master en LLM, orientation germanique, est bien évidemment garanti 'automatiquement' pour tout titulaire d'un baccalauréat en LLM, orientation germanique. Cependant, en fonction de la mineure choisie (en l'occurrence une troisième langue germanique), le bachelier en LLM, orientation germanique pourra librement choisir les deux langues germaniques qui feront partie de son programme de master.

(ii) - Le bachelier en LLM (orientation générale, combinant une langue germanique + une autre langue moderne) qui choisit une mineure en études anglaises, allemandes ou néerlandaises pourra aussi, sans complément, s'inscrire directement dans l'orientation germanique du master et poursuivre l'étude des deux langues germaniques étudiées dans son baccalauréat (majeure + mineure).

Il n'y a aucune autre possibilité automatique de s'inscrire au master LLM, orientation GERM.

- Accès direct au master en langues et littératures modernes, orientation générale (via une mineure en études allemandes ou néerlandaises) :

L'accès direct au master en LLM, orientation générale, est possible pour un bachelier en langues et littératures françaises et romanes, moyennant une mineure en études allemandes ou néerlandaises; de même, l'accès au master en LLM, orientation générale, est aussi possible - dans les mêmes conditions - pour un bachelier titulaire d'un diplôme de baccalauréat en langues et littératures modernes et anciennes (en combinant dans le master le français et la langue germanique suivie dans la mineure).

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

Socle obligatoire (15 crédits) :

FLTR1710 Langue allemande[30h+30h] (5 crédits) Henri Bouillon, Caroline Klein (supplée Henri Bouillon)

GERM1111 Compétence audio-orale de la langue allemande : compréhension à l'audition et expression orale[15h+15h] (3,5 crédits) Henri Bouillon, Ann Rinder (supplée Henri Bouillon)

Cours accompagné de 15h d'exercices oraux interactifs et de 15h d'exercices en laboratoire (organisés en séries), le total des heures de "contact" s'élèvent donc à 60h pour les étudiants.

GERM1112 Compétence écrite de la langue allemande: compréhension à la lecture et expression écrite[15h+15h] (3,5 crédits) Fabienne Vanoirbeek

Cours accompagné de productions écrites corrigées de façon individuelle.

GERM1113 Grammaire de base de la langue allemande[30h+15h] (3 crédits) Joachim Sabel

Deuxième année de la mineure (15 crédits)**Options :**

15 crédits au choix parmi les cours d'allemand du programme de baccalauréat : cours de compétence audio-orale et écrite, de civilisation, de littérature ou de linguistique.

On conseillera aux étudiants qui comptent utiliser leur mineure pour réorienter le choix des langues du master (voir infra : formations accessibles au terme des mineures) de choisir les cours de la 2e année de la mineure en fonction de la finalité qu'ils donneront à leur master.

Informations pratiques

Responsable académique : Ph. Hiligsmann

Personne de contact : Annie Troost, secrétaire administrative du département d'études germaniques, Collège Erasme, bureau c 359, courriel : troost@germ.ucl.ac.be, tél. : 010/474940

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

La présence aux cours de compétence communicative et aux exercices qui les accompagnent est requise si l'on souhaite profiter au maximum de la formation proposée. Différentes séances d'exercices seront proposés à des moments différents.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**1. Informations sur les pré-requis, ...**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles**1. Informations sur le service-cours**

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens**1. Inscription aux examens**

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études anglaises

Objectifs

Initier à l'étude de la langue, de la culture et de la littérature anglaises. En termes d'acquisition de compétences, le programme de la mineure vise à développer une compétence de communication (voir la partie obligatoire du programme) et en fonction des choix personnels de l'étudiant, des compétences linguistiques, littéraires et/ou culturelles au sens large.

Conditions et critères d'accès

La mineure en études anglaises n'est ouverte qu'aux étudiants inscrits dans le baccalauréat en langues et littératures modernes (orientation générale et orientation germanique). Les étudiants intéressés par cette mineure doivent être dûment motivés et disposer d'une certaine connaissance (et compétence) de départ.

L'accès à la mineure suppose en effet un acquis **minimal** défini par le Conseil de l'Europe sous le label "A2" ou encore "Basic user" (cf. "Common European Framework of Reference for Languages : Learning, teaching, Assessment", Concil of Europe, CUP, 2001). Cet acquis minimal devrait - en théorie - être garanti si on a suivi avec fruit l'apprentissage de cette langue en humanités pendant quatre années à raison de deux heures par semaine au moins.

Formations accessibles au terme de la mineure

-Accès direct au master en langues et littératures modernes (LLM), orientation germanique :

(i) - L'accès au master en LLM, orientation germanique, est bien évidemment garanti 'automatiquement' pour tout titulaire d'un baccalauréat en LLM, orientation germanique. Cependant, en fonction de la mineure choisie (en l'occurrence une troisième langue germanique), le bachelier en LLM, orientation germanique pourra librement choisir les deux langues germaniques qui feront partie de son programme de master.

(ii) - Le bachelier en LLM (orientation générale, combinant une langue germanique + une autre langue moderne) qui choisit une mineure en études anglaises, allemandes ou néerlandaises pourra aussi, sans complément, s'inscrire directement dans l'orientation germanique du master et poursuivre l'étude des deux langues germaniques étudiées dans son baccalauréat (majeure + mineure).

Il n'y a aucune autre possibilité automatique de s'inscrire au master LLM, orientation GERM.

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

Socle obligatoire (15 crédits) :

<u>FLTR1720</u>	Langue anglaise[30h+30h] (5 crédits)	Sylvie De Cock
<u>GERM1121</u>	Compétence audio-orale de la langue anglaise : compréhension à l'audition et expression orale[15h+15h] (3,5 crédits)	Sylvie De Cock (supplée Sylviane Granger), Sylviane Granger

Cours accompagné de 15h d'exercices oraux interactifs et de 15h d'exercices en laboratoire (organisés en série), le total des heures de contact s'élève donc à 60h pour les étudiants.

<u>GERM1122</u>	Compétence écrite de la langue anglaise: compréhension à la lecture et expression écrite[15h+15h] (3,5 crédits)	Kate MacDonald (supplée Fanny Meunier), Fanny Meunier
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

Cours accompagné de productions écrites corrigées de façon individuelle.

<u>GERM1123</u>	Grammaire de base de la langue anglaise[30h+15h] (3 crédits)	Fanny Meunier
-----------------	--------------------------------------------------------------	---------------

Seconde année de la mineure (15 crédits)

Options :

15 crédits au choix parmi les cours d'anglais du programme de baccalauréat : cours de compétence audio-orale et écrite, de civilisation, de littérature ou de linguistique.

On conseillera aux étudiants qui comptent utiliser leur mineure pour réorienter le choix des langues du master (voir infra : formations accessibles au terme des mineures) de choisir les cours de la 2e année de la mineure en fonction de la finalité qu'ils donneront à leur master.

Informations pratiques

Responsable académique : Ph. Hiligsmann

Personne de contact : Annie Troost, secrétaire administrative du département d'études germaniques, Collège Erasme, bureau c 359, courriel : troost@germ.ucl.ac.be, tél. : 010/474940

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

La présence aux cours de compétence communicative et aux exercices qui les accompagnent est requise si l'on souhaite profiter au maximum de la formation proposée. Différentes séances d'exercices seront proposés à des moments différents.

2. Admission à la mineure

L'étudiant (qui remplit les conditions d'accès arrêtées par le département GERM) adresse à la personne de contact du département la preuve de son acquis minimal dans la langue, sous la forme d'une attestation délivrée par l'école secondaire.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études européennes

La mineure en études européennes est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture proposant une formation générale en études européennes. Toutefois, elle peut également faciliter l'accès aux Masters en études européennes organisés par l'Institut dans la mesure où les étudiants ayant réussi cette mineure se verront accepter sans prérequis.

Objectifs

Le programme, d'une valeur de 30 crédits, est conçu dans une perspective interdisciplinaire en proposant des cours de droit, d'économie, d'histoire et civilisations et de sciences politiques. Il poursuit un double objectif: munir les étudiants d'une formation théorique générale répondant aux exigences universitaires dans le domaine de l'intégration européenne tout en les initiant à la réalité de l'intégration européenne à travers le cours de 'Questions d'actualité européenne' et initier les étudiants à la recherche documentaire en affaires européennes.

Conditions et critères d'accès

La mineure étant d'abord conçue comme une formation générale d'ouverture, elle est ouverte à tous les étudiants de baccalauréat. Aucun pré-requis n'est nécessaire, le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis aux programmes en études européennes.

Structure détaillée

Les étudiants ayant suivi dans leur baccalauréat disciplinaire l'un des cours de la mineure le remplaceront par un cours jugé équivalent du DES en études européennes.

Le programme est réparti sur deux années académiques.

Année 1, 14 crédits

Premier quadrimestre

EURO1201 Histoire de l'intégration européenne[30h] (5 crédits)1q Vincent Dujardin

Deuxième quadrimestre

EURO1202 Courants artistiques et littéraires en Europe[30h] (5 crédits)2q Jean-Claude Polet

POLS1323 Institutions et politiques européennes[40h] (4 crédits) Tanguy de Wilde d'Estmael

Année 2, 16 crédits

Les cours organisés en deuxième année sont:

Premier quadrimestre

EURO1301 Questions d'actualité européenne[30h] (5 crédits)1q René Leray (coord.)

EURO1302 Economie européenne[30h] (4 crédits)1q Nicolas Bednar

Deuxième quadrimestre

DROI1226M Droit de l'Union européenne[45h] (5 crédits) Melchior Wathélet

EURO3206 Initiation à l'information et à la documentation européennes - Yves Conrad
Introduction to European Information and
Documentation[15h] (2 crédits)1q

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Responsable académique : Nathalie Tousignant - Institut d'études européennes tousignant@euro.ucl.ac.be

Responsable administrative: Isabelle Henkinbrant - Institut d'études européennes henkinbrant@euro.ucl.ac.be

Informations pratiques: Nadine Gelinne - place des Doyens, 1 - 2ème étage Bureau B.235 - Tous les jours sauf le jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 010/47 84 88 infoiee@euro.ucl.ac.be

2 Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant de baccalauréat à l'UCL.

3 Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Information sur le contenu du programme: I. Henkinbrant - 010/47 84 89 ou henkinbrant@euro.ucl.ac.be

4 Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure est sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5 Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours

<http://www.uclouvain.be/7893.html>

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du Conseiller aux études de sa Faculté d'origine et l'autorisation du Responsable académique de la mineure en études européennes.

Personne de contact pour les modifications de programme : Isabelle Henkinbrant,
Responsable administrative - par courrier électronique: henkinbrant@euro.ucl.ac.be

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible sous peu dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre **carte d'étudiant** et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre **majeure**.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

Supports disponibles

Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiants sur les supports disponibles.

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

- Informations sur les démarches administratives à effectuer pour l'inscription aux examens :
- L'étudiant inscrit à la mineure en études européennes prend une inscription auprès de sa Faculté d'origine et remplit le formulaire "habituel" mis à sa disposition par la Faculté.
- Les listes de passage des examens oraux sont confectionnées par EURO. Les étudiants ne doivent pas s'inscrire au préalable. L'étudiant est invité à consulter les valves de l'Institut d'études européennes (2ème étage, place des Doyens, 1 à proximité du bureau B.235) ou le site de l'Institut d'études européennes: <http://www.uclouvain.be/7893.html>
- L'étudiant doit, dans un second temps, vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées aux valves papiers de l'Institut d'études européennes.

2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.uclouvain.be/7893.html>

Mineure en études françaises

Objectifs

Les programmes de mineure en "Etudes françaises" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles du français. Comme le français est censé être la langue maternelle des étudiants, on insistera sur la linguistique réflexive ainsi que sur les compétences relevant de l'analyse et de l'histoire de la littérature de langue française, mais la formation pratique aux exigences de l'écrit sera également prise en compte.

En termes d'acquisition de compétences, la mineure vise à développer (a) la maîtrise réceptive et pratique de l'écrit argumenté, (b) une compétence d'analyse linguistique du français contemporain, (c) une compétence méthodologique d'analyse littéraire fondée sur une bonne connaissance de l'histoire de la littérature française et de la critique littéraire.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture françaises dans le cadre des options du master. En outre, ils pourront suivre une finalité spécialisée en français langue étrangère qui leur ouvrira les portes de l'enseignement de cette matière.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle du français. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes.

Pour l'accès à la mineure en études françaises, l'étudiant devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'accès au master en langues et littératures françaises peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

<u>ROM1120</u>	Méthodologie des études littéraires[30h] (2.5 crédits)	Jean-Louis Dufays, Vincent Engel (coord.)
<i>ou le cours suivant, si celui-ci n'a pas été suivi par ailleurs :</i>		
<u>FLTR1550</u>	Théorie de la littérature[30h+7.5h] (3.5 crédits)	Jean-Louis Dufays (coord.), Michel Lisse
<i>Un des trois cours suivants :</i>		
<u>ROM1521</u>	Histoire de la littérature française : XVIIIe et XIXe siècles (1700-1850)[30h] (2.5 crédits) ☒	Georges Jacques
<u>ROM1522</u>	Histoire de la littérature française : XIXe et XXe siècles (1850-1950)[30h] (2.5 crédits) ⊕	Georges Jacques
<u>ROM1523</u>	Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits)	Pierre Piret
<i>Un des deux cours suivants :</i>		
<u>ROM1525</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes narratifs[30h+15h] (4.5 crédits) ☒	Georges Jacques
<u>ROM1526</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes dramatiques[30h+15h] (4.5 crédits) ⊕	Isabelle Ost
<i>Les deux cours suivants :</i>		
<u>ROM1210</u>	Histoire de la littérature française I[45h] (3.5 crédits)	Georges Jacques
<u>ROM1511</u>	Formation à l'écrit argumenté I[7.5h+7.5h] (2 crédits)	Francine Thyriion

Seconde année de la mineure (15 crédits)

<u>ROM1240</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes I[45h+15h] (5.5 crédits)	Pierre Piret
<u>ROM1421</u>	Approches synchroniques du français[30h+22.5h] (5 crédits)	Michel Francard, Françoise Masuy (supplée Anne-Catherine Simon), Françoise Masuy (supplée Michel Francard), Anne-Catherine Simon
<u>ROM1512</u>	Formation à l'écrit argumenté II[7.5h+7.5h] (2 crédits)	Francine Thyriion
<i>Un des deux cours suivants (qui n'a pas encore été suivi) :</i>		
<u>ROM1521</u>	Histoire de la littérature française : XVIIIe et XIXe siècles (1700-1850)[30h] (2.5 crédits) ☒	Georges Jacques
<u>ROM1522</u>	Histoire de la littérature française : XIXe et XXe siècles (1850-1950)[30h] (2.5 crédits) ⊕	Georges Jacques

Informations pratiques

Responsable académique : Fr. Thyriion

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour l'accès à la mineure en études françaises, l'étudiant devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire. Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études de genre

Objectifs

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une réflexion critique sur la place de l'homme et de la femme dans la société, au sein de leur formation de baccalauréat. Le programme offre une formation interdisciplinaire dès le premier cycle. Il soulève en outre des questions épistémologiques importantes : interroger la neutralité des savoirs, questionner la construction des disciplines à partir de la différence hommes / femmes.

Conditions et critères d'accès

La mineure est accessible à tous les étudiants en baccalauréat.

Certains cours au choix (groupe C) clairement identifiés (P) nécessitent cependant d'avoir suivi préalablement un cours de base dans la discipline

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette mineure ne donne pas un accès direct à un Master. Elle facilite le passage vers le Master en Science de la Famille et de la Sexualité.

Structure détaillée

A. Cours obligatoire d'introduction aux études de genre - 6 CRÉDITS

POLS1231 Séminaire interdisciplinaire d'introduction aux études de genre[30h] (6 crédits) Mylene Botbol, Florence Degavre, Catherine Gourbin, Pascale Vielle

B. Cours de base au choix parmi les cours suivants -15 CRÉDITS minimum

BIO1182 Séminaire interdisciplinaire d'anthropologie biologique[0h+30h] (3 crédits) Bernard Feltz, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
DROI1525 Droit et genre[30h] (6 crédits) ▲ 2q N.
ECGE1226 Séminaire : économie du travail[30h] (5 crédits) Muriel Dejemeppe
FILO1140 Philosophie morale[45h+15h] (4.5 crédits)2q Olivier Depré
FILO1270 Anthropologie philosophique[45h+15h] (5 crédits)1q Michel Dupuis, Nathalie Frogneux
ROM1511 Formation à l'écrit argumenté I[7.5h+7.5h] (2 crédits)1q Francine Thyrion
ROM1512 Formation à l'écrit argumenté II[7.5h+7.5h] (2 crédits)2q Francine Thyrion
SPED1215 Genre et sociétés[30h] (3 crédits) Catherine Gourbin, Isabel Yépez Del Castillo

C. Cours au choix - 9 CRÉDITS maximum parmi les cours suivants:

ECGE1317 Théorie des organisations[30h] (3 crédits) Matthieu de Nanteuil-Miribel
ECRI1503 Introduction à la criminologie[30h] (6 crédits)2q Maria Luisa Cesoni, Isabelle Ravier
ROM1524 Histoire de la littérature française du moyen âge[30h] (3 crédits)1q Colette Storms
ROM1544 Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information I[15h] (3 crédits) ⊕ 2q Béatrice Barbalato
ROM1545 Histoire de l'Italie au XXe siècle : analyse de l'information II[15h] (2 crédits) ⊗ 2q Béatrice Barbalato
SC2004 Evolution et hominisation[15h] (3 crédits) Marie-Claire Van Dyck
SEX2140 Approche philosophique de la famille et de la sexualité[30h] (2 crédits)2q Michel Dupuis, Nathalie Frogneux, Nathalie Frogneux (supplée Michel Dupuis)
SEX2420 Psychologie différentielle des sexes[15h] (2 crédits) Eric Baruffol
TRAV2112 Philosophie du travail[30h] (4 crédits) Hervé Pourtois

Les cours suivants nécessitent d'avoir suivi préalablement un cours de base dans la discipline concernée (cours P) :

POLS1314 Droit social[30h] (3 crédits) Bernard Nyssen
PSY1313 Psychologie de la cognition sociale et des relations intergroupes[30h] (4 crédits)1q Vincent Yzerby
SEX2410 Sociologie de la sexualité[30h] (3.5 crédits) Jacques Marquet
SEX2450 Régulation de la fécondité: aspects médicaux, psychologiques et sociaux[15h] (3.5 crédits) Armand Lequeux
SOC2434 Sociologie de la famille[30h] (3.5 crédits) Jacques Marquet
TRAV2212 Sociologie du travail[30h] (4 crédits)1q Bernard Francq

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Nathalie Frogneux

Personne de contact : Chantal Herman (POLS)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure et sa vérification

Après son inscription en BAC12 au secrétariat général des étudiants, de fin juin à mi-septembre, l'étudiant est invité à s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB :

<http://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son année, peut demander à basculer les cours d'une année à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB :

<http://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en études grecques

Objectifs

Offrir aux étudiants de premier cycle une formation universitaire de base en langue, littérature et civilisation grecques, en vue de l'acquisition d'une compétence complémentaire à leur cursus principal. A côté de cette finalité propre, la mineure en études grecques facilite l'accès au master en langues et littératures anciennes pour l'étudiant qui n'a pas le baccalauréat correspondant.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tout étudiant de baccalauréat, quel que soit son cursus principal.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeure en langue et littérature modernes et anciennes (latin/français) - mineure en études grecques : accès au master en langues et littératures anciennes : orientation " classiques " moyennant le prérequis suivant : Langue grecque II (6 crédits). Les étudiants qui auront suivi le cours FLTR 1770 Initiation au grec ajouteront les trois prérequis suivants : Langue grecque II (6 crédits), Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité (2 crédits).

Autres majeures en philosophie et lettres - mineure en études grecques : accès au master en langues et littératures anciennes : orientation " classiques " moyennant une année d'études complémentaire de maximum 42 crédits comprenant :

- 5 crédits de cours méthodologiques : Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité (2 crédits)
- le cours de langue grecque II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature latines (maximum 31 crédits)

Majeures hors philosophie et lettres - mineure en études grecques : accès au master en langues et littératures anciennes : orientation " classiques " moyennant une année d'études complémentaire de maximum 50 crédits comprenant :

- 13 crédits de cours méthodologiques à définir selon la majeure suivie
- le cours de langue grecque II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature latines (maximum 31 crédits)

Structure détaillée

Première année de la mineure

<u>FLTR1770</u>	Initiation au grec[30h+30h] (5 crédits)	Claude Obsomer
<i>Les étudiants dispensés du cours FLTR1770 Initiation au grec sont tenus de suivre les deux cours suivants :</i>		
<u>GLOR1410</u>	Introduction aux sciences de l'antiquité[30h] (3 crédits)	André Cheyns
<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2 crédits)	N.

Les étudiants qui ont suivi ces deux derniers cours dans le cadre d'un autre programme sont tenus de choisir 5 crédits parmi les trois cours suivants :

<u>GLOR1571</u>	Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes[15h] (2 crédits)	Yves Duhoux
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits)	Marco Cavaliéri, Jan Driessen
<u>GLOR1171</u>	Grammaire de base et lecture de textes grecs[60h+22.5h] (8 crédits)	André Cheyns

Les étudiants qui ont suivi le cours GLOR1171 dans le cadre d'un autre programme sont tenus de suivre les cours GLOR1271 Langue grecque I et GLOR1571 Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes.

<u>GLOR1441</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1442</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊗	Monique Dopchie

Seconde année de mineure

<u>GLOR1441</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1442</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊗	Monique Dopchie
<u>GLOR1491</u>	Explication d'auteurs grecs : poésie[45h] (7 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1492</u>	Explication d'auteurs grecs : prose[45h] (7 crédits) ⊗	Monique Dopchie
<u>GLOR1271</u>	Langue grecque I[30h+15h] (6 crédits)	André Cheyns

Les étudiants qui ont suivi le cours GLOR1271 sont tenus de suivre le cours GLOR1371 Langue grecque II.

Informations pratiques

Responsable académique : P.-A. Deproost

Personne de contact : M.-A. Jacquemin, secrétaire administrative du département d'études grecques, latines et orientales, Collège Erasme, bureau c 318, courriel : jacquemin@glor.ucl.ac.be, tél. : 010/474958

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**1. Informations sur les pré-requis, ...**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles**1. Informations sur le service-cours**

Plusieurs cours magistraux sont progressivement disponibles sur la toile et ils sont accompagnés d'exercices qui permettent l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Organisation des examens**1. Inscription aux examens**

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études hispaniques

Objectifs

Le programme de la mineure en "Etudes hispaniques" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles de l'espagnol.

L'accent sera surtout mis sur l'apprentissage actif de la langue, mais le programme comporte aussi une introduction à l'histoire de la littérature et à la culture espagnoles. En termes d'acquisition de compétences, la mineure vise prioritairement à développer une maîtrise réceptive et active, à l'oral comme à l'écrit, de l'espagnol.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) ainsi que de langues et littératures françaises et romanes qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture hispaniques dans le cadre des options du master. En outre, dans le cadre de l'agrégation, les romanistes pourront suivre, complémentirement à la formation didactique dans leur discipline de base, des cours de didactique de la langue et de la littérature espagnoles qui leur ouvriront les portes de l'enseignement de l'espagnol.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle de l'espagnol. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes.

Pour l'accès à la mineure en études hispaniques, les cours FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II seront exigés. L'étudiant qui n'aura pas suivi ces deux cours devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne connaissance de l'espagnol.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'admission au master en langues et littératures françaises et romanes peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Prérequis : FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II

A suivre nécessairement la première année de la mineure (6 crédits)

<u>HISP1000</u>	Lectorat[15h] (2 crédits)	N.
<u>ESPA1800</u>	Espagnol - compréhension de textes [60h] (4 crédits)	Paula Lorente

A répartir, sur deux ans, en fonction des cours disponibles

<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (5 crédits) ☒	N.
<i>ou</i>		
<u>ARKE1448</u>	Arts et civilisations : époque contemporaine[30h] (5 crédits) ⊕	Philippe Bragard, Alexander Streitberger
<u>ROM1535</u>	Le monde hispanique : culture et civilisation II[15h] (2 crédits) ⊕	Geneviève Fabry
<u>ROM1534</u>	Le monde hispanique : culture et civilisation I[15h] (2 crédits) ☒	Geneviève Fabry
<u>ROM1537</u>	Histoire de la littérature hispano-américaine[30h+15h] (5 crédits) ⊕	Geneviève Fabry
<u>ROM1537A</u>	Histoire de la littérature hispano-américaine[30h] (3 crédits) ⊕	N.
<u>ROM1531</u>	Histoire de la littérature espagnole[30h+15h] (5 crédits) ☒	Geneviève Fabry
<u>ROM1531A</u>	Histoire de la littérature espagnole[30h] (3 crédits) ☒	N.

L'étudiant suivra les cours de littérature hispano-américaine et de littérature espagnole avec les exercices, la 1ère année de la mineure et sans les exercices, la 2ème année de la mineure.

<u>ROM1743</u>	Espagnol III[30h+15h] (4 crédits)	Geneviève Fabry, Robert Verdonk
<u>ROM1533</u>	Approches synchroniques de l'espagnol[15h] (3 crédits)	Robert Verdonk

Informations pratiques

Responsable académique : G. Fabry

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour l'accès à la mineure en études hispaniques, les cours FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II seront exigés. L'étudiant qui n'aura pas suivi ces deux cours devra réussir un test (écrit et oral) qui donnera la preuve d'une connaissance équivalente de l'espagnol.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études italiennes

Objectifs

Le programme de la mineure en "Etudes italiennes" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles de l'italien.

L'accent sera surtout mis sur l'apprentissage actif de la langue, mais le programme comporte aussi une introduction à l'histoire

de la littérature et à la culture italiennes. En terme d'acquisition de compétences, la mineure vise prioritairement à développer une maîtrise réceptive et active, à l'oral, comme à l'écrit, de l'italien.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) et de langues et littératures françaises et romanes qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture italiennes dans le cadre des options du master. En outre, dans le cadre de l'agrégation, les romanistes pourront suivre, complémentirement à la formation didactique dans leur discipline de base, des cours de didactique de la langue et de la littérature italiennes qui leur ouvriront les portes de l'enseignement de l'italien.

Conditions et critères d'accès

Dans la mesure des compatibilités horaires, le programme s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle de l'italien. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes. Pour une question d'encadrement, le nombre d'étudiants admis est limité à 25. La motivation de l'étudiant et la cohérence globale de son projet seront prises en compte dans la sélection. L'étudiant est invité à expliquer les raisons de son choix dans une lettre de motivation.

Pour la mineure en études italiennes, aucun prérequis n'est exigé. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse suivante : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_ita.doc

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'admission au master en langues et littératures françaises et romanes peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Access_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

FLTR1750 Langue italienne I[15h+30h] (5 crédits) Silvia Lucchini (coord.), Costantino Maeder

ou, si ce cours a déjà été suivi, l'un des deux cours suivants :

ROM1541 Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (5 crédits) ☒ Costantino Maeder

ROM1542 Histoire de la littérature italienne II[15h+15h] (5 crédits) ⊕ Costantino Maeder

ROM1751 Italien II[15h+30h] (5 crédits) Costantino Maeder

ROM1543 Pratique de la langue italienne[15h] (2 crédits) Costantino Maeder

Pour les étudiants non romanistes :

ROM1410 Introduction aux études romanes : linguistique[22.5h+7.5h] (3 crédits) Jean Klein

Pour les étudiants romanistes :

ROM1544A Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information I[15h] (3 crédits) N.

ROM1545A Histoire de l'Italie au XXe siècle : analyse de l'information II[15h] (3 crédits) ▲ N.

Seconde année de la mineure (15 crédits)

ITAL1800 Italien - compréhension de textes[60h] (4 crédits) Laura Scarpa

ROM1753 Italien III[30h+15h] (4 crédits) Costantino Maeder

Année paire

ROM1542 Histoire de la littérature italienne II[15h+15h] (5 crédits) ⊕ Costantino Maeder

ROM1544 Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information I[15h] (2 crédits) ⊕ Béatrice Barbalato

Année impaire

ROM1541 Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (5 crédits) ☒ Costantino Maeder

ROM1545 Histoire de l'Italie au XXe siècle : analyse de l'information II[15h] (2 crédits) ☒ Béatrice Barbalato

Informations pratiques

Responsable académique : C. Maeder

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour une question d'encadrement, le nombre d'étudiants admis est limité à 25, aucun prérequis n'est exigé. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_ita.doc

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études latines

Objectifs

Offrir aux étudiants de premier cycle une formation universitaire de base en langue, littérature et civilisation latines, dans la perspective de l'acquisition d'une compétence complémentaire à leur cursus principal. A côté de cette finalité propre, la mineure en études latines facilite l'accès : 1) au master en langues et littératures anciennes pour l'étudiant qui n'a pas le baccalauréat correspondant ; 2) au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin-français) pour l'étudiant qui n'a pas le baccalauréat correspondant.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tout étudiant de baccalauréat, quel que soit son cursus principal.

Formations accessibles au terme de la mineure :**Majeure en langues et littératures anciennes - orientation "orientales" (langue grecque) :**

accès au master en langues et littératures anciennes - orientation "classiques" moyennant le prérequis suivant : Langue latine II (6 crédits).

Majeure en langues et littératures françaises et romanes - mineure en études latines :

accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant le prérequis suivant : Langue latine II (6 crédits). Les étudiants qui auront suivi le cours FLTR 1760 Initiation au latin ajouteront les trois prérequis suivants : Langue latine II (6 crédits), Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité (2 crédits).

Autres majeures en philosophie et lettres - mineure en études latines :

1. accès au master en langues et littératures anciennes : orientation "classiques" moyennant une année d'études complémentaire de maximum 42 crédits comprenant :

- 5 crédits de cours méthodologiques : Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité (2 crédits)
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature grecques (maximum 31 crédits)

2. accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant une année d'études complémentaire de maximum 56 crédits comprenant :

- 5 crédits de cours méthodologiques : Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité (2 crédits)
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- 45 crédits en langue et littérature françaises à définir en fonction de la majeure suivie. Ces crédits incluront un séminaire (3 crédits).

Majeures hors philosophie et lettres - mineure en études latines :

1. accès au master en langues et littératures anciennes : orientation "classiques" moyennant une année d'études complémentaire de maximum 50 crédits comprenant :

- 13 crédits de cours méthodologiques à définir selon la majeure suivie
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature grecques (maximum 31 crédits)

2. accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant une année d'études complémentaire de maximum 64 crédits comprenant :

- 13 crédits de cours méthodologiques à définir selon la majeure suivie
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- 45 crédits en langue et littérature françaises à définir en fonction de la majeure suivie. Ces crédits incluront un séminaire (3 crédits).

Structure détaillée**Première année de la mineure**

FLTR1760 Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits) Alain Meurant

Les étudiants dispensés du cours FLTR 1760 Initiation au latin sont tenus de suivre les deux cours suivants :

GLOR1410 Introduction aux sciences de l'antiquité[30h] (3 crédits) André Cheyns

FLTR1420A Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2 crédits) N.

Les étudiants qui ont suivi ces deux derniers cours dans le cadre d'un autre programme sont tenus de choisir 5 crédits parmi les trois cours suivants :

GLOR1571 Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes[15h] (2 crédits) Yves Duhoux

HIST1381 Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits) Françoise Van Haepen

ARKE1446 Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) Marco Cavaliéri, Jan Driessen

GLOR1141 Grammaire de base et lecture de textes latins[45h+22.5h] (8 crédits) Lambert Isebaert, Alain Meurant

GLOR1431 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕ Paul Deproost

GLOR1432 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊗ Paul Deproost

Seconde année de mineure

GLOR1431 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕ Paul Deproost

GLOR1432 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊗ Paul Deproost

<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ☒	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1241</u>	Langue latine I[30h+15h] (6 crédits)	Lambert Isebaert

Informations pratiques

Responsable académique : P.-A. Deproost

Personne de contact : M.-A. Jacquemin, secrétaire administrative du département d'études grecques, latines et orientales, Collège Erasme, bureau c 318, courriel : jacquemin@glor.ucl.ac.be, tél. : 010/474958

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Plusieurs cours magistraux sont déjà disponibles sur la toile et ils sont accompagnés d'exercices qui permettent l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études littéraires

Objectifs

L'objectif de la mineure en études littéraires est d'initier des étudiants de premier cycle universitaire à l'approche scientifique du phénomène littéraire, de les sensibiliser à la littérature comme vecteur de la culture et, de manière plus générale, de favoriser une lecture critique de l'information.

En termes d'acquisition de compétences, l'étudiant aura acquis, au terme de sa formation, les principaux concepts de la théorie de la littérature lui permettant de mener à bien des analyses de textes. Il sera à même d'acquérir des compétences théoriques complémentaires qui lui permettront d'appréhender le texte littéraire dans toute sa complexité. Il aura eu l'occasion de rencontrer des oeuvres littéraires de cultures différentes et de les approcher ou analyser dans un esprit comparatiste. Il aura acquis une préparation qualitative non négligeable à la rédaction du mémoire et sera plus à même d'entreprendre une maîtrise à orientation littéraire. Pour les étudiants ROM, GERM, CLAS en particulier, ce programme favorisera le développement des capacités critiques nécessaires à de futures recherches en littérature.

Conditions et critères d'accès

Le programme est ouvert à tous les étudiants de premier cycle de base universitaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

S'il a suivi une majeure CLAS, LAFR, ROM, GERM ou ROGE, le porteur de la mineure en Etudes littéraires pourrait, en fonction des cours qu'il aura suivis, être autorisé, moyennant une année d'études complémentaire, à accéder à un autre master parmi les suivants : CLAS, LAFR, ROM, ou ROGE. Le programme de l'année complémentaire sera établi au cas par cas par les responsables du master concerné.

Structure détaillée

Les cours suivis ou prévus au programme de la majeure ne peuvent être intégrés au programme de la mineure (attention aux équivalences de cours dans d'autres universités). Il est prudent de considérer les cours obligatoires (majeure) de la 3e année de baccalauréat, avant d'effectuer les choix de cours ci-après.

I. Théorie et méthodologie de la littérature (pour un total de 7 crédits au moins)

Cours obligatoires*

<u>FLTR1550</u>	Théorie de la littérature[30h+7.5h] (3.5 crédits)	Jean-Louis Dufays (coord.), Michel Lisse
<u>ROM1120</u>	Méthodologie des études littéraires[30h] (3,5 crédits)	Jean-Louis Dufays, Vincent Engel (coord.)

(*) Si ces cours font partie du programme de la majeure, les étudiants choisiront leurs cours de théorie et méthodologie de la littérature parmi les cours au choix.

Cours au choix :

<u>COMU1222</u>	Littérature et société[30h+10h] (4 crédits)	Marc Lits
<u>FLTR1291</u>	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire[15h+15h] (3 crédits)	Michel Dorban, Cédric Fairon
<u>FLTR1630</u>	Logique et argumentation en sciences humaines[30h] (3 crédits)	Jean Leclercq
<u>POLS1225</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Delière
<u>GERM1114</u>	Littérature allemande: initiation à l'étude scientifique de la littérature[30h] (3 crédits)	Antje Büssgen
<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures (*)</i>		
<u>GERM1124</u>	Littérature anglaise: initiation à l'étude scientifique de la littérature[30h] (3 crédits)	Véronique Bragard
<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures (*)</i>		
<u>GERM1134</u>	Littérature néerlandaise: initiation à l'étude scientifique de la littérature[30h] (3 crédits)	Sonja Vanderlinden

Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures ()*

(*) Ces cours sont donnés dans la langue cible, tout en étant destinés à un public issu du secondaire.

II. Histoire de la littérature et analyse d'auteurs (pour un total de 11 crédits au moins, à choisir dans la liste des cours ci-dessous : points 2.0. à 2.8.)

2.0. Littératures européennes

<u>FLTR1510</u>	Introduction aux principales littératures européennes I[30h] (5 crédits)	Paul Deproost, Guido Latre, Jean-Claude Polet (coord.)
<u>FLTR1520</u>	Introduction aux principales littératures européennes II[30h] (3.5 crédits)	Jean-Claude Polet

2.1. Littératures de langue française

<u>ROM1210</u>	Histoire de la littérature française I[45h] (3.5 crédits)	Georges Jacques
----------------	-----------------------------------------------------------	-----------------

<u>ROM1521</u>	Histoire de la littérature française : XVIIIe et XIXe siècles (1700-1850)[30h] (3,5 crédits) ☒	Georges Jacques
<i>ou</i>		
<u>ROM1522</u>	Histoire de la littérature française : XIXe et XXe siècles (1850-1950)[30h] (3,5 crédits) ⊕	Georges Jacques
<u>ROM1523</u>	Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits)	Pierre Piret
<u>ROM1240</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes I[45h+15h] (5.5 crédits)	Pierre Piret
<u>ROM1525</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes narratifs[30h+15h] (4.5 crédits) ☒	Georges Jacques
<i>ou</i>		
<u>ROM1526</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes dramatiques[30h+15h] (4.5 crédits) ⊕	Isabelle Ost

2.2. Littératures de langue anglaise

Note : ces cours, donnés dans la langue cible, exigent une connaissance linguistique préalable.

<u>GERM1324</u>	Histoire des idées et de la littérature en Grande-Bretagne I[30h] (4 crédits)	Guido Latre
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1524</u>	Histoire des idées et de la littérature en Grande-Bretagne II[30h] (4 crédits)	Guido Latre
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1325</u>	Civilisation des pays de langue anglaise : aspects culturels[30h] (4 crédits) ☒	Guido Latre
<i>ou</i>		
<u>GERM1525</u>	Civilisation des pays de langue anglaise : réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Guido Latre

2.3. Littératures de langue néerlandaise

Note : ces cours, donnés dans la langue cible, exigent une connaissance linguistique préalable.

<u>GERM1334</u>	Histoire des idées et de la littérature aux Pays-Bas I[30h] (4 crédits)	Sonja Vanderlinden
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1534</u>	Histoire des idées et de la littérature aux Pays-Bas II[30h] (4 crédits)	Sonja Vanderlinden
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1335</u>	Civilisation des pays de langue néerlandaise : aspects culturels[30h] (4 crédits) ☒	Ludovic Beheydt
<i>ou</i>		
<u>GERM1535</u>	Civilisation des pays de langue néerlandaise : réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Ludovic Beheydt

2.4. Littératures de langue allemande

Note : ces cours, donnés dans la langue cible, exigent une connaissance linguistique préalable.

<u>GERM1314</u>	Histoire des idées et de la littérature en Allemagne I[30h] (4 crédits)	Hubert Roland
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1514</u>	Histoire des idées et de la littérature en Allemagne II[30h] (4 crédits)	Stéphanie Vanasten
	<i>Cours accompagné d'un monitorat - 10 heures</i>	
<u>GERM1315</u>	Civilisation des pays de langue allemande : aspects culturels[30h] (4 crédits) ☒	N.
<i>ou</i>		
<u>GERM1515</u>	Civilisation des pays de langue allemande : réalités contemporaines[30h] (4 crédits) ⊕	Antje Büssgen

2.5. Littératures de langue italienne

Note : ces cours, donnés dans la langue cible, exigent une connaissance linguistique préalable.

<u>ROM1541</u>	Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (5 crédits) ☒	Costantino Maeder
<i>ou</i>		
<u>ROM1542</u>	Histoire de la littérature italienne II[15h+15h] (5 crédits) ⊕	Costantino Maeder

ROM1544 Histoire de l'Italie au XIXe siècle : analyse de l'information I[15h] (2 crédits) ⊕ Béatrice Barbalato

ou

ROM1545 Histoire de l'Italie au XXe siècle : analyse de l'information II[15h] (2 crédits) ⊖ Béatrice Barbalato

2.6. Littératures de langue espagnole

Note : ces cours, donnés dans la langue cible, exigent une connaissance linguistique préalable.

ROM1531 Histoire de la littérature espagnole[30h+15h] (5 crédits) ⊖ Geneviève Fabry

ou

ROM1537 Histoire de la littérature hispano-américaine[30h+15h] (5 crédits) ⊕ Geneviève Fabry

ROM1534 Le monde hispanique : culture et civilisation I[15h] (2 crédits) ⊖ Geneviève Fabry

ou

ROM1535 Le monde hispanique : culture et civilisation II[15h] (2 crédits) ⊕ Geneviève Fabry

2.7. Littératures classiques

Note : ces cours, à l'exception des cours d'auteurs, n'exigent pas de prérequis linguistiques (textes anciens en traduction)

GLOR1441 Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕ Monique Dopchie

ou

GLOR1442 Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊖ Monique Dopchie

GLOR1491 Explication d'auteurs grecs : poésie[45h] (7 crédits) ⊕ Monique Dopchie

ou

GLOR1492 Explication d'auteurs grecs : prose[45h] (7 crédits) ⊖ Monique Dopchie

Les étudiants peuvent suivre ce cours dans la totalité ou ne prendre qu'une des deux parties à raison de 3,5 crédits.

GLOR1431 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕ Paul Deproost

ou

GLOR1432 Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊖ Paul Deproost

GLOR1481 Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ⊖ Paul Deproost

ou

GLOR1482 Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕ Paul Deproost

Les étudiants peuvent suivre ce cours dans la totalité ou ne prendre qu'une des deux parties à raison de 3,5 crédits.

2.8. Littératures orientales et africaines

FLTR2161 Littératures orales et cultures africaines[30h] (3 crédits) ⊕ Clementine Madiya Nzuji

GLOR1511 Histoire et société du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I[30h] (3 crédits) ⊕ René Lebrun, Claude Obsomer

ou

GLOR1512 Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I[30h] (3 crédits) ⊖ René Lebrun, Claude Obsomer

GLOR1521 Histoire et société de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊕ Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon

ou

GLOR1522 Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊖ Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon

GLOR1531 Histoire et société de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊕ Godefroid De Callatay

ou

GLOR1532 Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊖ Godefroid De Callatay

GLOR1531 Histoire et société de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊕ Godefroid De Callatay

ou

GLOR1532 Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊖ Godefroid De Callatay

III. Séminaires (pour un total de 6 crédits au moins)

<u>ROM1395</u>	Séminaire : littérature comparée (littératures romanes)[15h] (3 crédits)	Geneviève Fabry, Costantino Maeder, Jean-Claude Polet
<u>ROM1373</u>	Séminaire: analyse et pratique de la création littéraire[15h] (3 crédits)	Vincent Engel
<u>ROM1378</u>	Séminaire: introduction à la sociologie de la littérature[15h] (3 crédits)	Jean-Louis Tilleuil
<u>ROM1392</u>	Séminaire : analyse d'auteurs français et francophones[15h] (3 crédits)	Georges Jacques
<u>ROM1394</u>	Séminaire : concepts et textes littéraires[15h] (3 crédits)	Jean-Claude Polet

D'autres cours peuvent être suivis dans d'autres universités, sous réserve de l'accord du gestionnaire de programme.

Informations pratiques

Responsable académique : M. Lisse

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**1. Informations sur les pré-requis, ...**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles**1. Informations sur le service-cours**

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études médiévales

Objectifs

La mineure en études médiévales vise à donner aux étudiants de toute discipline une formation de base pluridisciplinaire dans le domaine des études médiévales. Celle-ci concerne aussi bien les méthodologies que les contenus. Le programme prévoit une introduction aux fondements culturels de la civilisation médiévale (mondes chrétien, antique et byzantin, Islam, etc.) et a pour ambition d'initier à plusieurs aspects de la culture et de la société médiévales. En termes d'acquisition de compétences, l'étudiant aura acquis, au terme de sa mineure, une formation de base dans le domaine des études médiévales; il se sera familiarisé avec les méthodologies et aura été initié à une approche pluridisciplinaire.

La mineure peut être suivie dans le but d'acquérir une compétence complémentaire à celle de la formation principale. A ce titre, elle a une finalité autonome.

La mineure a également pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances de la période médiévale dès le premier cycle. Cet approfondissement pourra trouver un prolongement au niveau du 2^e cycle (filière Moyen-Âge et mémoire en rapport avec les études médiévales dans la formation de base; orientation études médiévales proposée aux différentes maîtrises de la Faculté de Philosophie et Lettres). Elle facilitera l'accès aux enseignements de maîtrise portant sur les divers aspects de la civilisation médiévale.

Conditions et critères d'accès

Le programme est ouvert à tous les étudiants de premier cycle de base universitaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

S'il a suivi une majeure en "Langues et littératures françaises et romanes" (ROM) ou en "Langues et littératures modernes et anciennes, latin-français" (LAFR), le porteur de la mineure en études médiévales pourrait, en fonction des cours qu'il aura suivis, être autorisé, moyennant une année complémentaire, à accéder à l'autre master précité. Le programme de l'année complémentaire sera établi au cas par cas par les responsables des masters concernés.

Structure détaillée

30 crédits à répartir sur deux années d'études.

Les cours ayant été suivis dans la majeure ne pourront être suivis dans la mineure.

Le programme de l'étudiant devra être soumis pour approbation au secrétaire de l'Institut d'études médiévales.

1. Langues et textes (5 crédits au moins)

<u>ROM1230</u>	Explication d'auteurs français du moyen âge I[30h] (3 crédits)	Claude Thiry
<u>ROM1250</u>	Explication d'auteurs français du moyen âge II[30h] (3,5 crédits)	Claude Thiry
<u>ROM1524</u>	Histoire de la littérature française du moyen âge[30h] (3 crédits)	Colette Storms
<u>ROM1370</u>	Séminaire: langue et littérature françaises médiévales[15h] (3 crédits)	Claude Thiry
<u>ROM1541</u>	Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (3,5 crédits) ☒	Costantino Maeder
<u>GLOR1661</u>	Arabe classique I[30h] (6 crédits) ⊕	Godefroid De Callatay
<u>GLOR1662</u>	Arabe classique I[30h] (6 crédits) ☒	Godefroid De Callatay
<u>FILO1325</u>	Textes philosophiques II: Explication d'auteurs médiévaux[30h] (4 crédits)	Jean-Michel Counet, Jacqueline Hamesse (supplée Jean-Michel Counet)
<u>FLTR1760</u>	Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)	Alain Meurant
<u>FLTR1780</u>	Langue et textes latins : poésie[30h+15h] (5 crédits) ☒	Paul Deproost (coord.), Jean-Marie Yante
<u>FLTR1781</u>	Langue et textes latins : prose[30h+15h] (5 crédits) ⊕	Paul Deproost, Jean-Marie Yante
<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1432</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ☒	Paul Deproost

<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ☒	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost

Pour pouvoir choisir ces six derniers cours, les étudiants doivent avoir suivi dans les quatre dernières années de l'enseignement secondaire un programme qui prévoit 4 heures de latin par semaine, ou avoir suivi le cours FLTR 1760 ou encore réussir un test d'orientation en début d'année.

2. Tradition chrétienne et philosophie (5 crédits au moins)

<u>THEO1110</u>	Introduction à la Bible[105h] (9 crédits)	Elena Di Pede (supplée André Wénin), Camille Focant, André Wénin, André Wénin (supplée Camille Focant)
-----------------	-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce cours peut être suivi entièrement ou partiellement: Ancien Testament (3 crédits), Nouveau Testament (3 crédits), Théologie (3 crédits)

<u>THEO1202</u>	Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕	Jean-Marie Auwers
<u>THEO1271</u>	Histoire du christianisme : Moyen âge[30h] (2 crédits) ☒	Jacques Pijcke
<u>FILO1281</u>	Histoire de la philosophie II: Histoire de la philosophie du moyen âge[30h] (3 crédits) ☒	Jean-Michel Counet
<u>FILO1282</u>	Histoire de la philosophie III: Histoire de la philosophie arabe[30h] (3 crédits) ▲	N.
<u>THEO1230</u>	Lecture de textes latins chrétiens[30h] (2 crédits)	Paul Deproost

3. Arts et histoire (5 crédits au moins)

<u>ARKE1235</u>	Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques[22.5h] (3 crédits)	Eric De Waele, Pauline Voute
<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (6 crédits) ☒	N.
<u>HIST1411</u>	Historiographie I[15h] (2 crédits)	Jacques Pijcke
<u>FLTR1420B</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : moyen-âge[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>FLTR1430</u>	Critique de l'information[30h+10h] (3.5 crédits)	Laurence Van Ypersele (coord.), Guy Zelis
<u>HIST1432</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge[15h+15h] (4 crédits)	Jacques Pijcke, Jean-Marie Yante
<u>HIST1392</u>	Séminaire : moyen âge[22.5h] (8 crédits)	Jacques Pijcke, Jean-Marie Yante
<u>HIST2231</u>	Histoire des institutions : moyen âge[30h] (3 crédits)	Jean-Marie Yante
<u>ROM1534</u>	Le monde hispanique : culture et civilisation I[15h] (2 crédits) ☒	Geneviève Fabry
<u>GLOR1521</u>	Histoire et société de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊕	Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon
<u>GLOR1522</u>	Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ☒	Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon
<u>GLOR1531</u>	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊕	Godefroid De Callatay
<u>GLOR1532</u>	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ☒	Godefroid De Callatay
<u>GLOR1571</u>	Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes[15h] (3 crédits)	Yves Duhoux

Les étudiants ont la possibilité de choisir dans les trois ensembles thématiques décrits ci-dessus un ou plusieurs cours liés aux domaines suivants: Théologie, Philosophie médiévale, Histoire et culture antiques, Langue et littérature française du Moyen-Âge, Histoire de l'Occident médiéval, Histoire et culture de l'Orient médiéval, Archéologie et histoire de l'art au Moyen-Âge. Le choix de ces compléments devra être approuvé par la Commission de gestion des diplômes d'études médiévales.

Informations pratiques

Responsable académique : B. Van Den Abeele

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études néerlandaises

Objectifs

Initier à l'étude de la langue, de la culture et de la littérature néerlandaises. En termes d'acquisition de compétences, le programme de la mineure vise à développer une compétence de communication (voir la partie obligatoire du programme) et en fonction des choix personnels de l'étudiant, des compétences linguistiques, littéraires et/ou culturelles au sens large.

Conditions et critères d'accès

La mineure en études néerlandaises est accessible aux étudiants inscrits aux baccalauréats en "langues et littératures" (modernes ou anciennes ou mixtes). Les étudiants intéressés par cette mineure doivent être dûment motivés et disposer d'une certaine connaissance (et compétence) de départ.

L'accès à la mineure suppose en effet un acquis minimal défini par le Conseil de l'Europe sous le label "A2" ou encore "Basic user" (cf. "Common European Framework of Reference for Languages : Learning, teaching, Assessment", Council of Europe, CUP, 2001). Cet acquis **minimal** devrait - en théorie - être garanti si on a suivi avec fruit l'apprentissage de cette langue en humanités pendant quatre années à raison de deux heures par semaine au moins.

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au master en langues et littératures modernes (LLM), orientation germanique :

(i) - L'accès au master en LLM, orientation germanique, est bien évidemment garanti 'automatiquement' pour tout titulaire d'un baccalauréat en LLM, orientation germanique. Cependant, en fonction de la mineure choisie (en l'occurrence une troisième langue germanique), le bachelier en LLM, orientation germanique pourra librement choisir quelles deux langues germaniques feront partie de son programme de master.

(ii) - Le bachelier en LLM (orientation générale, combinant une langue germanique + une autre langue moderne) qui choisit une mineure en études anglaises, allemandes ou néerlandaises pourra aussi, sans complément, s'inscrire directement dans l'orientation germanique du master et poursuivre l'étude des deux langues germaniques étudiées dans son baccalauréat (majeure + mineure).

Il n'y a aucune autre possibilité automatique de s'inscrire au master LLM, orientation GERM.

- Accès direct au master en langues et littératures modernes, orientation générale (via une mineure en études allemandes ou néerlandaises) :

L'accès direct au master en LLM, orientation générale, est possible pour un bachelier en langues et littératures françaises et romanes, moyennant une mineure en études allemandes ou néerlandaises; de même, l'accès au master en LLM, orientation générale, est aussi possible - dans les mêmes conditions - pour un bachelier titulaire d'un diplôme de baccalauréat en langues et littératures modernes et anciennes (en combinant dans le master le français et la langue germanique suivie dans la mineure).

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

Socle obligatoire (15 crédits) :

FLTR1730 Langue néerlandaise[30h+30h] (5 crédits) Philippe Hiligsmann

GERM1131 Compétence audio-orale de la langue néerlandaise : Pierre Godin
compréhension à l'audition et expression orale[15h+15h] (3,5 crédits)

Cours accompagné de 15h d'exercices oraux interactifs et de 15h d'exercices en laboratoire (organisés en séries), le total des "heures de contact" s'élève donc à 60h pour les étudiants.

GERM1132 Compétence écrite de la langue néerlandaise: compréhension à la lecture et expression écrite[15h+15h] (3,5 crédits) Jean-Pierre Colson

Cours accompagné de productions écrites corrigées de façon individuelle.

GERM1133 Grammaire de base de la langue néerlandaise[30h+15h] (3 crédits) Pierre Godin

Seconde année de la mineure (15 crédits)

Options :

15 crédits au choix parmi les cours de néerlandais du programme de baccalauréat : cours de compétence audio-orale et écrite, de civilisation, de littérature ou de linguistique.

On conseillera aux étudiants qui comptent utiliser leur mineure pour réorienter le choix des langues du master (voir infra : formations accessibles au terme des mineures) de choisir les cours de la 2e année de la mineure en fonction de la finalité qu'ils donneront à leur master.

Informations pratiques

Responsable académique : Ph. Hiligsmann

Personne de contact : Annie Troost, secrétaire administrative du département d'études germaniques, Collège Erasme, bureau c 359, courriel : troost@germ.ucl.ac.be, tél. : 010/474940

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

La présence aux cours de compétence communicative et aux exercices qui les accompagnent est requise si l'on souhaite profiter au maximum de la formation proposée. Différentes séances d'exercices seront proposés à des moments différents.

2. Admission à la mineure

L'étudiant (qui remplit les conditions d'accès arrêtées par le département GERM) adresse à la personne de contact du département la preuve de son acquis minimal dans la langue, sous la forme d'une attestation délivrée par l'école secondaire.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études orientales

Objectifs

Initier des étudiants de premier cycle aux études orientales, en particulier aux langues et civilisations de l'Orient, dans les différents domaines que voici : 1°) Égypte et Proche-Orient antiques, y compris le monde biblique, 2°) Byzance et Orient chrétien, y compris le Caucase, 3°) Mondes arabe et musulman, 4°) Inde et Extrême-Orient.

Conditions et critères d'accès

Le programme est destiné à tout étudiant de baccalauréat, quel que soit son programme principal, sans prérequis ou condition d'admission.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeure en philosophie et lettres + mineure en études orientales : accès direct au master en langues et littératures anciennes : orientation " orientales ".

Autres majeures + mineure en études orientales : accès au master en langues et littératures anciennes : orientation " orientales " moyennant deux prérequis : un cours d'introduction aux sciences du langage (3,5 crédits) et un cours de critique historique ou littéraire (3 crédits).

Structure détaillée**Structure du programme****Première année de la mineure :**

6 crédits : Langue A

6 crédits :

- Langue A
- ou langue B

3 crédits : Cultures et civilisations

Seconde année de mineure :

6 crédits : Langue A

6 crédits :

- Langue A
- ou langue B
- ou Cultures et civilisations

3 crédits : Cultures et civilisations

Contenu du programme :**Langues***- Langues A :*

<u>FLTR1770</u>	Initiation au grec[30h+30h] (6 crédits)	Claude Obsomer
<u>GLOR1171</u>	Grammaire de base et lecture de textes grecs[60h+22.5h] (8 crédits)	André Cheyns
<u>GLOR1271</u>	Langue grecque I[30h+15h] (6 crédits)	André Cheyns
<u>GLOR1371</u>	Langue grecque II[37.5h+7.5h] (6 crédits)	Yves Duhoux
Année paire		
<u>GLOR1611</u>	Langues à écriture cunéiforme I (akkadien, hittite)[30h] (6 crédits) ⊕	René Lebrun
<u>GLOR1621</u>	Ancien égyptien I[30h] (6 crédits) ⊕	Claude Obsomer
<u>GLOR1631</u>	Hébreu biblique I[45h] (6 crédits) ⊕	André Wénin
<u>GLOR1641</u>	Langues araméennes I (araméen, syriaque)[30h] (6 crédits) ⊕	Jean-Claude Haelewyck, Andrea Barbara Schmidt, Andrea Barbara Schmidt
<u>GLOR1651</u>	Langues du Caucase I (arménien, géorgien)[30h] (6 crédits) ⊕	Bernard Coulie, Giusto Traina (supplée Bernard Coulie)
<u>GLOR1661</u>	Arabe classique I[30h] (6 crédits) ⊕	Godefroid De Callatay
<i>[prérequis au cours GLOR 1661: ARAB 1100 Arabe moderne : niveau élémentaire]</i>		
<u>GLOR1671</u>	Langues de l'Inde I (sanskrit)[30h] (6 crédits) ⊕	Christophe Vielle
Année impaire		
<u>GLOR1612</u>	Langues à écriture cunéiforme I (akkadien, hittite)[30h] (6 crédits) ⊗	René Lebrun
<u>GLOR1622</u>	Ancien égyptien I[30h] (6 crédits) ⊗	Claude Obsomer
<u>GLOR1632</u>	Hébreu biblique I[45h] (6 crédits) ⊗	André Wénin
<u>GLOR1642</u>	Langues araméennes I (araméen, syriaque)[30h] (6 crédits) ⊗	Andrea Barbara Schmidt
<u>GLOR1652</u>	Langues du Caucase I (arménien, géorgien)[30h] (6 crédits) ⊗	Bernard Coulie
<u>GLOR1662</u>	Arabe classique I[30h] (6 crédits) ⊗	Godefroid De Callatay
<i>[prérequis au cours 1662 : ARAB 1100 Arabe moderne : niveau élémentaire]</i>		
<u>GLOR1672</u>	Langues de l'Inde I (sanskrit)[30h] (6 crédits) ⊗	Christophe Vielle
<i>- Langues B :</i>		
<u>GLOR1412</u>	Introduction aux langues orientales[45h] (6 crédits)	Godefroid De Callatay, René Lebrun (coord.), Andrea Barbara Schmidt
<i>ou un des cours de langue suivants :</i>		
<u>GREC1100</u>	Grec niveau élémentaire[90h] (9 crédits)	N.
<u>GREC1300</u>	Grec - niveau intermédiaire[90h] (9 crédits) ▲	N.
<u>RUSS1100</u>	Russe - niveau élémentaire[90h] (6 crédits)	Andréi Zakharkevitch

<u>RUSS1300</u>	Russe - niveau moyen[90h] (6 crédits)	Andréi Zakharkevitch
<u>ARAB1100</u>	Arabe moderne: niveau élémentaire[30h] (6 crédits)	Pierre Hanjoul
<u>ARAB1101</u>	Arabe moderne (expression orale): niveau élémentaire[60h] (6 crédits)	Pierre Hanjoul
<i>[prérequis au cours ARAB 1101 : ARAB 1100 Arabe moderne (niveau élémentaire)]</i>		
<u>ARAB2410</u>	Arabe. Communication interactive[30h] (6 crédits)	Pierre Hanjoul
<u>CHIN1100</u>	Chinois - niveau élémentaire[120h] (6 crédits)	Françoise Paron
<u>CHIN1300</u>	Chinois - niveau moyen[120h] (6 crédits)	Françoise Paron
<u>JAPO1100</u>	Japonais - niveau élémentaire[60h] (6 crédits)	Marc Heremans
<u>JAPO1300</u>	Japonais - niveau moyen[60h] (6 crédits)	Marc Heremans

Cultures et civilisations

Année paire

<u>GLOR1511</u>	Histoire et société du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I[30h] (3 crédits) ⊕	René Lebrun, Claude Obsomer
<u>GLOR1521</u>	Histoire et société de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊕	Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon
<u>GLOR1531</u>	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊕	Godefroid De Callatay
<u>GLOR1542</u>	Culture et civilisation de l'Inde et de l'Extrême-Orient I[30h] (3 crédits) ⊕	Robert Deliège

Année impaire

<u>GLOR1512</u>	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Egypte antiques I[30h] (3 crédits) ⊗	René Lebrun, Claude Obsomer
<u>GLOR1522</u>	Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊗	Andrea Barbara Schmidt, Anne Tihon
<u>GLOR1532</u>	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊗	Godefroid De Callatay
<u>GLOR1541</u>	Histoire et société de l'Inde et de l'Extrême-Orient I[30h] (3 crédits) ⊗	Paul Servais
<u>GLOR1411</u>	Introduction aux études orientales[15h] (2 crédits)	Godefroid De Callatay, René Lebrun (coord.), Andrea Barbara Schmidt

ou tout autre cours ayant trait aux cultures et civilisations orientales, y compris en dehors de l'UCL, dont le choix doit être approuvé par le Conseil de l'Institut.

Informations pratiques

Responsable académique : R. Lebrun

Personne de contact : M.-A. Jacquemin, secrétaire administrative du département d'études grecques, latines et orientales, Collège Erasme, bureau c 318, courriel : jacquemin@glor.ucl.ac.be, tél. : 010/474958

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en génie biomédical

La mineure en génie biomédical est destinée à offrir aux étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil l'opportunité de s'initier aux sciences biomédicales, en vue de poursuivre un éventuel master ingénieur civil biomédical, domaine pluridisciplinaire situé à l'interface entre les sciences biomédicales et les sciences de l'ingénieur. Ce domaine concerne la bioinstrumentation, le génie de la réhabilitation, l'imagerie médicale, les organes artificiels, les biomatériaux, l'informatique médicale, la modélisation des systèmes biologiques, la radiophysique et le génie clinique.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux étudiants du baccalauréat en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil de s'initier au domaine pluridisciplinaire du génie biomédical. Du fait de cette initiation, qui nécessitera pour eux une introduction au monde vivant, les futurs bacheliers en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil pourront comprendre les concepts de bioinstrument, de biomatériaux, d'organes artificiels, d'imagerie médicale, de modélisation des systèmes biologiques, etc., et seront capables de les appliquer ultérieurement à la solution de problèmes élémentaires dans le domaine du génie biomédical. En particulier, ces étudiants devraient être capables de poursuivre un master dans le domaine du génie biomédical.

Conditions et critères d'accès

La mineure en génie biomédical est destinée principalement aux étudiants du baccalauréat en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil ou de certains autres baccalauréats (SC et BIR).

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure en génie biomédical donne accès au futur master ingénieur civil biomédical pour les étudiants qui ont obtenu le diplôme de bachelier en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil.

Structure détaillée

2ème quadrimestre de la 2ème année

FSAB1221A Introduction au monde du vivant, partie 1 A [15h] (2 crédits)2q

Philippe Lefèvre (coord.), Yves-Jacques Schneider

<u>IEPR1004A</u>	Biologie cellulaire et éléments d'histologie (partim A FSA)[45h] (4 crédits)	Patrick Henriët, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
<u>FSAB1225</u>	Introduction au génie biomédical[45h] (4 crédits)2q	Philippe Lefèvre
1er quadrimestre de la 3ème année		
<u>IEPR1021</u>	Physiologie cellulaire[30h] (3 crédits)	Marc Francaux (coord.), Norman Heglund
<u>IEPR1024</u>	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs[45h+0h] (5 crédits)	Marcus Missal, Etienne Olivier
2ème quadrimestre de la 3ème année		
<u>IEPR1022A</u>	Physiologie des systèmes (partim A)[30h] (3 crédits)	Marc Francaux
<u>FSAB1230</u>	Projet en génie biomédical[0h+60h] (6 crédits)2q	Patrick Bertrand, Jean Delbeke, Christine Dupont, Philippe Lefèvre (coord.), Jean-Louis Thonnard, Michel Verleysen
<u>BIR1220A</u>	Biochimie I : Eléments de biochimie[30h] (3 crédits)2q	N.

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique : Professeur Philippe Lefèvre - email : lefevre@csam.ucl.ac.be

Personne de contact : Michèle Termolle - termolle@csam.ucl.ac.be - tél. : 010/47 25 97

Inscription au niveau de la FSA et gestion par une commission bi-facultaire FSA/MD.

Modalités d'organisation

Horaire de jour.

Mineure en géographie

Objectif

Cette mineure a pour objectif d'initier un étudiant bachelier aux problèmes et méthodes de la géographie, en particulier à l'étude des interactions entre les activités humaines, l'espace géographique et l'environnement naturel. Ce complément de formation se veut aussi polyvalent que possible et vise à l'intégration des aspects humains et physiques qui contribuent à la formation des paysages.

Conditions et critères d'accès

La mineure en géographie est proposée aux étudiants bacheliers possédant une formation de base en sciences et, si possible, en économie. Elle est donc ouverte à tous les bacheliers en sciences et en sciences de l'ingénieur. Elle est également accessible, sur avis du conseiller aux études, aux étudiants ayant reçu une formation suffisante en sciences de base.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les bacheliers ayant suivi cette mineure seront admis au master en sciences géographiques, éventuellement avec un programme adapté dépendant de leur parcours antérieur. Toutefois, l'étudiant désireux d'effectuer ce changement d'orientation est invité à contacter dès que possible le conseiller aux études de sa faculté d'origine et celui du département de géographie.

Structure détaillée

Le programme de la mineure en géographie est constitué de 30 crédits, idéalement 15 en 2ème année et 15 en 3ème, mais la répartition peut être adaptée en fonction du programme de la majeure suivie. Ces crédits seront choisis, en fonction du parcours antérieur et du projet de l'étudiant, parmi les cours de géographie figurant soit au programme-type de la majeure GEOG, soit parmi les cours obligatoires du programme optionnel de formation complémentaire en géographie. L'étudiant veillera à respecter les prérequis des différents cours.

La liste complète des cours accessibles pour la mineure en géographie s'établit comme suit :

Cours accessibles dès la 2e année :

<u>BIR1130</u>	Introduction aux sciences de la terre[45h+30h] (6 crédits)2q	Joseph Dufey, Philippe Sonnet
<u>GEO1111</u>	Géographie générale[30h+30h] (5 crédits)	Eric Lambin, Eric Lambin (supplée Mark Rounsevell), Mark Rounsevell, Isabelle Thomas
<u>GEO1251</u>	Géologie[30h+60h] (8 crédits)	Philippe Sonnet
<u>PHY1265</u>	Physique du globe[30h] (3 crédits)	Bernard Ducarme, Bernard Ducarme (supplée Jean-Pascal van Ypersele de Strihou), Jean-Pascal van Ypersele de Strihou
<u>GEO1221</u>	Eléments de géographie humaine[30h+62h] (5 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker, Dominique Peeters
<u>GEO1231</u>	Eléments de géographie physique[30h+30h] (5 crédits)	Bas van Wesemael
<u>GEO1241</u>	Cartographie[30h+30h] (5 crédits)	Dominique Peeters, Isabelle Thomas

<u>BIR1333</u>	Bioclimatologie[15h+7.5h] (2 crédits)1q	Thierry Fichet, Guy Schayes (supplée Jean-Pascal van Ypersele de Strihou), Jean-Pascal van Ypersele de Strihou
<u>GEO1242</u>	Géographie mathématique[30h+15h] (4 crédits)	André Berger, Jean-Pascal van Ypersele de Strihou
Cours accessibles dès la 3e année :		
<u>GEO1321</u>	Géographie humaine et économique 1[25h+25h] (4 crédits)	Isabelle Reginster (supplée Mark Rounsevell), Mark Rounsevell
<u>GEO1322</u>	Géographie humaine et économique 2[25h+25h] (4 crédits)	Marie-Laurence De Keersmaecker (coord.), Isabelle Thomas
<u>GEO1323</u>	Géographie humaine et économique 3[25h+25h] (4 crédits)	Dominique Peeters
<u>GEO1331</u>	Géomorphologie[30h+30h] (5 crédits)	Bas van Wesemael (coord.), Veerle Vanacker
<u>GEO1332</u>	Biogéographie[45h+24h] (5 crédits)	Michel Baguette, Renate Wesselingh
<u>PHY1365</u>	Météorologie[37.5h+22.5h] (5 crédits)	André Berger, Thierry Fichet, Jean-Pascal van Ypersele de Strihou
<u>GEO1341</u>	Modélisation statistique[30h+30h] (5 crédits)	Dominique Peeters (coord.), Isabelle Thomas
<u>GEO1342</u>	GIS[30h+30h] (5 crédits)	Isabelle Reginster (supplée Mark Rounsevell), Mark Rounsevell
<u>GEO1343</u>	Télédétection[30h+30h] (5 crédits)	Eric Lambin

Informations pratiques

Personnes de contact

Responsable académique : Bas van Wesemael, Président GEO

Personnes de contact :

- pour la 2ème année : Nathalie Micha - micha@sesc.ucl.ac.be
- pour la 3ème année : Dominique Peeters - peeters@geog.ucl.ac.be

Conseillers aux études GEO : Dominique Peeters - peeters@geog.ucl.ac.be

Inscription à l'option

Une inscription au bac 12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique, l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification est possible en cliquant ici

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse

Dans les cas de conflit horaire, les étudiants sont invités à contacter

- Nathalie Micha (micha@sesc.ucl.ac.be) pour les cours de 2ème année
- Dominique Peeters (peeters@geog.ucl.ac.be) pour les cours de 3ème année

Inscription aux cours de la mineure

Pour les étudiants de bac 12

Le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ici

Ce formulaire doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant. Le secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Pour les étudiants de bac 13

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études de la majeure.

2. Horaire des examens

Les horaires d'examen peuvent être consultés à l'adresse <http://www.sc.ucl.ac.be/sciences/index.html>

Mineure en gestion (hors ESPO)

Objectifs

Offrir une initiation aux disciplines de base des sciences de gestion (savoir), et une introduction aux outils et méthodes de gestion d'entreprises (savoir-faire) et permettre éventuellement l'accès vers le Master en Sciences de Gestion.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure n'est pas accessible aux étudiants inscrits aux Baccalauréats de la Faculté ESPO et à ceux qui sont inscrits au Baccalauréat en Sciences informatiques, qui ont, eux, des mineures spécifiques.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette mineure en sciences de gestion ne permet l'accès au Master en Sciences de Gestion que sous certaines conditions (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le baccalauréat de l'étudiant, et en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Sciences de Gestion (maximum 15 crédits). L'étudiant devra avoir exécuté une " initiation au travail ouvrier " et rédigé un rapport d'analyse à ce sujet. Cette initiation comporte une semaine de travail principalement manuel dans un environnement entrepreneurial, associatif, etc.

Structure détaillée

Prérequis (15 crédits), parmi les cours suivants :

<u>ESPO1112</u>	Principes de comptabilité[30h+15h] (4 crédits)	Karine Cerrada Cristia, Yves De Rongé (coord.), Michel De Wolf, Michel Gatz
<u>ECGE1122</u>	Comptabilité de gestion[20h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé (coord.), Michel De Wolf
Les étudiants ingénieurs civils sont dispensés des cours suivants :		
<u>ESPO1111A</u>	Economie politique (1ère partie)[40h+10h] (4 crédits)	N.
<u>SESP1111A</u>	Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)	N.
<u>SESP1112</u>	Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits)	Etienne Loute, Yves Pochet

Cours de gestion (sauf ingénieurs civils) (15 crédits) parmi les cours suivants :

<u>ECGE1211</u>	Analyse des états financiers[30h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé, Michel De Wolf
<u>ECGE1314</u>	Finance[30h+10h] (4 crédits)	Nihat Aktas
<u>ECGE1213</u>	Marketing[30h] (3 crédits)	Isabelle Schuiling
<u>ECGE1321A</u>	Management humain : partim I[30h] (3 crédits)	N.
<u>ECGE1223</u>	Gestion de la production et des opérations[30h] (3 crédits)	Pierre Semal
<u>ECGE1315</u>	Stratégies d'entreprises[20h+10h] (3 crédits)	André de Béthune, Alain Vas

Cours de gestion (obligatoires pour les étudiants ingénieurs civils) (19 à 25 crédits) parmi les cours suivants :

<u>ECGE1211</u>	Analyse des états financiers[30h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé, Michel De Wolf
<u>ECGE1314</u>	Finance[30h+10h] (4 crédits)	Nihat Aktas
<u>ECGE1213</u>	Marketing[30h] (3 crédits)	Isabelle Schuiling
<u>ECGE1321A</u>	Management humain : partim I[30h] (3 crédits)	N.
<u>ECGE1223</u>	Gestion de la production et des opérations[30h] (3 crédits)	Pierre Semal
<u>ECGE1315</u>	Stratégies d'entreprises[20h+10h] (3 crédits)	André de Béthune, Alain Vas
<u>ECGE1317</u>	Théorie des organisations[30h] (3 crédits)	Matthieu de Nanteuil-Miribel

(Si les prérequis sont atteints)

<u>ECGE1322</u>	Contrôle de gestion[20h+10h] (3 crédits)	Yves De Rongé
-----------------	------------------------------------------	---------------

Complément en gestion (pour atteindre un total de 30 crédits de mineure)

<u>ECGE1222</u>	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet, Jacques-François Thisse
<u>ECGE1224</u>	Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Christian Hafner
<u>ECGE1225</u>	Théorie des jeux et analyse de la décision[30h] (4 crédits)	Pierre Dehez
<u>ECGE1311</u>	Economie industrielle[30h] (3 crédits)	Paul Belleflamme
<u>ECGE1312</u>	Economie publique[30h] (3 crédits)	Jean Hindriks
<u>ECGE1316</u>	Econométrie[20h+15h] (3 crédits)	Luc Bauwens, Christian Hafner (supplée Luc Bauwens)

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: M. de Wolf

Personne de contact : D. Arnould (IAG) arnould@iag.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.be : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en gestion (ESPO)

Objectifs

Offrir une initiation aux disciplines de base des sciences de gestion (savoir), une introduction aux outils et méthodes de gestion d'entreprises (savoir-faire) et permettre éventuellement l'accès au Master en Sciences de Gestion.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure est accessible exclusivement aux étudiants des baccalauréats organisés par la Faculté ESPO, autres que les étudiants du baccalauréat en Sciences économiques et de gestion.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette mineure en Sciences de Gestion permet l'accès au Master en Sciences de Gestion, sous certaines conditions (en accord avec le responsable du programme):

- Il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le baccalauréat de l'étudiant, et en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Sciences de Gestion (maximum de 15 crédits).
- L'étudiant devra avoir exécuté une "initiation au travail ouvrier" et rédigé un rapport d'analyse à ce sujet. Cette initiation comporte une semaine de travail principalement manuel dans un environnement entrepreneurial, associatif, etc.

Structure détaillée

Prérequis (12 crédits minimum), parmi les cours suivants :

<u>ECGE1122</u>	Comptabilité de gestion[20h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé (coord.), Michel De Wolf
<u>ECGE1111</u>	Mathématiques et analyse[30h+30h] (5 crédits)	Raouf Boucekkine, Yves Félix
<u>ECGE1224</u>	Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Christian Hafner
<u>ECGE1222</u>	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet, Jacques-François Thisse

Cours de gestion (15 crédits au minimum, de manière à atteindre au moins 30 crédits pour la mineure) parmi les cours suivants :

<u>ECGE1211</u>	Analyse des états financiers[30h+15h] (3 crédits)	Yves De Rongé, Michel De Wolf
<u>ECGE1314</u>	Finance[30h+10h] (4 crédits)	Nihat Aktas
<u>ECGE1213</u>	Marketing[30h] (3 crédits)	Isabelle Schuiling
<u>ECGE1329</u>	Gestion des ressources humaines (attention, ce cours est en proposition de modification)[20h+10h] (3 crédits)	Nathalie Delobbe
<u>ECGE1223</u>	Gestion de la production et des opérations[30h] (3 crédits)	Pierre Semal
<u>ECGE1315</u>	Stratégies d'entreprises[20h+10h] (3 crédits)	André de Béthune, Alain Vas
<u>ECGE1322</u>	Contrôle de gestion[20h+10h] (3 crédits)	Yves De Rongé

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: M. de Wolf

Personne de contact : D. Arnould arnould@iag.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.be. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en gestion (SINF)

Objectifs

L'objectif de cette mineure à destination exclusive des étudiants du baccalauréat en Sciences informatiques est, d'une part, d'approfondir leurs connaissances en gestion et, d'autre part de compléter leurs connaissances en sciences humaines acquises au cours de leur baccalauréat et désirant éventuellement poursuivre un Master en Sciences de Gestion.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure est accessible exclusivement aux étudiants du baccalauréat en Sciences informatiques.

Formations accessibles au terme de la mineure

Le bachelier en sciences informatiques qui a suivi cette mineure en gestion a accès automatiquement au master en sciences de gestion de l'UCL moyennant :

- 1. La justification des connaissances requises en langues (l'anglais et le néerlandais ou l'allemand ou l'espagnol) par un test dispensatoire lors de l'entrée en master ou par un certificat attestant les connaissances requises.

En cas de connaissances insuffisantes, des cours de langue seront ajoutés (jusqu' à 3 crédits en anglais et 6 crédits en néerlandais ou allemand ou espagnol) au programme de master.

- 2. L'ajout de deux cours de gestion en première année du master:

ECGE1211 Analyse des états financiers[30h+15h] (3 crédits)

Yves De Rongé, Michel De Wolf

ECGE1315 Stratégies d'entreprises[20h+10h] (3 crédits)

André de Béthune, Alain Vas

- 3. L'étudiant devra avoir exécuté une " initiation au travail ouvrier " et rédigé un rapport d'analyse à ce sujet. Cette initiation comporte une semaine de travail principalement manuel dans un environnement entrepreneurial, associatif, etc.

Structure détaillée

BAC2 (16 crédits)

ECGE1223 Gestion de la production et des opérations[30h] (3 crédits)

Pierre Semal

ESPO1122 Fondements du droit[40h] (3 crédits)

Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen

<u>ECGE1221</u>	Droit commercial et fiscalité[60h] (6 crédits)	Michel De Wolf, Patrick De Wolf
<u>ESPO1113A</u>	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains : 1ère partie[40h+0h] (4 crédits)	N.
BAC 3 (14 crédits)		
<u>COPS1214</u>	Psychologie sociale[30h] (3 crédits)	Olivier Corneille
<u>ECGE1314</u>	Finance[30h+10h] (4 crédits)	Nihat Aktas
<u>ECGE1321A</u>	Management humain : partim I[30h] (3 crédits)	N.
<u>INGE1321A</u>	Marketing[40h] (4 crédits)	N.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: M. de Wolf

Personne de contact : D. Arnould (IAG) arnould@iag.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

• *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.be. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en histoire

Objectifs

Offrir aux étudiants inscrits au baccalauréat dans une autre discipline la possibilité d'acquérir une initiation minimale mais de qualité aux disciplines de base de l'histoire. Développer la maîtrise de démarches méthodologiques ou installer des savoir-faire.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tout étudiant de baccalauréat, quel que soit son cursus principal.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure en histoire donne accès au master en histoire moyennant des prérequis complémentaires (maximum 60 crédits).

Les conditions d'admission au master en histoire peuvent être consultées à l'adresse suivante :

http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_masterHIST.pdf

Structure détaillée

Cours obligatoires 19 crédits :

<u>FLTR1291</u>	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire[15h+15h] (3 crédits)	Michel Dorban, Cédric Fairon
<u>HIST1130</u>	Exercices sur des questions d'histoire[30h] (8 crédits)	Claude Bruneel
<u>HIST1411</u>	Historiographie I[15h] (2 crédits)	Jacques Pijcke
<u>HIST1421</u>	Historiographie II[30h] (3 crédits)	Jacques Pijcke
<i>et un des deux cours suivants :</i>		
<u>HIST1430</u>	Heuristique générale[15h+15h] (3 crédits)	Guy Zelis

<u>FLTR1430</u>	Critique de l'information[30h+10h] (3.5 crédits)	Laurence Van Ypersele (coord.), Guy Zelis
5 crédits au moins au choix :		
<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>FLTR1420B</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : moyen-âge[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>FLTR1420C</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : temps modernes[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>FLTR1420D</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : époque contemporaine[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>HIST1500</u>	Histoire économique et sociale de l'antiquité à la révolution industrielle[30h] (3 crédits)	Michel Dorban, Patrick Marchetti
<u>ECGE1121</u>	Histoire économique et sociale[30h] (3 crédits)	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1382</u>	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : moyen âge[20h] (3 crédits)	Jean-Marie Yante
<u>HIST1383</u>	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : temps modernes[20h] (3 crédits)	Claude Bruneel
<u>DROI1008A</u>	Histoire des institutions - 1ère partie[30h] (3 crédits) ▲	N.

1 cours d'initiation à la recherche documentaire :

<u>HIST1431</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité[15h+15h] (4 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1432</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge[15h+15h] (4 crédits)	Jacques Pijcke, Jean-Marie Yante
<u>HIST1433</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes[15h+15h] (4 crédits)	Claude Bruneel
<u>HIST1434</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine[15h+15h] (4 crédits)	Michel Dumoulin

1 cours à choisir parmi les autres cours du baccalauréat en histoire pour une valeur de 2 crédits (quel que soit le nombre de crédits attaché à cet enseignement).

Informations pratiques

Responsable académique : J.-M. Yante

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le

responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : le cours HIST1430 Heuristique générale doit être suivi antérieurement ou simultanément au cours HIST1130 Exercices sur des questions d'histoire. De même, le cours HIST1430 doit être suivi avant les cours HIST1431 et HIST1434, d'heuristique spéciale.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de son département.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en études anciennes

Objectifs

La mineure en études anciennes a pour but de fournir aux étudiants de toutes disciplines une formation de base pluridisciplinaire dans le domaine des sciences de l'antiquité (notamment langues et littératures, histoire, histoire de l'art et archéologie). Cette mineure constitue ainsi une introduction aux fondements des civilisations antiques; celle-ci est axée tant sur les contenus que sur les méthodes propres aux différentes disciplines des études anciennes.

La mineure permet aux étudiants d'acquérir une compétence complémentaire et d'approfondir leurs connaissances du monde antique dès le premier cycle. Contribuant à une approche décroisée de l'Antiquité, elle facilitera l'accès aux enseignements de maîtrise portant sur les différents domaines des civilisations anciennes.

Conditions et critères d'accès

Le programme est accessible à tout étudiant de baccalauréat, quelle que soit son orientation principale. Il intéressera plus particulièrement les étudiants des Facultés de Philosophie et Lettres, de Théologie et de l'Institut Supérieur de Philosophie.

Formations accessibles au terme de la mineure

Structure détaillée

30 crédits à répartir sur deux années d'études. Ne pourront pas être suivis dans la mineure : les cours ayant été suivis dans le cadre de la majeure ainsi que les cours organisés par le département au sein duquel l'étudiant effectue sa majeure.

1. Langues et littératures : 5 crédits au moins

<u>FLTR1760</u>	Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)	Alain Meurant
<u>FLTR1770</u>	Initiation au grec[30h+30h] (5 crédits)	Claude Obsomer
<u>GLOR1491</u>	Explication d'auteurs grecs : poésie[45h] (7 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1492</u>	Explication d'auteurs grecs : prose[45h] (7 crédits) ⊗	Monique Dopchie
<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ⊗	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost

<u>GLOR1441</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1412</u>	Introduction aux langues orientales[45h] (5 crédits)	Godefroid De Callatay, René Lebrun (coord.), Andrea Barbara Schmidt

2. Histoire : 5 crédits au moins

<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire intuitionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1431</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité[15h+15h] (4 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1391</u>	Séminaire : antiquité[22.5h] (8 crédits)	Françoise Van Haepere

3. Histoire de l'art et archéologie : 5 crédits au moins

<u>ARKE1121</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art I[15h] (2 crédits)	Ralph Dekoninck, Jan Driessen
<u>ARKE1231</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art II[15h] (2 crédits) ⊗	Jan Driessen
<u>ARKE1441</u>	Arts et civilisations II : Orient ancien, Monde classique, Europe du nord-ouest[45h] (6 crédits)	Joachim Bretschneider, Raymond Brulet, Nicolas Cauwe, Marco Cavaliéri, Nadine Cherpion, Jan Driessen (coord.)
<u>ARKE1443</u>	Arts et civilisations : antiquité égyptienne et proche orientale[30h] (5 crédits) ⊗	Nadine Cherpion
<u>ARKE1444</u>	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen[30h] (5 crédits) ⊗	Raymond Brulet, Nicolas Cauwe
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) ⊕	Marco Cavaliéri, Jan Driessen

4. Tradition chrétienne, philosophie et droit : 5 crédits au moins

<u>THEO1381</u>	Histoire du christianisme : Antiquité[30h] (2 crédits) ⊗	Jean-Marie Auwers
<u>THEO1202</u>	Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕	Jean-Marie Auwers
<u>DROI1003</u>	Fondements romains du droit[60h+12h] (6 crédits)	René Robaye
<u>FILO1280</u>	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité[30h] (3 crédits) ⊗	Pierre Destrée

Les étudiants peuvent choisir dans les ensembles thématiques décrits ci-dessus un ou plusieurs cours complémentaires liés aux domaines suivants : histoire et culture antiques; langues et littératures anciennes; archéologie et histoire de l'art de l'antiquité; théologie. Le choix de ces compléments devra être approuvé par la commission de gestion de la mineure en études anciennes.

Informations pratiques

Responsable académique : Fr. Van Haepere

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les

cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en histoire de l'art et archéologie

Objectifs

La mineure en "Histoire de l'Art et archéologie" vise à donner aux étudiants de toute discipline une introduction générale en histoire de l'art et en archéologie. Selon un choix libre, l'étudiant intéressé peut acquérir soit des compétences dans l'approche critique de l'information, soit dans un maniement des sources, et dans les grands cadres de référence des principales techniques (architecture, sculpture, peinture, musique,...), soit une introduction aux grandes civilisations et développements artistiques des différentes époques (de l'antiquité à l'époque actuelle), soit une combinaison de ces différents aspects.

Conditions et critères d'accès

Formation accessible aux étudiants de tous les baccalauréats mais nombre limité à 25 étudiants par année académique. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse web : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_arke.doc

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'accès au master en histoire de l'art et archéologie peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_masterARKE.pdf

Structure détaillée

Lors de la constitution de son programme, l'étudiant doit tenir compte des cours bisannuels. Sur les deux années de la mineure, il choisira 22 crédits parmi les cours d'Arts et civilisations et 8 crédits parmi les cours de Méthodologie. Il veillera à répartir son programme de manière équilibrée sur les deux années (+/- 15 crédits par année).

Cours d'Arts et Civilisations (22 crédits)

ARKE1311 Arts du XXe siècle[22.5h] (3 crédits) Alexander Streitberger

Année impaire

ARKE1443 Arts et civilisations : antiquité égyptienne et proche Nadine Cherpion

	orientale[30h] (5 crédits) ☒	
<u>ARKE1444</u>	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen[30h] (5 crédits) ☒	Raymond Brulet, Nicolas Cauwe
<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (5 crédits) ☒	N.
Année paire		
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) ☒	Marco Cavaliéri, Jan Driessen
<u>ARKE1447</u>	Arts et civilisations : temps modernes[45h] (7 crédits) ☒	Philippe Bragard, Alexander Streitberger
<u>ARKE1448</u>	Arts et civilisations : époque contemporaine[30h] (5 crédits) ☒	Philippe Bragard, Alexander Streitberger

Cours de méthodologie (8 crédits)

Un des deux cours suivants :

<u>ARKE1121</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art I[15h] (2 crédits)	Ralph Dekoninck, Jan Driessen
<u>ARKE1231</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art II[15h] (2 crédits) ☒	Jan Driessen
<u>ARKE1235</u>	Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques[22.5h] (3 crédits)	Eric De Waele, Pauline Voute
<u>ARKE1236</u>	Introduction à la conservation du patrimoine (conservation et muséologie)[30h] (4 crédits)	Marie-Cécile Bruwier
<u>ARKE1250</u>	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (4 crédits)	Danielle Lories

Informations pratiques

Responsable académique : J. Driessen

Personne de contact : B. Vervaren, secrétaire administrative du département d'histoire de l'art et d'archéologie, Collège Erasme, bureau b 154, courriel : vervaren@arke.ucl.ac.be, tél. : 010/474870

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Formation accessible aux étudiants de tous les baccalauréats mais nombre limité à 25 étudiants par année académique. Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse web : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Valves/mineures/formulaire_min_arke.doc

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la

mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Images, syllabus et autres documents sont disponibles sur le site du département :

<http://www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/ARKE/arke.html>

Autres informations éventuelles à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en information et communication

Objectifs

La mineure en information et communication offre une initiation théorique aux principales problématiques des sciences de l'information et de la communication et une ouverture à l'un ou l'autre domaine d'application en fonction du choix de l'étudiant.

Le programme proposé pourra être considéré comme un complément de formation apportant à l'étudiant des compétences générales en communication. Celles-ci lui permettront d'envisager la communication des savoirs propres à son champ disciplinaire principal. Il concerne tant la communication au sein d'une entreprise, d'une institution ou d'une organisation, que la médiatisation vers le grand public. De manière générale, la mineure sensibilisera l'étudiant à cette problématique tout en lui donnant des compétences pratiques minimales.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure s'adresse prioritairement aux étudiants de baccalauréat en sciences humaines et sociales. Les étudiants de baccalauréat en sociologie et anthropologie, en sciences politiques, en économie, en gestion, en droit, en lettres ou en psychologie pourront naturellement y trouver un intérêt de formation complémentaire. Il convient également de souligner que la problématique de l'information, de la vulgarisation et de la médiatisation des connaissances fait de cette mineure une offre pertinente pour des étudiants de baccalauréat en sciences, agronomie, médecine ou sciences exactes.

L'admission à la mineure se fera sur concours, les candidats étant invités à présenter un projet de formation. L'établissement d'un dispositif de sélection sur la base de différents critères permettra de départager les candidats. Les critères seront, entre autres, la motivation du candidat et la cohérence de son projet de formation.

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au Master en information et communication pour

- le bachelier en Sociologie et en Anthropologie
- le bachelier en Sciences politiques
- le bachelier en Sciences économiques et de gestion
- le bachelier en Sciences humaines et sociales

- Accès sous conditions pour :

- le bachelier en Droit :

il doit ajouter au programme de Master en Information et Communication :

SESP1111A Statistique et éléments de probabilité : 1ère N.
partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)

sauf si il a déjà suivi un cours équivalent.

- le bachelier en Histoire, en Langues et Littératures romanes, en Langues et Littératures modernes :

il doit ajouter au programme de Master en Information et Communication les cours suivants :

SESP1111A Statistique et éléments de probabilité : 1ère N.

partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)

ESPO1111A Economie politique (1ère partie)[40h+10h] (4 crédits) N.

- Pour les autres bacheliers : sciences humaines (particulièrement les bacheliers en philosophie et lettres porteurs d'une autre qualification que celles mentionnées plus haut, les bacheliers en psychologie, en théologie et en philosophie) et en accord avec le responsable du programme, il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le baccalauréat de l'étudiant, et en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Information et Communication.(maximum 15 crédits) .

Structure détaillée

Cours obligatoires (27 crédits)

<u>COPS1111</u>	Information et communication[30h+10h] (4 crédits)	Philippe Marion
<u>COMU1121</u>	Sémiotique générale[30h+10h] (4 crédits)	Philippe Verhaegen
<u>COMU1322</u>	Droit des médias et de la communication[30h] (3 crédits)	François Jongen
<u>COPS1122</u>	Anthropologie de la communication[30h+10h] (4 crédits)	Gérard Derèze, Alain Reyniers
<u>COMU1211</u>	Information et communication : approche sociologique[30h+10h] (4 crédits)	Benoît Grevisse
<u>COMU1313</u>	Narratologie[30h] (4 crédits)	Marc Lits
<u>COMU1221</u>	Sémio-pragmatique[30h+10h] (4 crédits)	Philippe Verhaegen

Un cours au choix parmi :

<u>COMU1323</u>	Presse, journalisme et société[30h] (3 crédits)	Gabriel Ringlet
<u>COMU1321</u>	Structures socio-économiques des médias[30h] (3 crédits)	Frédéric Antoine
<u>COMU1324</u>	Communication,culture et éducation[30h] (3 crédits)	Philippe Marion, Daniel Peraya
<u>COMU1325</u>	Communication et organisation[30h] (3 crédits)	Pierre de Saint-Georges

Pour les bacheliers en Sociologie et en Anthropologie : les deux cours du programme de la mineure en Information et Communication déjà suivis dans leur majeure seront remplacés par d'autres cours, avec l'accord du prespensible de la mineure.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Fr. Antoine

Personne de contact : J.-C. Guyot guyot@comu.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

1er cycle

2. Admission à la mineure

Un formulaire de candidature est disponible à l'adresse web :

http://www.espo.ucl.ac.be/documents/formulaire_min_comu.doc

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demandeur à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30

crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sapo.ucl.ac.betel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en linguistique

Objectifs

L'objectif de la mineure en linguistique est de fournir aux étudiants une initiation aux Sciences du langage en général, et à la linguistique en particulier. En termes de compétences à acquérir, la mineure a pour objectif de développer chez l'étudiant une réflexion sur le langage entendu comme signe global et non seulement linguistique. Pour pouvoir développer cette réflexion, l'étudiant doit disposer d'un certain nombre de concepts indispensables pour comprendre le fonctionnement du langage, de manière interne (unités et structures de base, courants théoriques contemporains) et externe (rapports avec d'autres disciplines). Dès lors, à côté des cours de linguistique générale ou appliquée, le programme prévoit également une ouverture vers d'autres disciplines connexes ayant le langage comme objet d'étude : la philosophie du langage, la psycholinguistique, la sémiologie ou l'analyse du récit. Les statistiques et l'informatique (linguistique) étant devenues des outils (quasi) indispensables à l'analyse linguistique, ces cours complètent le programme de la mineure.

Conditions et critères d'accès

Le programme est ouvert à tous les étudiants de premier cycle de base universitaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure en linguistique donne un accès direct au master en linguistique quelle que soit la majeure suivie dans le cadre du baccalauréat et sans prérequis.

Structure détaillée

Tronc commun

Minimum 25 crédits, maximum 29 crédits

Un des deux cours suivants :

<u>FLTR1530</u>	Introduction aux sciences du langage[30h] (3.5 crédits)	Philippe Hiligsmann
<u>PSP1125</u>	Introduction aux sciences du langage[30h] (3,5 crédits)	Michel Hupet

Un des deux cours suivants :

<u>FLTR1560</u>	Linguistique générale[30h] (3 crédits)	Bart Defrancq
<u>ROM1421</u>	Approches synchroniques du français[30h+22.5h] (5 crédits)	Michel Francard, Françoise Masuy (supplée Anne-Catherine Simon), Françoise Masuy (supplée Michel Francard), Anne-Catherine Simon

Un des deux cours suivants :

<u>FILO1130</u>	Logique I: Eléments d'analyse du langage et exercices[30h+15h] (5 crédits)	Marcel Crabbé
<u>FLTR1630</u>	Logique et argumentation en sciences humaines[30h] (3 crédits)	Jean Leclercq
<u>COMU1121</u>	Sémiotique générale[30h+10h] (4 crédits)	Philippe Verhaegen
<u>COMU2132</u>	Récit et société[30h] (3 crédits)	Marc Lits
<u>PSP1272</u>	Statistique appliquée à la psychologie I[30h+20h] (5 crédits)	Ingrid Van Keilegom
<u>FLTR1291</u>	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire[15h+15h] (3 crédits)	Michel Dorban, Cédric Fairon

Cours au choix

Minimum 3 crédits (ou 5 selon les cas) à choisir parmi les cours suivants :

<u>ROM1312</u>	Linguistique française : analyse du discours[30h] (3 crédits)	Anne-Catherine Simon
<u>ROM1313</u>	Linguistique française : problèmes généraux de lexicologie[30h] (3 crédits)	Jean Klein
<u>ROM1371</u>	Séminaire: linguistique française[15h] (3 crédits)	Jean Klein, Anne-Catherine Simon
<u>ROM1311</u>	Linguistique romane[30h] (3 crédits)	Jean Klein
<u>GERM1113</u>	Grammaire de base de la langue allemande[30h+15h] (3 crédits)	Joachim Sabel

Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours.

<u>GERM1123</u>	Grammaire de base de la langue anglaise[30h+15h] (3 crédits)	Fanny Meunier
-----------------	--------------------------------------------------------------	---------------

Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours.

<u>GERM1133</u>	Grammaire de base de la langue néerlandaise[30h+15h] (3 crédits)	Pierre Godin
-----------------	------------------------------------------------------------------	--------------

Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours.

ou tout autre cours dans les programmes de baccalauréat de l'UCL moyennant accord des responsables LING.

Note : Si un des cours (ou cours équivalent) repris dans le tronc commun de la mineure fait déjà partie de la majeure choisie

par l'étudiant, alors l'étudiant remplace ce cours par un des cours au choix.

Informations pratiques

Responsable académique : L. Degand

Personne de contact : A. Troost, secrétaire administrative du département d'études germaniques, Collège Erasme, bureau c 359, courriel : troost@germ.ucl.ac.be, tél. : 010/474940

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant choisit librement les cours qu'il veut suivre en 2e et en 3e années en veillant néanmoins à répartir, de manière équilibrée, le nombre de crédits sur les deux années.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Séquences de cours contraignantes : FLTR1530 ou PSP1125 doit être suivi en même temps ou avant FLTR1560 ou ROM1421.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en mathématique

Objectifs

La mineure en mathématique a pour objectif d'apporter un complément de formation en mathématique à des étudiants bacheliers dont le programme principal comprend une introduction substantielle dans ce domaine, qui pourraient envisager un master en sciences mathématiques.

Conditions et critères d'accès

Elle est proposée aux étudiants bacheliers en ingénieur de gestion, en sciences de l'ingénieur - orientation ingénieur civil, en sciences de l'ingénieur - orientation ingénieur civil architecte, en sciences économiques et de gestion, en sciences informatiques et en sciences physiques.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s):

Les bacheliers en sciences physiques ou en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte, seront admis au master en sciences mathématiques, avec éventuellement un programme adapté. L'étudiant qui envisage cette possibilité est invité à contacter sans délai le conseiller aux études de Département de mathématique.

Structure détaillée

La liste complète des cours accessibles pour la mineure en mathématique s'établit comme suit :

<u>MAT1221</u>	Analyse mathématique 3[45h+45h] (9 crédits)1q	Thierry De Pauw, Camille Debiève, Jean Mawhin
<u>MAT1222</u>	Analyse complexe[30h+15h] (5 crédits)2q	Luc Haine
<u>MAT1223</u>	Equations différentielles ordinaires[30h+15h] (5 crédits)2q	Denis Bonheure
<u>MAT1231</u>	Algèbre multilinéaire et théorie des groupes[30h+30h] (6 crédits)2q	Jean-Roger Roisin, Jean-Pierre Tignol
<u>MAT1241</u>	Géométrie 2[45h+15h] (6 crédits)2q	Pierre Bieliavsky
<u>MAT1321</u>	Analyse fonctionnelle et équations aux dérivées partielles[45h+45h] (8 crédits)1q	Michel Willem
<u>MAT1322</u>	Théorie de la mesure[22.5h+15h] (3 crédits)1q	Camille Debiève
<u>MAT1323</u>	Topologie[22.5h+15h] (3 crédits)1q	Yves Félix, Pascal Lambrechts
<u>MAT1331</u>	Algèbre commutative[45h] (4 crédits)2q	Jean-Pierre Tignol
<u>INMA2171</u>	Analyse numérique : approximation, interpolation, intégration[30h+15h] (5 crédits)2q	Alphonse Magnus
<u>MAT1371</u>	Probabilités[30h+22.5h] (5 crédits)1q	Jean-Marie Rolin, Johan Segers

Ces cours peuvent être répartis entre les deuxième et troisième années de baccalauréat, en respectant les différents prérequis.

Informations pratiques

Contact utiles

Responsable académique: Y. Félix - Président du Département de mathématique

Conseiller aux études : Jean-Roger Roisin (roisin@math.ucl.ac.be)

Personne de contact: Martine Everard, Secrétariat du Département de mathématique - Bâtiment Marc de Hemptinne, Chemin du Cyclotron 2 à 1348 Louvain-la-Neuve (everard@math.ucl.ac.be)

Inscription à l'option

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse

Dans les cas de conflit horaire, les étudiants sont invités à contacter

pour les cours de 2ème année : Mme N. Micha au secrétariat de la Faculté des sciences (micha@sesc.ucl.ac.be)

pour les cours de 3ème année : Mme M. Everard au secrétariat du Département de mathématique (everard@math.ucl.ac.be)

Inscription aux cours de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au

secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens de cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'étude de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse <http://www.sc.ucl.ac.be/sciences/index.html>

Mineure en mathématiques et leurs applications

Objectifs

La mineure est destinée à **tous les étudiants inscrits en baccalauréat**. Elle a pour objectif d'apporter une introduction ou un complément de formation dans le domaine des mathématiques et de leurs applications. Les étudiants avec un programme important en mathématique (BAC ingénieur, BAC sciences math ou sciences physiques) sont toutefois invités à considérer plutôt les mineures en mathématiques ou en mathématiques appliquées. Elle permettra aux étudiants qui le souhaitent de mieux percevoir les enjeux de la démarche mathématique et de prendre contact avec les exigences de rigueur d'une théorie formalisée. Elle fournit également des outils mathématiques utiles pour un grand nombre d'applications en sciences exactes, sociales ou médicales.

Conditions et critères d'accès

La mineure est ouverte à tous les étudiants **inscrits en baccalauréat**. Ceux dont le programme principal comprend un cours de base en analyse et en algèbre linéaire sont dispensés du cours de mathématiques générales.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette mineure ne donne pas accès à un programme de master particulier.

Structure détaillée

Le programme est composé des éléments suivants:

1. Cours de base en analyse et en algèbre linéaire

<u>MAT1111</u>	Mathématiques générales 1[90h+60h] (13 crédits)	Marielle Cherpion, Camille Debiève, Patrick Habets, Enrico Vitale
----------------	-------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------

Les étudiants dont le programme principal comprend un cours de base en analyse et en algèbre linéaire sont dispensés de ce cours. C'est le cas en particulier des étudiants qui suivent à leur programme une majeure organisée par une des facultés en sciences exactes (Faculté des sciences, Faculté des sciences appliquées et Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale) ainsi que des étudiants en sciences biomédicales et en sciences économiques.

2. Cours obligatoire

<u>MAFY1181</u>	Actualités des mathématiques et de la physique[15h] (2 crédits)1q	Francis Borceux, Bernard Piraux
-----------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------

3. Un cours de probabilité et statistiques, à choisir parmi:

<u>BIR1203</u>	Probabilités et statistiques (I)[30h+15h] (4 crédits)1q	Patrick Bogaert
<u>FSAB1105</u>	Probabilité et statistiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Bernadette Govaerts, Rainer von Sachs
<u>MAT1271</u>	Calcul des probabilités et analyse statistique[30h+30h] (6 crédits)1q	Rainer von Sachs
<u>SESP1111</u>	Statistiques et éléments de probabilité[37.5h+37.5h] (7 crédits)	Dominique Deprins, Annie Robert, Sébastien Van Bellegem

4. Un cours parmi :

<u>MAT1222</u>	Analyse complexe[30h+15h] (5 crédits)2q	Luc Haine
<u>MAT1141</u>	Géométrie 1[45h+30h] (7 crédits)2q	Francis Borceux
<u>MAT1223</u>	Equations différentielles ordinaires[30h+15h] (4 crédits)2q	Denis Bonheure
<u>MAT1235</u>	Notions de logique mathématique[30h+15h] (5 crédits)2q	Jean-Roger Roisin
<u>INMA1315</u>	Compléments d'analyse[30h+22.5h] (5 crédits)2q	Luc Haine

5. Un cours parmi :

<u>FSAB1106</u>	Mathématiques appliquées : signaux et systèmes[30h+30h] (5 crédits)1q	Luc Vandendorpe, Vincent Wertz (coord.)
<u>INMA1691</u>	Théorie et algorithmique des graphes[30h+22.5h] (5 crédits)2q	Vincent Blondel, Laurence Wolsey
<u>INMA1702</u>	Modèles et méthodes d'optimisation[30h+22.5h] (5 crédits)1q	Vincent Blondel, François Glineur

Pour le reste, les étudiants complètent leur programme par des cours au choix de manière à obtenir un total d'au moins 30

crédits. Ces cours sont choisis dans l'ensemble des cours du programme de l'UCL ayant une composante mathématique significative. La liste reprise ci-dessous est donnée à titre indicatif.

<u>FSAB1104</u>	Méthodes numériques[30h+30h] (5 crédits)1q	Vincent Legat (coord.), Grégoire Winckelmans
<u>MAT1151</u>	Calcul numérique : méthodes et outils logiciels[30h+45h] (7 crédits)2q	Pierre Bieliavsky
<u>MAT1321</u>	Analyse fonctionnelle et équations aux dérivées partielles[45h+45h] (8 crédits)1q	Michel Willem
<u>SINF1250</u>	Mathématiques pour l'informatique[30h+15h] (7 crédits)2q	Laurence Wolsey
<u>INGI1101</u>	Logique et structure discrètes[30h+30h] (4 crédits)1q	Chantal Poncin (supplée Axel Van Lamsweerde), Axel Van Lamsweerde
<u>INGI1123</u>	Calculabilité[30h+30h] (4 crédits)2q	Yves Deville
<u>MECA2901</u>	A préciser	
<u>QANT2100</u>	Eléments de recherche opérationnelle[45h+15h] (6 crédits)	N.

Gestion de la mineure et de son inscription

La mineure est gérée par les Présidents des Départements de mathématiques et de mathématiques appliquées.

Contact : Yves Felix (yves.felix@uclouvain.be) (Département de mathématiques) et Vincent Wertz

(vincent.wertz@uclouvain.be) (Département de mathématiques appliquées)

Modalités d'organisation

Mineure en musicologie

Objectifs

La mineure en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation de base en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine.

Selon le programme proposé de 30 crédits, l'étudiant intéressé peut acquérir des compétences en histoire et en sciences de la musique. Ce programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit donc d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

Conditions et critères d'admission

Les " publics cibles " sont les étudiants de premier cycle qui veulent acquérir une formation au monde de la musique, tout en n'étant pas nécessairement eux-mêmes des musiciens. Sont donc admis à la mineure en musicologie les étudiants de toute discipline inscrits en baccalauréat à l'université. Aucun prérequis n'est exigé.

Remarque :

Sont aussi admis à cette formation :

- les adultes qui, dans le cadre de la formation continue, désirent développer l'aspect musical de leur savoir. Des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, musicale ou non, et qui désirent avoir un complément universitaire dans leur formation;
- les étudiants des institutions musicales (IMEP, Conservatoires royaux de musique, IAD, etc.) qui, plongés dans la pratique de la musique, désirent acquérir une formation plus théorique et/ou plus critique.

Dans ces deux cas, les demandes d'admission seront examinées sur la base d'un dossier et d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme. La formation donne alors lieu à un certificat universitaire en musicologie.

Formations accessibles au terme de la mineure

Structure détaillée

L'étudiant est invité à suivre le cours MUSI 1501 en première année de la mineure :

<u>MUSI1501</u>	Introduction à la musicologie[22.5h] (4 crédits)	Christophe Joseph Yv Pirenne
-----------------	--------------------------------------------------	------------------------------

Les autres cours de la mineure peuvent être suivis la première ou la deuxième année, à l'exception des trois cours bisannuels (MUSI 1500, MUSI 1503 et MUSI 1508) qui seront suivis l'année où ils sont dispensés.

<u>MUSI1502</u>	Histoire de la musique[22.5h] (3 crédits)	Christophe Joseph Yv Pirenne
<u>MUSI1504</u>	Langages et formes de la musique[22.5h] (3 crédits)	Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1509</u>	Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ☒	Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1510</u>	Campus opéra[22.5h] (3 crédits) ☒	Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1506</u>	Technologie de la musique (organologie et acoustique)[22.5h] (3 crédits)	Anne-Emmanuelle Ceulemans
<u>MUSI1507</u>	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos	John Philippe Van Tiggelen

jours et musicologie des médias[22.5h] (3 crédits)

Année paire

MUSI1500

Notions d'histoire de la musique I[30h] (5 crédits) ⊕

Brigitte Van Wymeersch

MUSI1508

Esthétique et philosophie de la musique[22.5h] (3 crédits) ⊕

Brigitte Van Wymeersch

Année impaire

MUSI1503

Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui[22.5h] (3 crédits) ⊗

Christophe Joseph Yv Pirenne

Informations pratiques

Responsable académique : B. Van Wymeersch

Personne de contact : B. Vervaren, secrétaire administrative du département d'histoire de l'art et d'archéologie, Collège Erasme, bureau b 154, courriel : vervaren@arke.ucl.ac.be, tél. : 010/474870

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Dans la mesure des disponibilités des enseignants, l'organisation des cours selon un horaire décalé sera privilégié, afin de permettre aux étudiants engagés dans la vie professionnelle de suivre les enseignements.

L'enseignement à distance via le Web (télé-enseignement) sera également encouragé, afin de permettre à tous de suivre la formation, quelles que soient les contraintes horaires qu'ils rencontrent.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : le cours MUSI1501 doit être suivi la 1ère année de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux sont ou seront progressivement disponibles sur la toile et sont ou seront accompagnés d'exercices qui permettent l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale

(secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexamin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.

Mineure en nutrition humaine

Objectifs

Cette formation, organisée sur le site de l'UCL-Bruxelles, permet aux étudiants d'autres orientations de prendre connaissance avec le monde biomédical en général ou de façon plus orientée et d'acquérir des notions de base en nutrition humaine.

Conditions et critères d'accès

Il n'y a pas de conditions particulières d'admission mais une bonne formation scientifique de base est fortement recommandée.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

Structure détaillée

Cours accessibles en 2e année de baccalauréat

<u>DENT1270T</u>	Biochimie générale (partim théorie 45h)[45h+15h] (4 crédits)1q	N.
<u>ESP3540</u>	Nutrition[30h] (3 crédits)	Sonia Brichard, Jean-Paul Thissen
<u>INTR2220</u>	Maladies de la nutrition et diététique[15h+15h] (2 crédits)	Jean-Paul Thissen
<u>INTR2450T</u>	Toxicologie expérimentale des aliments et de la nutrition (partim théorie, 22,5h)[22.5h+15h] (2 crédits)	N.
<u>SBIM1201T</u>	Physiologie générale (partim théorie, 40h)[40h+25h] (4 crédits)1q	N.

Cours accessibles en 3e année de baccalauréat

<u>IEPR3130</u>	Nutrition du sportif[30h] (3 crédits)	Sonia Brichard, Michel Hermans
<u>INTR2212</u>	Maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne[30h] (2 credits)	Dominique Maiter, Jean-Paul Thissen
<u>INTR2410</u>	Contrôles physiologique et pharmacologique des apports alimentaires[15h] (2 crédits)	Sonia Brichard
<u>INTR2430</u>	Nutrition humaine[15h] (2 crédits)	Jean-Paul Thissen
<u>INTR2440</u>	Séminaire de nutrition[30h] (3 crédits)	Véronique BEAULOYE, Jean-Paul Buts, Nathalie Delzenne, Pierre Deprez, Etienne Sokal, Jean-Paul Thissen (coord.)
<u>MED1300</u>	Pathologie générale et introduction à la sémiologie[30h] (3 crédits)2q	Pierre Courtoy

Liste de cours au choix

Les étudiants qui ont déjà une matière reprise ci-dessus dans leur programme de majeure doivent choisir un autre cours, pour un volume de crédits correspondant, dans la liste ci-dessous.

Cours au choix accessibles à partir de la 2e année de baccalauréat

<u>ESP3142</u>	Epidémiologie[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Yves Coppieters 't Wallant
<u>ESP3550</u>	Hygiène alimentaire[15h] (2 crédits)	Jean-Marie Ketelslegers
<u>ESP3630</u>	Santé et environnement: risques biologiques[15h] (2 crédits)	Michel Delmée
<u>INTR2380</u>	Législation en matière de denrées alimentaires[15h] (2 crédits)	Jean-Marie Ketelslegers

Cours au choix accessibles à partir de la 3e année de baccalauréat

<u>BCMM2130</u>	Biochimie des maladies métaboliques[30h] (2 crédits)1q	Marie-Cécile Nassogne (coord.), Marie-Françoise Vincent
<u>BRAL2102</u>	Biochimie nutritionnelle et besoins alimentaires de l'homme[45h+0h] (3.5 crédits)	Yvan Larondelle
<u>FARM2201</u>	Approche pharmaceutique de la nutrition[30h+15h] (3.5 crédits)1q	Nathalie Delzenne
<u>INTR2390</u>	Nutrition parentérale et entérale artificielle chez l'enfant et chez l'adulte[15h] (2 crédits)	DOMINIQUE HERMANS, Didier Moulin, Marc Reynaert, Jean-Paul Thissen (coord.)
<u>INTR2400</u>	Physiopathologie de la nutrition chez l'enfant[15h] (2 crédits)	Jean-Paul Buts

Informations pratiques

La mineure en nutrition humaine est gérée par le responsable du programme via le secrétariat des sciences biomédicales.

Responsable du programme: Jean-Paul Thissen

Secrétariat: Laurence Bertrand, tél. 027647362

Avenue E. Mounier 73 (Tour Van Helmont niveau 0), 1200 Bruxelles

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

La mineure en nutrition humaine est organisée sur le site de l'UCL-Bruxelles, à l'exception du cours IEPR3130 qui est organisé sur le site UCL-Louvain-la-Neuve.

2. Admission à la mineure

La mineure en nutrition humaine est accessible à tous les étudiants qui ont une bonne formation scientifique de base. Il n'y a pas de critère d'accès particulier.

3. Inscription à la mineure

Comme pour toute autre mineure, l'étudiant s'y inscrit via l'application en ligne.

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant <http://www.uclouvain.be/13949.html>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui s'est inscrit à la mineure il peut consulter l'application qui lui a permis de s'inscrire. Elle lui permet aussi de vérifier l'état de sa demande et de suivre l'évolution du traitement de sa demande :

<http://inscriptions.etu.ucl.ac.be:8081/mineure/auth/login.do>

5. Modification d'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ucl/documents/HorMinNut0607.htm>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré requis

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible courant septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL.

Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Organisation des examens

1. inscription aux examens

2. Consultation des horaires d'examen.

Mineure en philosophie

Objectifs

Initiation à la philosophie et à ses disciplines de base.

Conditions et critères d'accès

Les activités de la mineure en philosophie sont accessibles **sans prérequis** à tout étudiant de baccalauréat dans une autre discipline que la philosophie à titre de complément de sa majeure. Il fait dès lors **partie intégrante** de son programme de baccalauréat de 180 crédits et est suivi durant les 2ème et 3ème années de baccalauréat à raison de 15 crédits chaque année.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) : Néant

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

1. Master en philosophie moyennant 15 crédits de prérequis comprenant les cours suivants:

FILO1160C Propédeutique philosophique II: Introduction méthodologique à la philosophie (cours)[30h] (3 crédits)1q Danielle Lories

FILO1250 Logique II: Logique[45h+15h] (5 crédits) Marcel Crabbé

Un cours de textes philosophiques au choix (4 crédits)

Un cours d'histoire de la philosophie (3 crédits).

2. Master en éthique moyennant maximum 15 crédits de prérequis à déterminer avec la faculté (après avis du conseiller aux études) en fonction du profil et du projet de l'étudiant à choisir dans la liste ci-dessous et comprenant 3 cours d'histoire de la philosophie:

VIDE1234 A préciser

FILO1250 Logique II: Logique[45h+15h] (5 crédits) Marcel Crabbé

FILO1280 Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité[30h] (3 crédits) ⓧ Pierre Destrée

FILO1281 Histoire de la philosophie II: Histoire de la philosophie du moyen âge[30h] (3 crédits) ⓧ Jean-Michel Counet

FILO1283 Histoire de la philosophie IV: Histoire de la philosophie des temps modernes[30h] (3 crédits) ⊕ Marc Maeschalck

FILO1284 Histoire de la philosophie V: Histoire de la philosophie de l'époque contemporaine (1e partie)[30h] (3 crédits) ⊕ Michel Ghins

FILO1285 Histoire de la philosophie VI: Histoire de la philosophie de l'époque contemporaine (2e partie)[30h] (3 crédits) ⊕ Olivier Depré

Un cours de textes philosophiques parmi ceux proposés en troisième année de baccalauréat (4 crédits)

Structure détaillée

Première année de la mineure (à suivre en deuxième année de baccalauréat)

FILO1140C Philosophie morale (cours)[45h] (3 crédits)2q Olivier Depré

FILO1190C Epistémologie I: Epistémologie générale (cours)[30h]2q Raphaël Gély

ARKE1250 Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (4 crédits)2q Danielle Lories

FILO1220 Epistémologie II: Introduction à la philosophie des sciences[45h] (5 crédits)2q Tom Dedeurwaerdere, Bernard Feltz, Mark Hunyadi

Deuxième année de la mineure (à suivre en troisième année de baccalauréat)

FILO1260C Métaphysique (cours)[45h]1q N.

FILO1270 Anthropologie philosophique[45h+15h] (5 crédits)1q Michel Dupuis, Nathalie Frogneux

COPS1311 Philosophie sociale[30h] (3 crédits) Jean De Munck

FILO1210 Philosophie de la nature[30h] (4 crédits)1q Michel Ghins

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi et le vendredi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée.

Responsable académique: M. Crabbé

Personne de contact : M.-A. Saussu - 010/47.46.16 - ma.saussu@uclouvain.be

2. Inscription à la mineure et sa vérification

Pour accéder à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix), utilisez la page: <http://www.uclouvain.be/13949.html>

3. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure est sans critères d'accès. Les étudiants qui demandent à s'y inscrire le sont donc directement. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

4. Modification de l'inscription à la mineure

En cas de demande de modification de l'inscription à la mineure, veuillez vous adresser à M.-A. Saussu (010/47.46.16 - ma.saussu@uclouvain.be)

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire de cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse web suivante: <http://www.uclouvain.be/32977.html>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis,...

Renseignements complémentaires: M.-A. Saussu (010/47.46.16 - ma.saussu@uclouvain.be)

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

Les étudiants doivent imprimer le formulaire d'inscription à la mineure sur le web à partir de l'adresse suivante: <http://www.uclouvain.be/32986.html>. Ce formulaire doit ensuite être rentré auprès de la faculté de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Non pertinent pour la mineure en philosophie.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Renseignements auprès des titulaires de cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Année 1

ARKE1250 Un syllabus complet existe pour ce cours. Le cours se trouve également sur icampus avec une version destinée aux étudiants à distance. La procédure est décrite sur le site icampus .

FILO1140 Ce cours se trouve sur icampus. Les étudiants peuvent prendre RDV avec le titulaire du cours s'ils désirent des explications complémentaires.

FILO1190 Un syllabus très complet (250 pages) est mis à disposition. Il se trouve également sur icampus. En cas d'incompatibilité d'horaires, les étudiants peuvent contacter le titulaire du cours afin de convenir du programme de travail.

FILO1220 Le support est constitué des trois premiers chapitres de l'ouvrage : Feltz, B., 2003, "La science et le vivant", De Boeck Université, Bruxelles. En cas de difficulté horaire, l'étudiant est prié de prendre contact avec le titulaire. Une solution "au cas par cas" sera élaborée : feltz@risp.ucl.ac.be

Année 2

FILO1260 Un syllabus est mis à disposition et le cours est repris sur icampus. Les étudiants ayant un conflit horaire peuvent contacter le titulaire afin de trouver un arrangement.

FILO1270 Un syllabus et un portefeuille de lecture sont mis à disposition. Le cours est repris sur icampus. En cas de conflit horaire les étudiants peuvent contacter le titulaire pour trouver un arrangement.

FILO1210 Un syllabus et une bibliographie sont mis à disposition. Le cours est repris sur icampus à l'adresse suivante: <http://www.icampus.ucl.ac.be/FILO1210/>. En cas de conflit horaire les étudiants peuvent contacter le titulaire pour trouver un arrangement.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

Les étudiants s'inscrivent aux examens de la mineure dans le secrétariat de leur majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire est établi par le secrétariat de l'ISP et est consultable sur le site web à l'adresse suivante: <http://www.uclouvain.be/32977.html>

Mineure en physique

Objectif

La mineure a pour objectif d'apporter un complément de formation en physique à des étudiants bacheliers dont le programme principal (majeure) comprend une introduction substantielle à ce domaine, et qui pourraient éventuellement envisager d'obtenir un master en sciences physiques.

Conditions et critères d'accès

La mineure en physique est proposée aux étudiants bacheliers en sciences mathématiques, en sciences géographiques ou en sciences de l'ingénieur. Elle est également accessible, sur avis du conseiller aux études, aux étudiants ayant reçu une formation suffisante en mathématique et physique de base.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les bacheliers MATH, FSA ou GEOG ayant suivi cette mineure seront admis au master en sciences physiques, éventuellement avec un programme adapté. La même règle s'applique aux autres étudiants ayant suivi cette mineure, avec des restrictions éventuelles dépendant de leur parcours antérieur. Toutefois, l'étudiant désireux d'effectuer ce changement d'orientation est invité à contacter dès que possible le conseiller aux études de sa faculté d'origine et celui du département de physique.

Structure détaillée

Le programme de la mineure en physique est constitué de 30 crédits, idéalement 15 en 2^{ème} année et 15 en 3^{ème}, mais la répartition peut être adaptée en fonction du programme de la majeure suivie. Ces crédits seront choisis, en fonction du parcours antérieur et du projet de l'étudiant, parmi les cours de physique figurant soit au programme-type des deux dernières années de la majeure PHYS, soit parmi les cours obligatoires du programme optionnel de formation complémentaire en physique. L'étudiant veillera à respecter les prérequis des différents cours.

La liste complète des cours accessibles pour la mineure en physique s'établit comme suit :

Sous réserve d'approbation de modifications du programme du baccalauréat en sciences physiques

Cours accessibles dès la 2^e année :

<u>PHY1211</u>	Physique générale 3[30h+30h] (4 crédits)1q	Denis Favart, Jan Govaerts
<u>PHY1223</u>	Relativité restreinte[22.5h+15h] (4 crédits)1q	Jean-Marc Gérard, Jan Govaerts
<u>PHY1222</u>	Mécanique quantique (Quantum Physics)[45h+30h] (5 crédits)2q	Fabio Maltoni
<u>PHY1251</u>	Physique statistique et thermodynamique 1[30h+22.5h] (4 crédits)2q	Pierre Defrance, Hugues Goosse
<u>PHY1261</u>	Astronomie et géophysique[15h+7.5h] (2 crédits)2q	Véronique Dehant, Jean-Pascal van Ypersele de Strihou

Cours accessibles dès la 3^e année :

<u>PHY1352</u>	Physique des fluides[45h+22.5h] (6 crédits)1q	Eric Deleersnijder
<u>PHY1311</u>	Electromagnétisme classique[37.5h+15h] (6 crédits)1q	Krzysztof Piotrkowski
<u>PHY1322</u>	Mécanique quantique 2[45h+22.5h] (6 crédits)1q	Jean Bricmont, Jean-Marc Gérard, Fabio Maltoni, Christophe Ringeval (coord.)
<u>PHY1331</u>	Noyaux et particules élémentaires[30h+10h] (4 crédits)2q	Vincent Lemaître
<u>PHY1341</u>	Atomes et molécules[30h+10h] (4 crédits)2q	Pierre Defrance, André Nauts
<u>PHY1351</u>	Physique statistique et thermodynamique 2[30h+22.5h] (4 crédits)2q	Jean Bricmont
<u>PHY1323</u>	Relativité générale[30h+15h] (5 crédits)2q	Jean-Marc Gérard

Informations pratiques

Contacts utiles

Responsable académique : René Prieels - Président PHYS

Personne de contact : Roseline Van Dyck - Secrétariat du Département de physique (vandyck@phys.ucl.ac.be)

Conseillers aux études PHYS : Denis Favart (favart@fynu.ucl.ac.be)

Inscription à l'option

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse

Dans les cas de conflit horaire, les étudiants sont invités à contacter

- pour les cours de 2^{ème} année : Mme N. Micha (micha@sesc.ucl.ac.be)

- pour les cours de 3^{ème} année : Mme R. Van Dyck (vandyck@phys.ucl.ac.be)

Inscription aux cours de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse <http://www.sc.ucl.ac.be/sciences/index.html>

Mineure en psychologie et éducation

Objectifs

Introduire l'étudiant, dont le programme principal ne relève pas de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, aux rudiments de ces disciplines. L'objet de celles-ci est le comportement humain, et la mineure devrait sensibiliser l'étudiant aux particularités de l'étude scientifique du comportement, avec ses enracinements biologique et socioculturel. Elle devrait également initier l'étudiant à la multiplicité des domaines couverts ainsi qu'à la diversité des méthodes utilisées.

Conditions et critères d'accès

Les étudiants de toutes les autres facultés sont concernés.

Dans un premier temps, la mineure d'ouverture à la psychologie et l'éducation est limitée à 25 étudiants. L'admission dépendra de l'avis favorable du conseiller aux études du programme principal de l'étudiant et de l'examen, par la faculté de psychologie, de son projet personnel de formation. Lors de son inscription, le candidat joindra donc une lettre de motivation. Cette lettre est à déposer à l'attention de la conseillère aux études - Murielle Sack - au plus tard pour le 31 août.

Formations accessibles au terme de la mineure

Quelle que soit la majeure à laquelle elle est associée, cette mineure ne donne accès à aucun des masters organisés par la faculté ni, *a fortiori*, à l'exercice des professions correspondantes.

Structure détaillée

Cette mineure est encore susceptible de subir quelques modifications.

Pour la mineure le programme s'établit comme suit :

En bac 2

- Un cours de base en psychologie :

<u>PSY1410</u>	Compléments de psychologie (attention, ce cours est en proposition de modification)[30h] (5 crédits)1q	Eric Baruffol, Raymond Bruyer (coord.), Guy Lories, Pierre Philippot, Bernard Rimé
----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

(pour les étudiants dont la majeure comprend un des cours suivants: COPS1214, DROI1220, ESPO1120, FLTR1620, IEPR1007, MEDI270, MEDI270A)

<u>PSP1120</u>	Psychologie générale I[90h] (10 crédits)1q	Raymond Bruyer, Bernard Rimé
----------------	--------------------------------------------	------------------------------

(pour les autres étudiants)

- Et le complément pour atteindre 15 crédits à choisir dans la liste suivante :

<u>PSP1150</u>	Sciences de l'éducation I[30h+15h] (5 crédits)2q	Etienne Bourgeois (coord.), Mariane Frenay, Léopold Paquay
----------------	--------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

<u>PSP1155</u>	Psychologie du développement[75h] (10 crédits)1q	James Day, Xavier Renders
----------------	--------------------------------------------------	---------------------------

<u>PSP1134</u>	Ethologie et psychologie comparée[30h] (5 crédits)1q	René Zayan
----------------	------------------------------------------------------	------------

En bac 3, 15 crédits supplémentaires pour atteindre 30 crédits, à choisir dans la liste suivante :

<u>PSP1150</u>	Sciences de l'éducation I[30h+15h] (5 crédits)2q	Etienne Bourgeois (coord.), Mariane Frenay, Léopold Paquay
----------------	--------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

<u>PSP1134</u>	Ethologie et psychologie comparée[30h] (5 crédits)1q	René Zayan
----------------	------------------------------------------------------	------------

<u>PSP1155</u>	Psychologie du développement[75h] (10 crédits)1q	James Day, Xavier Renders
----------------	--------------------------------------------------	---------------------------

<u>PSY1404</u>	Psychologie, littérature et création[30h] (5 crédits)1q	Philippe Lekeuche
----------------	---------------------------------------------------------	-------------------

<u>PSY1405</u>	Psychologie de l'expertise et du témoignage[30h] (5 crédits)1q	Olivier Luminet (coord.), Pierre Philippot, Xavier Seron
----------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

<u>PSY1403</u>	Psychologie du sport et de l'exercice[30h] (5 crédits)1q	Philippe Godin
----------------	----------------------------------------------------------	----------------

<u>PSY1402</u>	Psychologie de la religion[30h] (5 crédits)1q	Vassilis Saroglou
----------------	-----------------------------------------------	-------------------

<u>PSY1401</u>	L'animal et les environnements humains[30h] (5 crédits)2q	René Zayan
----------------	-----------------------------------------------------------	------------

<u>PSY1406</u>	Psychologie et politique[30h] (5 crédits)2q	René Zayan
----------------	---------------------------------------------	------------

<u>PSY1407</u>	Eléments de psychologie clinique[30h] (5 crédits)1q	Susann Heenen-Wolff, Pierre Philippot, Nady Van Broeck
----------------	-----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

<u>PSY1408</u>	Technologies de l'enseignement et de l'apprentissage[30h] (5 crédits)1q	Marcel Lebrun (coord.)
----------------	-------------------------------------------------------------------------	------------------------

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi et le vendredi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée.

Responsable académique : Prof. Mariane Frenay, E-mail : mariane.frenay@psp.ucl.ac.be

Contact : Murielle Sack, conseillère aux études, E-mail : murielle.sack@psp.ucl.ac.be, tél. : 010/47.21.82

2. Admission à la mineure

Voir ci-dessus Conditions et critères d'accès

3. Inscription à la mineure

Une inscription en ligne au BAC12, via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Autrement, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement) et sa vérification, est possible en cliquant ici.

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit obtenir l'accord du conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire des cours peut-être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.psp.ucl.ac.be/etudes/horairesetinfosDV/infosmineurepsycho.html>

2. Résolution de conflits horaires

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de la Faculté de psychologie et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis

Pas de pré-requis pour la mineure en psychologie

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2, Le formulaire d'inscription à imprimer est disponible cliquant ici

Pour les étudiants en BAC3, Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Non pertinent pour la mineure en psychologie.

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine. Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté de psychologie.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires. La grille des horaires est disponible sur le site WEB :

<http://www.psp.ucl.ac.be/etudes/horairesetinfosDV/infosmineurepsycho.html>

Mineure en sciences biomédicales cliniques

Objectifs

Cette formation, organisée sur le site de l'UCL-Bruxelles, permet aux étudiants d'autres orientations de prendre connaissance avec le monde biomédical en général ou de façon plus orientée et d'acquérir des notions de base en sciences biomédicales cliniques.

Conditions et critères d'accès

Pas de conditions particulières d'admission mais une bonne formation scientifique de base est fortement recommandée.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

Structure détaillée

Cours accessibles en 2e année de baccalauréat

<u>DENT1270T</u>	Biochimie générale (partim théorie 45h)[45h+15h] (4 crédits)1q	N.
<u>MD1006</u>	Cytologie et histologie générales[10h+40h] (5 crédits)	Jean-François Deneff (coord.), Marie-Christine Many
<u>MED2430</u>	Eléments de statistiques médicales[15h+15h] (3 crédits)	William D'Hoore, Annie Robert
<u>MED1200</u>	Eléments d'épidémiologie[15h] (2 crédits)	Benoît Boland

Cours accessibles en 3e année de baccalauréat

<u>EBIM1120</u>	Séminaire sur des cas cliniques[15h] (2 crédits)	Didier Moulin, Luc Roegiers
<u>ESP3420</u>	Statistique médicale[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert
<u>ESP3511</u>	Epidémiologie clinique: médecine basée sur les preuves[15h] (2 crédits)	Benoît Boland
<u>ESP3512</u>	Epidémiologie clinique: principes des essais cliniques[15h+15h] (3 crédits)	Annie Robert

Stage de 1.5 à 2 mois dans une unité ou un centre de recherche clinique (6 crédits) (Bac 3)

Gestion de la mineure et de son inscription

Président: Jean-Noël Octave, tél. 027645020

Responsable administratif: Marie-France Zabus, tél. 027645031

Secrétaire: Laurence Bertrand et Nadine Bussy, tél. 027645020 - secetaire@smed.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

Les demandes sont à adresser au secrétariat de l'école des sciences biomédicales.

Modalités d'organisation

Mineure en sciences biomédicales générales

Objectifs

Cette formation, organisée sur le site de l'UCL-Bruxelles, permet aux étudiants d'autres orientations de prendre connaissance avec le monde biomédical en général ou de façon plus orientée et d'acquérir des notions de base en sciences biomédicales générales.

Conditions et critères d'accès

Pas de conditions particulières d'admission mais une bonne formation scientifique de base est fortement recommandée.

Formations accessibles au terme de la mineure

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

Structure détaillée

Cours accessibles en 2e année de baccalauréat

<u>MD1005T</u>	Biologie générale (partim théorie, 65h)[65h+25h] (7 crédits)1q	N.
----------------	----------------------------------------------------------------	----

<u>MD1006</u>	Cytologie et histologie générales[10h+40h] (5 crédits)	Jean-François Deneff (coord.), Marie-Christine Many
<u>MD1007</u>	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle[45h] (5 crédits)	Benoît Lengelé
Cours accessibles en 3e année de baccalauréat		
<u>DENT1270T</u>	Biochimie générale (partim théorie 45h)[45h+15h] (4 crédits)1q	N.
<u>SBIM1201T</u>	Physiologie générale (partim théorie, 40h)[40h+25h] (4 crédits)1q	N.
<u>MED1300</u>	Pathologie générale et introduction à la sémiologie[30h] (3 crédits)2q	Pierre Courtoy

Un cours d'éthique au choix (2 crédits)

Gestion de la mineure et de son inscription

Président: Jean-Noël Octave, tél. 027645020

Responsable administratif: Marie-France Zabus, tél. 027645031

Secrétaire: Laurence Bertrand et Nadine Bussy, tél. 027645020 - secretaire@smed.ucl.ac.be

Modalités d'inscription:

Les demandes sont à adresser au secrétariat de l'école des sciences biomédicales.

Modalités d'organisation

Mineure en sciences de l'ingénieur : chimie et physique appliquées

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en chimie et physique appliquées sont de permettre à l'étudiant, dans le cadre d'une formation polyvalente :

- d'approfondir les connaissances et compétences de base en chimie et physique (y compris la thermodynamique), ouvrant aux principaux domaines d'application du génie chimique et environnemental, de l'ingénierie des matériaux avancés, et de la physique appliquée;
- d'aborder les formalismes mathématiques utilisés en physique appliquée et dans le génie chimique. Cette connaissance s'exprime pour des échelles allant des dimensions atomiques aux dimensions macroscopiques et industrielles, et ouvre vers les domaines d'application de l'ingénieur chimiste ou physicien (biotechnologie, nanotechnologies, électronique, optique, matériaux avancés (polymères, céramiques, métaux, composites), capteurs et transducteurs, réacteurs, etc.).

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte). Chaque étudiant du baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte) y a donc accès, à l'exception, évidemment, de celle qui porte la même dénomination que la majeure qu'il a choisie.

En outre, cette mineure peut être accessible à des étudiants inscrits à d'autres programmes de baccalauréat (sciences).

La mineure polytechnique en chimie et physique appliquées est accessible aux étudiants inscrits à un baccalauréat en sciences physiques, mathématiques, géographiques ou chimiques ainsi qu'aux bacheliers en sciences biologiques, sur dossier.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- MAPR1491 doit précéder MAPR1492
- MECA1901 doit précéder MECA1100A

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien.
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions

- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en chimie et physique appliquées (31 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

<u>MAPR1310</u>	Thermodynamique - équilibres entre phases[30h+15h] (4 crédits)2q	Francis Delannay (coord.), Pascal Jacques
<u>MAPR1230</u>	Compléments de chimie organique[15h+15h] (2 crédits)1q	Sophie Demoustier, Pierre Godard (coord.)
<u>MAPR1805</u>	Introduction à la science des matériaux[45h] (4 crédits)2q	Jean-Christophe Charlier, Roger Legras (coord.), Thomas Pardoen

1er quadrimestre de la 3ème année

<u>MAPR1491</u>	Compléments de physique[30h+22.5h] (4 crédits)1q	Jean-Christophe Charlier (coord.), Xavier Gonze, Luc Piraux, Gian-Marco Rignanese
<u>MECA1901</u>	Mécanique des milieux continus[30h+30h] (5 crédits)1q	François Dupret
<u>FSAB1221A</u>	Introduction au monde du vivant, partie 1 A[15h] (2 crédits)2q	Philippe Lefèvre (coord.), Yves-Jacques Schneider

2ème quadrimestre de la 3ème année

<u>MAPR1231</u>	Compléments de chimie inorganique[30h+15h] (4 crédits)2q	Joris Proost
<u>MAPR1492</u>	Physique des matériaux[30h+15h] (4 crédits)2q	Jean-Christophe Charlier (coord.), Xavier Gonze, Luc Piraux, Gian-Marco Rignanese
<u>MECA1100A</u>	Mécanique des solides déformables A[15h+15h] (2 crédits)2q	N.

Si le cours MECA1901 a déjà été suivi, il est remplacé par le cours MAPR1400: Cinétique chimique appliquée (30-30) (5 crédits).

Si le cours MECA1100 a déjà été suivi, il est remplacé par le cours ELEC2525A: Introduction à l'électronique digitale (partim partie 1)- (15-15) (2 crédits).

Les autres cours déjà suivis par l'étudiant sont remplacés par des cours aux choix dans le programme du Bac de physique et chimie appliquées.

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur A. Jonas email : jonas@poly.ucl.ac.be

Personne de contact : Viviane Abeels, secrétaire du département MAPR - secretariat@mapr.ucl.ac.be - tél. : 010/47.93.28

Modalités d'inscription:

Pour les étudiants hors FSA, l'accès à la mineure est automatique pour ceux qui suivent des baccalauréats en sciences mathématiques, physiques, chimiques et géographiques. Il se fait sur dossier pour ceux qui suivent un baccalauréat en sciences biologiques.

Modalités d'organisation

Il n'y a pas d'organisation particulière pour cette mineure.

Mineure en sciences de l'ingénieur : construction

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en construction sont de permettre à l'étudiant d'acquérir la plupart des concepts de base de la discipline et plus précisément :

- Connaître les fondements théoriques de chaque discipline (construction, mécanique des solides, hydraulique, mécanique des sols), du moins ceux qui sont indispensables pour suivre les cours de master.
- Se familiariser avec les outils de base (modélisation, informatique, techniques expérimentales,...).
- Maîtriser parfaitement les applications simples. L'étudiant doit acquérir une première expérience pratique durant ses études de baccalauréat, par des travaux pratiques et des projets élémentaires.
- Aborder avec un esprit critique les applications et les méthodes plus complexes qui seront vues en master.
- Développer les aptitudes de rigueur, d'esprit critique et de communication.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte).

Cette mineure est également accessible aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en sciences mathématiques, physiques ou géographiques.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- MECA1901 doit précéder MECA1100
- AUCE 1151 doit précéder AUCE1152
- AUCE1172 doit précéder AUCE1173
- AUCE1111 doit précéder AUCE1801

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien.
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions
- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en construction (31 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

<u>AUCE1111</u>	Projet de structure 1[15h+45h] (4 crédits)2q	Jean-François Remacle, Jean-François Thimus
<u>AUCE1171</u>	Géologie et minéralogie[25h+15h] (3 crédits)2q	Christian Schroeder, Philippe Sonnet
<u>AUCE1031</u>	Matériaux structuraux[15h+15h] (3 crédits)2q	Jean-François Cap

1er quadrimestre de la 3ème année

<u>MECA1901</u>	Mécanique des milieux continus[30h+30h] (5 crédits)1q	François Dupret
<u>AUCE1151</u>	Hydrologie générale et statistique[10h+15h] (2 crédits)1q	Yves Zech
<u>AUCE1172</u>	Mécanique des sols[25h+22.5h] (4 crédits)1q	Jacques De Jaeger, Alain Holeyman, Jean-François Thimus (coord.)

2ème quadrimestre de la 3ème année

<u>AUCE1152</u>	Hydraulique[30h+30h] (5 crédits)2q	Yves Zech
<u>MECA1100</u>	Mécanique des solides déformables[30h+30h] (5 crédits)2q	Issam Doghri

Les étudiants qui suivent les cours MECA 1901 et MECA 1100 dans leur majeure les remplaceront par les cours AUCE 1173 (Applications de la mécanique des sols), (30-22,5)(4,5 crédits), AUCE 1801 (Mises en oeuvre), (30-0) (3 crédits) et AUCE 1901A (Confort et physique du bâtiment - partim)(20-0), (2 crédits).

Les étudiants qui suivent le baccalauréat en sciences de l'ingénieur - ingénieur civil architecte ont la possibilité de suivre une mineure GC qui leur donnera accès au master en construction. Le contenu de cette mineure sera défini à leur demande.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1) Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Professeur Jean-François Thimus - email : thimus@gce.ucl.ac.be

Informations pratiques : Secrétariat GCE - tél. 010/47 21 12

2) Admission à la mineure

Voir conditions et critères d'accès plus haut sur cette page.

3) Inscription à la mineure et sa vérification

L'inscription à une mineure se fait normalement directement après l'inscription en BAC2 via le web. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une mineure est possible en cliquant ICI.

En BAC3, l'étudiant est par défaut inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC2.

Horaire des cours

1) Consultation de l'horaire des cours

<http://perception.fsa.ucl.ac.be/>

2) Résolution de conflits horaires éventuels

Pour toute modification du programme-type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du responsable académique de la mineure et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Professeur J.F. Thimus, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Département d'Architecture, d'Urbanisme et de Génie civil environnemental
- Place du Levant 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : thimus@gce.ucl.ac.be - tél. 010/47 21 22

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1) Informations sur les pré-requis,...

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- MECA1901 doit précéder MECA1100
- AUCE 1151 doit précéder AUCE1152
- AUCE1172 doit précéder AUCE1173
- AUCE1111 doit précéder AUCE1801

2) Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer est disponible en cliquant ICI. Attention, cette mineure ne commence qu'au second quadrimestre de BAC2. Plus d'informations sur les délais ici.

Pour les étudiants en BAC3

Les étudiants sont invités à consulter ici le site facultaire présentant les règles administratives spécifiques aux baccalauréats en sciences de l'ingénieur. Les étudiants dont l'inscription principale n'est pas en FSA doivent prendre contact avant la fin de la 3ème semaine du 1er quadrimestre avec le responsable académique de la mineure.

3) Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le visa sera octroyé par le responsable académique de la mineure lors de la composition du programme de mineure en BAC3.

Supports disponibles

1) Informations sur le service-cours

Le service-cours de la FSA, le SICI dispose de son site ici.

2) Résolution de conflits horaires

Des dispositifs pédagogiques alternatifs peuvent être proposés pour certains cours, uniquement à l'intention des étudiants qui suivent ces activités dans le cadre de leur mineure et qui font la preuve de l'impossibilité de leur présence au cours pour cause de conflit horaire avec le programme de leur majeure.

Pour prendre connaissance de ces dispositifs pédagogiques alternatifs, l'étudiant est invité à rencontrer le responsable académique de la mineure :

Professeur J.F. Thimus, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Département d'Architecture, d'Urbanisme et de Génie civil environnemental
- Place du Levant 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : thimus@gce.ucl.ac.be - tél. 010/47 21 22

Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté des Sciences Appliquées. Ces informations sont affichées sur les pages web du secrétariat facultaire disponibles dans "Bureau virtuel FSA", une fois identifié sur le portail UCL.

Pour connaître les dates d'affichage des horaires d'examens, l'étudiant est invité à consulter la page de garde de la FSA : <http://www.uclouvain.be/fsa.html>

2) Consultation des horaires d'examens

Disponible prochainement.

Mineure en sciences de l'ingénieur : électricité

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en électricité sont de permettre à l'étudiant d'acquérir la plupart des concepts de base de cette discipline et de lui fournir les notions fondamentales dans ses principaux domaines d'application et plus précisément de :

- Concevoir, analyser, simuler et tester des circuits électriques mettant en oeuvre des composants standards
- Appréhender les fondements de la théorie de l'électromagnétisme et des phénomènes physiques à la base du fonctionnement des dispositifs électroniques
- Maîtriser les concepts de base de l'électronique, des télécommunications, des convertisseurs électrodynamiques

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte).

Cette mineure est également accessible aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en sciences mathématiques ou physiques.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- Les cours ELEC1370 et ELEC 1101 doivent être suivis avant tous les autres cours de la mineure.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien.
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions
- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en électricité (30 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

ELEC1370 Circuits et mesures électriques[30h+30h] (5 crédits)2q

Francis Labrique, Charles Trullemans

ELEC1101 Projet d'électricité 1 - Circuits électriques[0h+60h] (5 crédits)2q

Francis Labrique, Charles Trullemans

1er quadrimestre de la 3ème année

ELEC1755 Compléments d'électricité[30h+30h] (5 crédits)1q

Anne-Marie Anckaert, Danielle Janvier, Claude Oestges (supplée Danielle Janvier)

2ème quadrimestre de la 3ème année

<u>ELEC1530</u>	Electronique I : circuits fondamentaux des amplificateurs[30h+30h] (5 crédits)2q	Jean-Didier Legat, Charles Trullemans
<u>ELEC1360</u>	Télécommunications[30h+30h] (5 crédits)2q	Luc Vandendorpe
<u>ELEC1310</u>	Convertisseurs électromécaniques[30h+30h] (5 crédits)2q	Bruno Dehez, Francis Labrique (coord.), Ernest Matagne

Les étudiants qui suivent le cours ELEC 1330 dans leur majeure remplacent le cours ELEC 1755 par le cours ELEC 1350 Electromagnétisme (30-30) (5 crédits).

Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer le cours ELEC 1755 et un des cours ELEC 1530, ELEC 1360 et ELEC 1310 par les cours ELEC 1330 Electronique physique (30-30) (5 crédits) et ELEC 1350.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1) Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: Professeur Francis Labrique - email : labrique@lei.ucl.ac.be

Informations pratiques : Isabelle Dargent, secrétaire du département ELEC - secretariat@elec.ucl.ac.be - tél. : 010/47.25.86

2) Admission à la mineure

Voir conditions et critères d'accès plus haut sur cette page.

3) Inscription à la mineure et sa vérification

L'inscription à une mineure se fait normalement directement après l'inscription en BAC2 via le web. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une mineure est possible en cliquant ICI.

En BAC3, l'étudiant est par défaut inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC2.

Horaire des cours

1) Consultation de l'horaire de cours

<http://perception.fsa.ucl.ac.be/>

2) Résolution de conflits horaires éventuels

Pour toute modification du programme-type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du responsable académique de la mineure et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Professeur F. Labrique, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Département d'Electricité
- Place du Levant 3 - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : labrique@lei.ucl.ac.be - tél. 010/47 22 55

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1) Informations sur les pré-requis,...

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes :

- Les cours ELEC 1370 et ELEC 1101 doivent être suivis avant tous les autres cours de la mineure.

2) Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer est disponible en cliquant ICI. Attention, cette mineure ne commence qu'au second quadrimestre de BAC2. Plus d'informations sur les délais ici.

Pour les étudiants en BAC3

Les étudiants sont invités à consulter ici le site facultaire présentant les règles administratives spécifiques aux baccalauréats en sciences de l'ingénieur. Les étudiants dont l'inscription principale n'est pas en FSA doivent prendre contact avant la fin de la 3ème semaine du 1er quadrimestre avec le responsable académique de la mineure.

3) Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le visa sera octroyé par le responsable académique de la mineure lors de la composition du programme de mineure en BAC3.

Supports disponibles

1) Informations sur le service-cours

Le service-cours de la FSA, le SICI dispose de son site ici.

2) Résolution de conflits horaires

Des dispositifs pédagogiques alternatifs peuvent être proposés pour certains cours, uniquement à l'intention des étudiants qui suivent ces activités dans le cadre de leur mineure et qui font la preuve de l'impossibilité de leur présence au cours pour cause de conflit horaire avec le programme de leur majeure.

Pour prendre connaissance de ces dispositifs pédagogiques alternatifs, l'étudiant est invité à rencontrer le responsable

académique de la mineure :

Professeur F. Labrique, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Département d'Electricité
- Place du Levant 3 - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : labrique@lei.ucl.ac.be - tél. 010/47 22 55

Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté des Sciences Appliquées. Ces informations sont affichées sur les pages web du secrétariat facultaire disponibles dans "Bureau virtuel FSA", une fois identifié sur le portail UCL.

Pour connaître les dates d'affichage des horaires d'examens, l'étudiant est invité à consulter la page de garde de la FSA : <http://www.uclouvain.be/fsa.html>

2) Consultation des horaires d'examens

Disponible prochainement.

Mineure en sciences de l'ingénieur : informatique

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en informatique sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les principaux concepts de base de la discipline et plus précisément de:

- Maîtriser des fondements des matières de base de l'informatique (algorithmique et structures de données, langages informatiques, systèmes informatiques, bases de données)
- Analyser et résoudre des problèmes informatiques (de taille moyenne) en appliquant les connaissances acquises des domaines de l'informatique et des sciences de l'ingénieur.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil). Chaque étudiant du baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil) y a donc accès, à l'exception des étudiants ayant choisi la majeure en informatique.

Les étudiants du baccalauréat en sciences de l'ingénieur (orientation ingénieur civil architecte ou bioingénieur) ainsi que d'autres programmes de baccalauréat (sciences, sciences économiques et de gestion ou pharmacie) peuvent avoir accès à la **mineure en sciences informatiques**. L'admission se fait sur dossier.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis:

- Les 3 activités suivantes doivent se succéder dans l'ordre indiqué: SINFI124,SINF1121, INGI1131
- SINFI121 doit précéder INGI1271
- SINFI252 doit précéder INGI1113

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien.
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions
- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en informatique (30 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

<u>SINF1252</u>	Architecture des systèmes informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Marc Lobelle
<u>SINF1124</u>	Projet de programmation[0h+60h] (5 crédits)2q	Marco Saerens

En 2005-2006, le cours SINF1124 est remplacé par LINF2125A.

1er quadrimestre de la 3ème année

<u>SINF1121</u>	Algorithmique et structures de données[30h+30h] (5 crédits)1q	Pierre Dupont
<u>INGI1113</u>	Systèmes d'exploitation 1[30h+30h] (5 crédits)1q	Olivier Bonaventure

2ème quadrimestre de la 3ème année

<u>INGI1131</u>	Concepts des langages informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Peter Van Roy
<u>INGI1271</u>	Fichiers et bases de données[30h+30h] (5 crédits)2q	Alain Pirotte

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur P. Dupont - email : pdupont@info.ucl.ac.be

Personne de contact : Chantal Poncin, secrétaire des commissions de diplômes informatiques - cponcin@info.ucl.ac.be - 010/47.31.76

Modalités d'inscription : pas de modalités particulières.

Modalités d'organisation

Il n'y a pas d'organisation particulière pour cette mineure.

Mineure en sciences de l'ingénieur : mathématiques appliquées

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en mathématiques appliquées sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les concepts de base de la discipline et plus précisément de :

- Acquérir les connaissances et les compétences de base dans les disciplines fondamentales des mathématiques appliquées (optimisation et recherche opérationnelle, algorithmique et mathématiques discrètes, équations différentielles et systèmes dynamiques, analyse numérique, statistiques et probabilités)
- S'initier à la conception, l'analyse et la mise en oeuvre de modèles mathématiques pour l'ingénierie dans le monde industriel ou organisationnel et pour l'élaboration de stratégies efficace d'optimisation de leur performance.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte).

La mineure en mathématiques appliquées est accessible aux étudiants inscrits à un baccalauréat en sciences mathématiques, en sciences physiques ou en sciences informatiques.

L'ensemble des cours de la mineure est accessible moyennant une formation de base en mathématique de contenu équivalent à celui des cours de mathématique des trois premiers quadrimestres de la formation de Baccalauréat ingénieur civil. Pour le cours INMA1731, une formation de base en probabilité et statistique est en outre requise.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions

- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en mathématiques appliquées (30 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

<u>MAT1223</u>	Equations différentielles ordinaires[30h+15h] (5 crédits)2q	Denis Bonheure
<u>INMA1691</u>	Théorie et algorithmique des graphes[30h+22.5h] (5 crédits)2q	Vincent Blondel, Laurence Wolsey

1er quadrimestre de la 3ème année

<u>INMA1170</u>	Analyse numérique[22.5h+30h] (5 crédits)1q	Pierre-Antoine Absil, Paul Van Dooren, Paul Van Dooren
<u>INMA1702</u>	Modèles et méthodes d'optimisation[30h+22.5h] (5 crédits)1q	Vincent Blondel, François Glineur

2ème quadrimestre de la 3ème année

<u>INMA1731</u>	Processus stochastiques : estimation et prédiction[30h+30h] (5 crédits)2q	Michel Gevers, Jérôme Louveaux (supplée Michel Gevers), Luc Vandendorpe (coord.)
-----------------	---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Les étudiants choisissent un cours au choix de 5 crédits au moins dans les mineures accessibles aux étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur. Le choix sera soumis à l'approbation de la commission de baccalauréat.

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur V.Wertz - email : vincent.wertz@uclouvain.be

Personne de contact : Michele Termolle - email : michele.termolle@uclouvain.be - tél. : 010-47 25 97

Modalités d'inscription:

L'accès des étudiants non-FSA à la mineure en mathématiques appliquées est examiné par la commission de diplôme INMA, sur base d'un dossier de candidature remis par le candidat. Ce dossier comprend un relevé des crédits obtenus lors de formations antérieures, ainsi qu'une lettre de motivation. Cette procédure n'est pas requise pour les étudiants des baccalauréats en sciences mathématiques ou physiques, organisés par la Faculté des Sciences.

Modalités d'organisation

Il n'y a pas d'organisation particulière pour cette mineure.

Mineure en sciences de l'ingénieur : mécanique

Objectifs

L'objectif premier des mineures " polytechniques " organisées par la Faculté des Sciences Appliquées est de permettre à l'étudiant en baccalauréat en sciences de l'ingénieur, qui le souhaite, d'acquérir par une combinaison de majeure/mineure polytechniques, une formation de base dans deux spécialités des sciences de l'ingénieur, d'accroître ainsi sa polyvalence technique, ou de se préparer pour un master en sciences de l'ingénieur dans un domaine à cheval entre les orientations de base proposées au niveau du baccalauréat.

Les objectifs disciplinaires de la mineure en mécanique sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les concepts de base en mécanique théorique et appliquée. Plus précisément, il lui faudra :

- Maîtriser cette discipline au travers d'un apprentissage par projets et laboratoires.
- Développer une connaissance approfondie de la mécanique des milieux continus (mécanique des solides et des fluides), pour maîtriser les techniques de modélisation physique et mathématique requises par ces disciplines.
- Développer une connaissance approfondie de la thermodynamique, tant du point de vue théorique (appréhension des concepts macroscopiques à partir de la théorie cinétique des gaz) que du point de vue appliqué (thermodynamique technique et énergétique).
- Acquérir une formation appliquée pointue en conception des machines.

Conditions et critères d'accès

Cette mineure polytechnique est organisée essentiellement pour les étudiants inscrits au baccalauréat en sciences de l'ingénieur (ingénieur civil et ingénieur civil architecte).

Cette mineure est également accessible aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en sciences mathématiques ou physiques.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- MECA1901 doit précéder MECA1321 et MECA1100

- Lorsque, comme le programme le prévoit dans certaines combinaisons Majeure-Mineure, les étudiants doivent inscrire le cours MECA1510 en remplacement d'un cours qu'ils suivraient par ailleurs dans leur Majeure, ils doivent également le suivre après MECA1901. Cette règle s'applique évidemment aux étudiants non FSA qui se trouveraient dans la même situation.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

Les mineures polytechniques assurent aux étudiants ayant obtenu avec succès un grade de bachelier en sciences de l'ingénieur-ingénieur civil, dans le cadre d'un programme comportant l'une de ces mineures, l'accès incondtionnel et sans enseignement complémentaire au master ingénieur civil correspondant à cette mineure.

- Pour la mineure en chimie et physique appliquées : le master ingénieur civil en chimie et science des matériaux et le master ingénieur civil physicien.
- Pour la mineure en construction : le master ingénieur civil des constructions
- Pour la mineure en électricité : le master ingénieur civil électricien
- Pour la mineure en informatique : le master ingénieur civil en informatique
- Pour la mineure en mécanique : le master ingénieur civil mécanicien
- Pour la mineure en mathématiques appliquées : le master ingénieur civil en mathématiques appliquées
- Pour un programme comportant la combinaison majeure en électricité/ mineure en mécanique, ou majeure en mécanique/ mineure en électricité : le master ingénieur civil électromécanicien.

Structure détaillée

Le tableau donnant une présentation synthétique de la mineure polytechnique proposée ainsi que la distribution des cours par années et quadrimestres est accessible en cliquant sur le titre de celle-ci.

Mineure en mécanique (30 crédits)

2ème quadrimestre de la 2ème année

MAPR1310A Thermodynamique - équilibres entre phases A[22.5h+7.5h] N.
(3 crédits)2q

MECA1200 Projets en construction mécanique I A[10h+25h] (2.5 crédits)2q David Johnson, Benoît Raucent

MECA1821 Conception des machines[30h+30h] (5 crédits)2q Bruno de Meester de Betzenbroeck, Benoît Raucent

1er quadrimestre de la 3ème année

MECA1901 Mécanique des milieux continus[30h+30h] (5 crédits)1q François Dupret

MECA1855 Thermodynamique et énergétique[30h+30h] (5 crédits)1q Hervé Jeanmart, Miltiadis Papalexandris

2ème quadrimestre de la 3ème année

MECA1321 Mécanique des fluides et transferts I[30h+30h] (5 crédits)2q Vincent Legat, Grégoire Winckelmans

MECA1100 Mécanique des solides déformables[30h+30h] (5 crédits)2q Issam Doghri

Les étudiants qui suivent des cours de la mineure MECA dans leur majeure remplacent ces cours par un ou plusieurs des cours suivants par ordre de priorité: MECA 1510 Dynamique des systèmes élastiques (30-30) (5 crédits), MECA 1451 Fabrication mécanique (30-30) (4 crédits), MAPR 1805A Introduction à la science des matériaux - 1^opartie Partim (22,5 - 0) (2 crédits), MECA 1201 Projets en construction mécanique I (B) (10-20) (2 crédits).

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur F. Dupret - email : fd@mema.ucl.ac.be

Personne de contact : Françoise Vranckx, secrétaire du département MECA - vranckx@meca.ucl.ac.be - tél. : 010/47 22 40

Modalités d'inscription: pas de modalités particulières.

Modalités d'organisation

Il n'y a pas d'organisation particulière pour cette mineure.

Mineure en sciences du médicament

Objectifs

La Commission d'enseignement de l'Ecole de Pharmacie propose, à d'autre étudiants que ceux inscrits au baccalauréat en sciences pharmaceutiques, une **mineure en sciences du médicament**.

Cette mineure, organisée sur le site UCL-Bruxelles, permet aux étudiants d'autres orientations de faire connaissance avec le monde du médicament, sans toutefois donner accès au Master.

Le contenu de cette mineure reprend un ensemble cohérent de cours correspondant à 30 crédits et aborde les médicaments d'origine naturelle et synthétique : conception, structures, propriétés générales et devenir dans l'organisme. Elle comprend des formations théoriques et pratiques et est indiquée aux étudiants non pharmaciens qui souhaitent acquérir une formation générale concernant les médicaments.

Conditions et critères d'accès

L'accès à la mineure en sciences du médicament est limité aux étudiants ayant déjà acquis un niveau de formation suffisant en chimie et en biologie.

Un dossier reprenant les crédits obtenus et une lettre de motivation sera envoyé à la commission d'admission de l'Ecole de pharmacie, via le secrétariat (celis@sfar.ucl.ac.be/UCL73.00, Av. Mounier, 73 à 1200 Bruxelles), qui jugera de l'acceptabilité du dossier.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure en sciences du médicament ne donne pas accès au master en sciences pharmaceutiques.

Structure détaillée

Cours accessibles en 2e année de baccalauréat

<u>FARM1302</u>	Chimie pharmaceutique[45h+30h] (5 crédits)	Didier Lambert (coord.), Jacques Poupaert, Etienne Sonveaux
<u>FARM1004</u>	Chimie organique appliquée aux médicaments[0h+30h] (2 crédits)	Paul Depovere, Jacques Poupaert, Etienne Sonveaux (coord.)
<u>FARM1232</u>	Pharmacologie générale[15h+7.5h] (2 crédits)	Emmanuel Hermans
<u>FARM1008</u>	Conception du médicament[15h+15h] (3 crédits)	Véronique Prémat, Paul Tulkens (coord.)
<u>FARM1310</u>	Médicaments inorganiques à usage diagnostique et thérapeutique[30h] (3 crédits)	Bernard Gallez

Cours accessibles en 3e année de baccalauréat

<u>FARM1304</u>	Pharmacognosie (A. Pharmacognosie chimique et B. Plantes médicinales)[45h+30h] (4 crédits)	Joëlle Leclercq
<u>FARM1332</u>	Pharmacologie générale, 2e partie[30h] (3 crédits)	Chantal Dessy, Marie-Paule Mingeot
<u>FARM1305</u>	Eléments de pathologie générale[30h] (3 crédits)	Olivier Feron, Michel Lambert (coord.)
<u>FARM1300</u>	Pharmacocinétique et métabolisme des xénobiotiques[30h+30h] (5 crédits)	Nathalie Delzenne, Roger-K. Verbeeck

Informations pratiques

Responsable académique: Didier Lambert

Personne de contact: Joëlle Leclercq

Secrétariat de l'école de pharmacie (Av. Mounier 73, SFAR 73.60, 1200 Bruxelles)

Téléphone 02/7647362, celis@sfar.ucl.ac.be

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

A compléter

2. Admission à la mineure

A compléter

3. Inscription à la mineure et sa vérification

A compléter

4. Vérification de l'inscription à la mineure

A compléter

5. Modification de l'inscription à la mineure

A compléter

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

Lien ?

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

A compléter

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, etc.

A compléter

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

A compléter

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

A compléter

Support disponible**1. Informations sur le service-cours**

A compléter

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

A compléter

Organisation des examens**1. Inscription aux examens**

A compléter

2. Consultations des horaires d'examens

A compléter

Mineure en sciences humaines et sociales**Objectifs**

- donner à l'étudiant une bonne introduction aux domaines des sciences humaines et sociales et aux méthodes utilisées pour les aborder ;
- permettre à l'étudiant d'enrichir sa formation pour une réorientation ultérieure ;
- permettre à l'étudiant de donner à sa formation de base, une ouverture et un complément en sciences humaines et sociales.

Conditions et critères d'accès

Tous les étudiants du baccalauréat (*exceptés les étudiants de SOCAIBA et SPOLIBA*) sont admis à la formation. La mineure en sciences humaines et sociales est recommandée aux étudiants qui cherchent un complément de formation en sciences humaines, une " ouverture " additionnelle, un enrichissement dans un cursus de Baccalauréat, en y adjoignant une approche rigoureuse des phénomènes et enjeux politiques actuels

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au Master en Sciences du Travail, au Master en Ressources humaines et au Master en Sciences de la Population et du Développement pour les bacheliers en Sciences politiques et les bacheliers en Sociologie et en Anthropologie.
- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le Baccalauréat de l'étudiant, et en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Sciences du Travail, au Master en Ressources humaines et au Master en Sciences de la Population et du Développement. (maximum 15 crédits).

Structure détaillée**I. Pour étudiants hors ESPO (30 crédits)**

ESPO1113 Sociologie et anthropologie des mondes contemporains[60h] (6 crédits) Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil-Miribel, Bernard Francq

Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure

ESPO1111 Economie politique[60h+30h] (8 crédits) Paul Belleflamme, Philippe De Villé, Pierre Dehez, Jean Hindriks, Chantal Kegels, Xavier Wauthy

Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure

ECGE1321 Management humain[45h+15h] (6 crédits) Patrice Gobert, Armand Spineux

SESP1111A Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits) N.

COPS1214 Psychologie sociale[30h] (3 crédits) Olivier Corneille

Un cours parmi :

SESP1112 Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits) Etienne Loute, Yves Pochet

COPS1112 Logique formelle[30h+15h] (3 crédits) Isabelle Berlanger, Thierry Lucas

II. Pour étudiants de COMU1BA et ECGE1BA (30 crédits)

POLS1222 Modèles socio-politiques de l'Etat[30h] (3 crédits) Florence Delmotte (supplée Jacques Herman), Jacques Herman

POLS1224 Système politique et administratif de la Belgique[30h] (3 crédits) Christian de Visscher, Lieven De Winter, André-Paul Frogner

<u>ESPO1114B</u>	Science politique : 2ème partie[30h] (3 crédits)	N.
<i>Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure.</i>		
<u>POLS1121</u>	Sociologie politique[30h] (3 crédits)	Benoît Rihoux
<i>Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure.</i>		
<u>COPS1213</u>	Concepts et théories en sociologie et en anthropologie[60h] (6 crédits)	Olivier Servais, Bernadette Wynants
<i>Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure.</i>		
<u>COPS1211A</u>	Droit public (partim I)[30h] (3 crédits)	N.
<i>Il est souhaitable que ce cours soit suivi par l'étudiant au cours de la première année de la mineure.</i>		
<u>SPED1211</u>	Introduction à la démographie[30h] (3 crédits)	Eric Vilquin
<u>POLS1323</u>	Institutions et politiques européennes[40h] (4 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael
Un cours parmi :		
<u>POLS1315</u>	Chaire Jacques Leclercq : sociologie[15h] (2 crédits)	N.
<u>POLS1325</u>	Chaire Jacques Leclercq : anthropologie[15h] (2 crédits)	N.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: C. de Visscher

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) c.herman@pols.ucl.ac.be

Modalités d'inscription :

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.bel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en sciences informatiques

Objectifs

L'objectif de la mineure en sciences informatiques est de donner à l'étudiant les principaux concepts de base de la discipline de l'informatique. Plus précisément :

- Maîtriser les fondements des matières de base de l'informatique (programmation, algorithmique et structures de données, langages informatiques, systèmes informatiques)
- Analyser et résoudre des problèmes informatiques (de taille moyenne) en appliquant les connaissances acquises des domaines de l'informatique.

Conditions et critères d'accès

La mineure en sciences informatiques est *directement accessible* pour les **étudiants suivant un baccalauréat en sciences mathématiques**.

Une version adaptée de la mineure en sciences informatiques est destinée à d' **autres étudiants** ayant des prérequis suffisants en mathématique (par exemple, étudiants inscrits à un baccalauréat en sciences, en pharmacie, en bio-ingénierie, en sciences

économiques et de gestion). Dans ce cas, la procédure d'admission inclura *une sélection sur dossier*, en respectant un *quota maximum de 20 étudiants*. Les critères de sélection seront basés sur le niveau préalable de formation de l'étudiant en mathématiques et informatique ainsi que sur la motivation de l'étudiant.

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de prérequis suivantes:

- Les 4 activités suivantes doivent se succéder dans l'ordre indiqué: SINP1150C, SINP1150D, SINP1121, INGI1131
- SINP1124 (au programme pour des étudiants en baccalauréat MATH) doit précéder SINP1121
- SINP1252 doit précéder INGI1113

Formations accessibles au terme de la mineure

Les étudiants ayant réussi la mineure en sciences informatiques ont **accès au master en sciences informatiques**.

Les étudiants ayant suivi une mineure en sciences informatiques et qui poursuivent leur formation par un master en sciences informatiques, devront **inscrire à leur programme de master 4 cours de base d'informatique** (20 crédits) non suivis durant leur baccalauréat. Il s'agit des cours suivants :

<u>INGI1271</u>	Fichiers et bases de données[30h+30h] (5 crédits)2q	Alain Pirotte
<u>INGI1122</u>	Méthodes de conception de programmes[30h+30h] (5 crédits)2q	Baudouin Le Charlier
<u>INGI1123A</u>	Calculabilité[30h+30h] (5 crédits)2q	N.
<u>INGI1101A</u>	Logique et structure discrètes[30h+30h] (5 crédits)1q	N.

Cet ajout au programme de master se fera sans que cela n'entraîne une augmentation de plus de 5 crédits sur le volume total de leur programme de master (le solde des cours de base non suivis sera ajouté au programme de master en remplacement de cours au choix).

Structure détaillée

Mineure en informatique pour les **étudiants suivant le programme de baccalauréat en sciences mathématiques (MATH)**

<u>SINP1161A</u>	Introduction à l'algorithmique et programmation, partie 2A[30h+30h] (5 crédits)2q	Baudouin Le Charlier
<u>SINP1124</u>	Projet de programmation[0h+60h] (5 crédits)2q	Marco Saerens
<i>En 2005-2006, le cours SINP1124 est remplacé par LINF2125A.</i>		
<u>SINP1252</u>	Architecture des systèmes informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Marc Lobelle
<u>SINP1121</u>	Algorithmique et structures de données[30h+30h] (5 crédits)1q	Pierre Dupont
<u>INGI1113</u>	Systèmes d'exploitation 1[30h+30h] (5 crédits)1q	Olivier Bonaventure
<u>INGI1131</u>	Concepts des langages informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Peter Van Roy

Mineure en informatique adaptée pour les **autres étudiants** (ne suivant pas le programme de baccalauréat en sciences mathématiques)

<u>SINP1160A</u>	Introduction à l'algorithmique et programmation, partie 1A[30h+30h] (5 crédits)1q	Baudouin Le Charlier
<u>SINP1161A</u>	Introduction à l'algorithmique et programmation, partie 2A[30h+30h] (5 crédits)2q	Baudouin Le Charlier
<u>SINP1252</u>	Architecture des systèmes informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Marc Lobelle
<u>SINP1121</u>	Algorithmique et structures de données[30h+30h] (5 crédits)1q	Pierre Dupont
<u>INGI1113</u>	Systèmes d'exploitation 1[30h+30h] (5 crédits)1q	Olivier Bonaventure
<u>INGI1131</u>	Concepts des langages informatiques[30h+30h] (5 crédits)2q	Peter Van Roy

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1) Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : Professeur Pierre Dupont - email : pierre.dupont@uclouvain.be

Personne de contact : Chantal Poncin - chantal.poncin@uclouvain.be - tél. 010/47 31 76

2) Admission à la mineure

La mineure en sciences informatiques est une mineure avec conditions d'accès sauf pour les étudiants MATH1BA.

Les dossiers des étudiants ne suivant pas le programme de baccalauréat en sciences mathématiques et qui souhaitent inscrire la mineure informatique à leur programme de baccalauréat doivent être transmis via le secrétariat de leur faculté à Ch. Poncin au plus tard le 15 juillet de leur première année de baccalauréat (même éventuellement sous réserve d'une réussite en septembre).

Le dossier doit comprendre :

- la feuille de note reprenant les résultats finaux pour chaque cours de BAC1. Les étudiants réussissant leur 1ère année en septembre doivent fournir la feuille de note de juin pour le 15 juillet et doivent d'initiative transmettre la feuille de note de septembre dans les 2 jours suivant la délibération s'ils veulent que leur candidature soit prise en compte.
- une lettre expliquant leur intérêt pour la mineure en sciences informatiques.
- un CV indiquant tout élément jugé pertinent quant à leur intérêt pour l'informatique (expérience sous Windows ou Linux, connaissance de langages de programmation ou de logiciels spécifiques) et leur niveau de formation en mathématiques dans le BAC 1ère année (liste des cours) et dans le secondaire (heures/semaine).

Tout étudiant intéressé par la mineure en sciences informatiques doit fournir une adresse électronique. Cette adresse sera le seul moyen de communication utilisé.

3) Inscription à la mineure et sa vérification

L'inscription à une mineure se fait normalement directement après l'inscription en BAC2 via le web. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une mineure est possible en cliquant ICI.

En BAC3, l'étudiant est par défaut inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC2.

Horaire des cours

1) Consultation de l'horaire de cours

<http://perception.fsa.ucl.ac.be>

2) Résolution de conflits horaires éventuels

L'étudiant prendra contact avec l'enseignant afin de tenter d'adapter au mieux les modalités d'organisation.

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1) Informations sur les pré-requis,...

Les activités de la mineure doivent impérativement être suivies dans un ordre qui respecte les règles de pré-requis suivantes :

- SINF1160A avant SINF1161A
- SINF1161A avant SINF1124
- SINF1252 avant INGI1113
- SINF1161A avant SINF1121
- SINF1121 avant INGI1131

2) Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer est disponible en cliquant ICI.

Pour les étudiants en BAC3

Les étudiants en BAC3 sont d'office réinscrits dans leur mineure de BAC2. Les étudiants concernés reçoivent directement leur formulaire via leur email.

3) Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Les étudiants doivent prendre contact avec la personne de contact avant la fin de la 2ème semaine du 1er quadrimestre de BAC3 pour valider leur programme.

Supports disponibles

1) Informations sur le service-cours

Le service-cours de la FSA, le SICI dispose de son site ici.

2) Résolution de conflits horaires

Des dispositifs pédagogiques alternatifs peuvent être proposés pour certains cours, uniquement à l'intention des étudiants qui suivent ces activités dans le cadre de leur mineure et qui font la preuve de l'impossibilité de leur présence au cours pour cause de conflit horaire avec le programme de leur majeure.

Pour prendre connaissance de ces dispositifs pédagogiques alternatifs, l'étudiant est invité à rencontrer le responsable académique de la mineure :

Professeur P. Dupont, responsable académique :

- Faculté des Sciences Appliquées - Département d'Ingénierie Informatique
- Place Ste-Barbe 2 - B-1348 Louvain-la-Neuve
- email : pierre.dupont@uclouvain.be - tél. 010/47 91 14

Organisation des examens

1) Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté des Sciences Appliquées. Ces informations sont affichées sur les pages web du secrétariat facultaire, à l'adresse suivante : sera disponible prochainement.

Pour connaître les dates d'affichage des horaires d'examens, l'étudiant est invité à consulter la page de garde de la FSA : <http://www.uclouvain.be/fsa.html>

2) Consultation des horaires d'examens

Disponible prochainement.

Mineure en sciences politiques

Objectifs

Permettre à l'étudiant de mieux comprendre le " politique ", à travers l'étude introductive de trois dimensions principales (étudiées de manière plus approfondie dans le Baccalauréat en Sciences politiques) :

- le fonctionnement de l'Etat, de ses institutions, les différents acteurs et groupes qui entrent en compétition pour orienter la conduite des affaires publiques, les attitudes et comportements des citoyens à la fois en Belgique et de manière comparée ;
- les grandes évolutions des relations et institutions internationales ;
- l'action publique : le rôle de l'administration publique, les politiques publiques, les relations entre l'administration et les citoyens, l'évaluation de l'action publique.

Conditions et critères d'accès

Tous les étudiants de Baccalauréat sont admis à la formation. La mineure en Sciences politiques est recommandée aux étudiants qui cherchent un complément de formation en sciences humaines, une " ouverture " additionnelle, un enrichissement dans un cursus de Baccalauréat, en y adjoignant une approche rigoureuse des phénomènes et enjeux politiques actuels.

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au Master en Sciences politiques pour les bacheliers en Sciences humaines et sociales et pour les bacheliers en Sociologie et en Anthropologie.
- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le baccalauréat de l'étudiant, et en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Sciences politiques (maximum 15 crédits).

Structure détaillée

En BAC2 : (14 crédits) à déterminer en fonction du parcours antérieur de l'étudiant :

<u>POLS1224</u>	Système politique et administratif de la Belgique[30h] (3 crédits)	Christian de Visscher, Lieven De Winter, André-Paul Frogner
-----------------	--------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

Un cours parmi les deux cours suivants :

<u>ESPO1114A</u>	Science politique : 1ère partie[30h] (3 crédits)	N.
------------------	--------------------------------------------------	----

<u>ESPO1114B</u>	Science politique : 2ème partie[30h] (3 crédits)	N.
------------------	--------------------------------------------------	----

Un cours parmi les deux cours suivants :

<u>COPS1212</u>	Collecte et analyse des données qualitatives[30h+20h] (5 crédits)	Marie Verhoeven
-----------------	-------------------------------------------------------------------	-----------------

<u>POLS1221</u>	Analyse des données quantitatives[30h+20h] (5 crédits)	Jacques Marquet
-----------------	--------------------------------------------------------	-----------------

Un cours parmi les deux cours suivants :

<u>POLS1222</u>	Modèles socio-politiques de l'Etat[30h] (3 crédits)	Florence Delmotte (supplée Jacques Herman), Jacques Herman
-----------------	-----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

<u>POLS1121</u>	Sociologie politique[30h] (3 crédits)	Benoît Rihoux
-----------------	---------------------------------------	---------------

En BAC3 : (16 crédits)

<u>POLS1312</u>	Politique comparée[45h] (5 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner
-----------------	-------------------------------------	--------------------------------------

<u>POLS1317A</u>	Géopolitique et système international - 1ère partie[30h+15h] (5 crédits)	N.
------------------	--------------------------------------------------------------------------	----

<u>POLS1223</u>	Théorie des organisations et de l'action publique[60h] (6 crédits)	Christian de Visscher, Françoise Piérard
-----------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

Pour les étudiants de SOCA1BA

Cours obligatoires :

<u>POLS1312</u>	Politique comparée[45h] (5 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner
-----------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Les étudiants qui ont déjà suivi ce cours prennent un autre cours à option à la place

<u>POLS1317</u>	Géopolitique et système international[60h+30h] (10 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael, Claude Roosens
-----------------	-------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

<u>POLS1223</u>	Théorie des organisations et de l'action publique[60h] (6 crédits)	Christian de Visscher, Françoise Piérard
-----------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

Un cours parmi les trois suivants :

<u>POLS1321A</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques :	N.
------------------	----------------------------------------------------------	----

	relations internationales[40h+20h] (6 crédits)	
<u>POLS1321B</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques : politique comparée[40h+20h] (6 crédits)	N.
<u>POLS1321C</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques : action publique[40h+20h] (6 crédits)	N.
Un cours au choix parmi (3 crédits) :		
<u>POLS1311</u>	Droit international public[45h] (4 crédits)	Philippe Gautier (supplée Yves Lejeune), Yves Lejeune
<u>POLS1323</u>	Institutions et politiques européennes[40h] (4 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael
<u>POLS1313</u>	Séminaire de questions politiques contemporaines[25h+25h] (5 crédits)	Christian de Visscher, Françoise Piérard
Pour les étudiants de HUSO1BA		
Cours obligatoires :		
<u>POLS1312</u>	Politique comparée[45h] (5 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner
<i>Les étudiants qui ont déjà suivi ce cours prennent un autre cours à option à la place</i>		
<u>POLS1317</u>	Géopolitique et système international[60h+30h] (10 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael, Claude Roosens
<u>POLS1223</u>	Théorie des organisations et de l'action publique[60h] (6 crédits)	Christian de Visscher, Françoise Piérard
Un cours au choix parmi les trois suivants :		
<u>POLS1321A</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques : relations internationales[40h+20h] (6 crédits)	N.
<u>POLS1321B</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques : politique comparée[40h+20h] (6 crédits)	N.
<u>POLS1321C</u>	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques : action publique[40h+20h] (6 crédits)	N.
Un cours au choix (3 crédits)		
<u>POLS1311</u>	Droit international public[45h] (4 crédits)	Philippe Gautier (supplée Yves Lejeune), Yves Lejeune
<u>SPED1213</u>	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative[30h] (3 crédits)	Bichara Khader
<u>SPED1214</u>	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle[30h] (3 crédits)	Dominique Tabutin, Eric Vilquin

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: C. de Visscher

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) c.herman@pols.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.betel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires. La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en sociologie et anthropologie

Objectifs

La mineure en sociologie et en anthropologie vise à offrir des compétences d'analyse sociale et culturelle rigoureuses. Elle offre une formation aux méthodes de recherche les plus traditionnelles et les plus innovantes en sciences sociales et introduit aux concepts fondamentaux de la discipline.

Conditions et critères d'accès

Tous les étudiants du baccalauréat sont admis à la formation. La mineure en Sociologie et en Anthropologie est recommandée aux étudiants qui cherchent un complément de formation de base en sciences humaines et qui désirent comprendre les transformations contemporaines des sociétés humaines.

Formations accessibles au terme de la mineure

- Accès direct au Master en Sociologie ou au Master en Anthropologie pour les bacheliers en Sciences politiques et les bacheliers en Sciences humaines.
- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le baccalauréat de l'étudiant, et, en cas de pré requis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Sociologie ou du Master en Anthropologie (maximum 15 crédits).

Structure détaillée

Cours obligatoires (16 crédits)

<u>ESPO1113</u>	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains[60h] (6 crédits)	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil-Miribel, Bernard Francq
<u>COPS1213</u>	Concepts et théories en sociologie et en anthropologie[60h] (6 crédits)	Olivier Servais, Bernadette Wynants
<u>POLS1316A</u>	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie : partim I[45h+15h] (4 crédits)	N.

Le cours de Sociologie et anthropologie I doit être suivi avant Sociologie et anthropologie II et avant Histoire des débats en sociologie et en anthropologie.

Cours additionnels (14 crédits parmi...)

<u>POLS1316B</u>	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie : partim II[45h+15h] (4 crédits)	N.
<u>POLS1225</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Delière
<u>COPS1122</u>	Anthropologie de la communication[30h+10h] (4 crédits)	Gérard Derèze, Alain Reyniers
<u>POLS1315</u>	Chaire Jacques Leclercq : sociologie[15h] (2 crédits)	N.
<u>POLS1325</u>	Chaire Jacques Leclercq : anthropologie[15h] (2 crédits)	N.
<u>COPS1212</u>	Collecte et analyse des données qualitatives[30h+20h] (5 crédits)	Marie Verhoeven
<u>POLS1221</u>	Analyse des données quantitatives[30h+20h] (5 crédits)	Jacques Marquet
Un cours parmi les trois suivants :		
<u>POLS1326A</u>	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie I[40h+20h] (8 crédits)	N.
<u>POLS1326B</u>	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie II[40h+20h] (8 crédits)	N.
<u>POLS1326C</u>	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie III[40h+20h] (8 crédits)	N.

La participation au(x) Séminaire(s) pratique(s) de recherche en sociologie et anthropologie implique(nt) d'avoir suivi antérieurement un des deux cours d'Analyse des données (qualitatives ou quantitatives) ou un cours jugé équivalent.

Pour les étudiants suivant les programmes HUSO1BA et SPOL1BA

Cours obligatoire

<u>POLS1326</u>	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie[40h+20h] (8 crédits)	Daniel Bodson, Alain Reyniers, Luc Van Campenhout
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

Les étudiants de HUSO1BA doivent dans ce cas opter obligatoirement pour le séminaire pratique de recherche en sciences politiques dans leur majeure.

Cours de base au choix parmi les suivants (16 crédits minimum) :

<u>POLS1316</u>	Histoire des débats en sociologie et en	Christian Maroy
-----------------	-----------------------------------------	-----------------

anthropologie[45h+15h] (8 crédits)

Les étudiants de HUSOIBA qui ont déjà suivi la première partie prennent un cours en option à la place.

<u>POLS1225</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Deliège
<u>COPS1122</u>	Anthropologie de la communication[30h+10h] (4 crédits)	Gérard Derèze, Alain Reyniers
<u>POLS1315</u>	Chaire Jacques Leclercq : sociologie[15h] (2 crédits)	N.
<u>POLS1325</u>	Chaire Jacques Leclercq : anthropologie[15h] (2 crédits)	N.
<u>COPS1311</u>	Philosophie sociale[30h] (3 crédits)	Jean De Munck
<u>COMU1211</u>	Information et communication : approche sociologique[30h+10h] (4 crédits)	Benoît Grevisse

Cours au choix parmi les suivants (6 crédits minimum) :

<u>SPED1215</u>	Genre et sociétés[30h] (3 crédits)	Catherine Gourbin, Isabel Yépez Del Castillo
<u>SPED1221</u>	Interactions entre population, environnement et développement[30h] (3 crédits)	Bruno Schoumaker, Dominique Tabutin
<u>SPED1212</u>	Analyse du développement[30h] (3 crédits)	Frédéric Lapeyre, Isabel Yépez Del Castillo
<u>SPED1213</u>	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative[30h] (3 crédits)	Bichara Khader
<u>SPED1214</u>	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle[30h] (3 crédits)	Dominique Tabutin, Eric Vilquin

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: C. de Visscher

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) c.herman@pols.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.bel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Mineure en statistique

Objectifs

Objectifs de formation en termes d'acquisition de compétences : la mineure a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences de base en statistique appliquée utiles dans sa spécialité ou de le préparer au Master en statistique.

Conditions et critères d'accès

La mineure en statistique est accessible aux étudiants de tous les baccalauréats de l'UCL où la statistique apparaît comme un outil complémentaire intéressant. Le contenu effectif de son programme sera fonction de ses objectifs et compétences de base en statistique, en mathématique et en informatique.

On distingue trois groupes d'étudiants sur base de leur cursus universitaire en mathématique et en statistique :

- *Groupe 1* : les étudiants qui n'ont pas de formation en mathématique dans leur programme de baccalauréat et n'ont pas de cours de statistique à contenu suffisamment méthodologique.
- *Groupe 2* : les étudiants qui ont une bonne formation en mathématique mais n'ont pas ou peu de statistique dans leur programme de baccalauréat.
- *Groupe 3* : les étudiants qui ont déjà une formation de base solide en mathématique et en statistique dans leur baccalauréat.

Un conseiller de l'Institut de statistique sera disponible pour déterminer avec l'étudiant le groupe auquel il appartient et pour l'aider, en accord avec ses objectifs, à choisir ses cours à option.

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

La réussite du programme de la mineure en statistique permet de réunir les conditions nécessaires à une inscription au Master spécialisé en statistique.

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

Structure détaillée:

Cours de mathématique de base

Tout étudiant du groupe 1 devra suivre un des trois modules suivants :

Module 1

<u>SESP1112</u>	Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits)	Etienne Loute, Yves Pochet
<u>ECGE1111</u>	Mathématiques et analyse[30h+30h] (5 crédits)	Raouf Boucekkine, Yves Félix
<u>ECGE1214</u>	Mathématiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Raouf Boucekkine, Paul Henrard

Module 2

<u>MAT1111A</u>	Mathématiques générales 1[75h+60h] (11 crédits)	N.
-----------------	-------------------------------------------------	----

Module 3

<u>INGE1114</u>	Mathématiques : analyse[30h+30h] (4 crédits)	Camille Debiève, Yves Félix
<u>INGE1121</u>	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel[30h+30h] (4 crédits)	Camille Debiève, Yves Félix

Cours en probabilités et statistique de base

Tout étudiant des groupes 1 ou 2 suivra un des trois modules suivants :

Module 1

<u>SESP1111</u>	Statistiques et éléments de probabilité[37.5h+37.5h] (7 crédits)	Dominique Deprins, Annie Robert, Sébastien Van Bellegem
<u>ECGE1224</u>	Statistiques en économie et gestion[30h+15h] (4 crédits)	Christian Hafner

Module 2

<u>INGE1113</u>	Probabilités[30h+15h] (4 crédits)	Johan Segers, Johan Segers (supplée Léopold Simar), Léopold Simar
<u>INGE1214</u>	Statistique approfondie[30h+15h] (4 crédits)	Isabelle De Macq (supplée Michel Denuit), Michel Denuit, Christian Hafner

Module 3

<u>BIR1203</u>	Probabilités et statistiques (I)[30h+15h] (4 crédits)1q	Patrick Bogaert
<u>BIR1304</u>	Probabilités et statistique II[22.5h+15h] (3 crédits)1q	Patrick Bogaert

Cours de base en informatique

L'étudiant qui ne possède pas les bases en informatique nécessaires pour utiliser un micro-ordinateur ou qui désire s'initier à la programmation peut suivre un des cours suivants:

<u>BIR1202</u>	Informatique appliquée[22.5h+7.5h] (3 crédits)1q	Philippe Sonnet
<u>ECGE1215</u>	Informatique en économie et gestion[20h+30h] (4 crédits)	Marco Saerens

COURS SPECIALISES EN STATISTIQUE

- Tout étudiant du groupe 1 complètera son programme pour le porter à 30 crédits en choisissant des cours de la liste ci-dessous.

- Tout étudiant du groupe 2 choisira au moins 10 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous.

- Tout étudiant du groupe 3 choisira au moins 15 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous.

<u>INGE1221</u>	Econométrie[45h+15h] (5 crédits)	Sébastien Van Bellegem
<u>MAT1371</u>	Probabilités[30h+22.5h] (5 crédits)1q	Jean-Marie Rolin, Johan Segers
<u>MATH2440</u>	Analyse statistique[30h+22.5h] (6 crédits)2q	Ingrid Van Keilegom, Rainer von Sachs
<u>PSP1277</u>	A préciser	
<u>INGE1222</u>	Analyse statistique multivariée[30h+15h] (4 crédits)	Isabelle De Macq (supplée Léopold

<u>STAT2416</u>	Probabilités et statistique multivariées[10h+5h] (2.5 crédits)	Simar), Léopold Simar
<u>STAT2413</u>	Statistique nonparamétrique[22.5h+7.5h] (5 crédits)1q	Ingrid Van Keilegom
<u>STAT2415</u>	Eléments de statistique bayésienne[15h] (2.5 crédits)2q	Ingrid Van Keilegom
<u>STAT2430A</u>	Introduction au calcul statistique sur ordinateur et études de cas.[6h+6h] (2.5 crédits)1q	Philippe Lambert
<u>STAT2430B</u>	Calcul statistique sur ordinateur: algorithmique et logiciels spécialisés.[14h+14h] (4.5 crédits)1q	N.

AUTRES COURS UTILES DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE

Tout étudiant des groupes 2 ou 3 complétera son programme pour le porter à 30 crédits en choisissant des cours de la liste ci-dessous :

<u>SINF1150A</u>	A préciser	
<u>ESAB1104</u>	Méthodes numériques[30h+30h] (5 crédits)1q	Vincent Legat (coord.), Grégoire Winckelmans
<u>INMA1702</u>	Modèles et méthodes d'optimisation[30h+22.5h] (5 crédits)1q	Vincent Blondel, François Glineur
<u>INMA1731</u>	Processus stochastiques : estimation et prédiction[30h+30h] (5 crédits)2q	Michel Gevers, Jérôme Louveaux (supplée Michel Gevers), Luc Vandendorpe (coord.)
<u>MAT1322</u>	Théorie de la mesure[22.5h+15h] (3 crédits)1q	Camille Debiève

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: J-M Rolin, Président de l'Institut de statistique.

Conseiller aux études : S. Van Bellegem, Responsable académique.

Informations pratiques:

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation:

Conseiller aux études: Sébastien Van Bellegem vanbellegem@stat.ucl.ac.be

Informations pratiques: Sophie Malali issec@stat.ucl.ac.be

2 Admission à la mineure:

La mineure en Statistique est offerte à tout étudiant de l'UCL; l'admission à la mineure ne requiert dès lors aucune démarche complémentaire à la procédure d'inscription.

3 Inscription à la mineure et sa vérification:

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option.

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible à l'adresse suivante <http://www.uclouvain.be/13949.html>

4 Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure en Statistique est une mineure sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5 Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre (la date acceptée par l'ensemble des facultés est le 1er octobre) auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours

L'horaire peut être consulté au secrétariat de l'Institut de Statistique ou à l'adresse suivante:

<http://www.stat.ucl.ac.be/diploma/infominstat.html>

A la même adresse, dans la rubrique "valves", les modifications de dernière minute sont reprises.

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de l'Institut de Statistique qui gère la mineure.

Pour toute modification du programme type de la mineure dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de l'Institut de Statistique.

Personne de contact pour les conseils et l'approbation des modifications éventuelles: Sébastien Van Bellegem vanbellegem@stat.ucl.ac.be

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Information sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour la mineure en Statistique.

Sur base de sa formation antérieure et des connaissances acquises, l'étudiant choisit un groupe parmi les trois ci-dessous:

Groupe 1 : les étudiants qui n'ont pas de formation en mathématique dans leur programme de baccalauréat et n'ont pas de cours de statistique à contenu suffisamment méthodologique.

Groupe 2 : les étudiants qui ont une bonne formation en mathématique mais n'ont pas ou peu de statistique dans leur programme de baccalauréat.

Groupe 3 : les étudiants qui ont déjà une formation de base solide en mathématique et en statistique dans leur baccalauréat.

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants de BAC2:

Le formulaire d'inscription à imprimer sera accessible courant septembre à l'adresse suivante:

<http://www.stat.ucl.ac.be/diploma/infominstat.html>

Pour les étudiants de BAC 3:

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant septembre (voir date avec le secrétariat de la majeure) dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL.

Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos codes PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce visa n'est pas exigé lorsque l'étudiant suit le programme type de la mineure proposée par l'Institut de Statistique.

Par contre, si l'étudiant rencontre un conflit horaire et qu'une modification de programme est indispensable pour le résoudre, l'étudiant doit obtenir le visa du conseiller aux études:

Sébastien Van Bellegem vanbellegem@stat.ucl.ac.be

Supports disponibles

1 Information sur le service-cours

Ce point n'est pas pertinent pour la mineure en Statistique.

2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Ces dispositifs pédagogiques alternatifs s'adressent uniquement aux étudiants qui suivent une activité dans le cadre de leur mineure et qui auront fait la preuve de l'impossibilité de leur présence. Un accord du (des) Professeurs ou du Conseiller aux études sera requis:

Sébastien Van Bellegem vanbellegem@stat.ucl.ac.be

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

- Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription, en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

- L'étudiant s'inscrit par ailleurs sur les listes de passage affichées dans l'Institut de Statistique.

2 Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.stat.ucl.ac.be/diploma/infominstat.html>

Mineure en théologie

Objectifs

Offrir aux étudiants inscrits au baccalauréat dans une autre discipline la possibilité d'acquérir une initiation minimale mais de qualité aux disciplines de base de la théologie (exégèse biblique, histoire de l'Église, théologie spéculative, éthique théologique et théologie pratique) en complément de leur orientation majeure.

Conditions et critères d'accès

La mineure en théologie, ouverte à tous, peut en particulier s'avérer un *complément intéressant* pour des *étudiants en philosophie, en histoire et en histoire de l'art, en langues et littératures classiques, voire en psychologie.*

Formations accessibles au terme de la mineure

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

Le Master en théologie est accessible aux bacheliers d'une autre discipline ayant suivi avec fruit une mineure en théologie, moyennant 15 crédits supplémentaires, pour autant que le programme-type de la mineure ait été suivi.

Structure détaillée

Un programme-type de la mineure en théologie est proposé à l'étudiant qui le concrétisera avec le responsable du programme, en fonction des intérêts et des compatibilités horaires qui sont les siens.

Programme-type de la mineure en théologie :

<u>THEO1110A</u>	Introduction à la Bible : Nouveau Testament[45h] (4 crédits)1q	Camille Focant
<u>THEO1120</u>	Introduction à l'histoire des religions[45h] (4 crédits)2q	Jacques Scheuer
<u>THEO1130A</u>	Introduction à l'histoire (panorama de l'histoire du christianisme)[30h] (3 crédits)1q	Jean-Marie Auwers, Jean-Pierre Delville
<u>THEO1140</u>	Dogmatique fondamentale[60h] (4 crédits)1+2q	Emilio Brito Y Lanzada
<u>THEO1160</u>	Ritualité et symbolique chrétiennes[45h] (4 crédits)1q	André Haquin
<u>THEO1170</u>	Ethique théologique[60h] (4 crédits)1+2q	Eric Gaziaux
<u>THEO1292A</u>	Ecclésiologie fondamentale et pratique : ecclésiologie (module A)[45h] (3 crédits) ⊕ 1q	Joseph Famerée
<u>THEO1312</u>	Ethique - société - religion[45h] (4 crédits) ⊕ 1+2q	Walter Lesch

Programme personnalisé de la mineure en théologie :

S'il le souhaite, ou s'il existe des incompatibilités horaires, l'étudiant peut, en concertation avec le responsable académique de la mineure, composer son programme à partir de la liste des cours suivants :

- il choisit au moins un cours de chacune des rubriques de la liste pour un minimum de 17 crédits. Au moins deux de ces cours supposeront un rapport actif à la matière (cours de 4 crédits).
- il complète son programme pour atteindre 30 crédits en choisissant d'autres cours en fonction de ses intérêts et avec l'accord du responsable du programme qui veillera à l'équilibre d'ensemble de la mineure. Les cours supposant un pré-requis non suivi par l'étudiant seront exclus du choix.

1. Exégèse biblique (au moins 3 crédits)

<u>THEO1110</u>	Introduction à la Bible[105h] (3 modules séparables: 4+3+2 crédits)1+2q	Elena Di Pede (supplée André Wénin), Camille Focant, André Wénin, André Wénin (supplée Camille Focant)
<u>THEO1211</u>	Ancien Testament : Pentateuque et livres historiques.[45h] (4 crédits) ⊗ 1+2q	André Wénin
<u>THEO1212</u>	Ancien Testament : les prophètes[30h] (2 crédits) ⊕ 2q	Jean-Marie Van Cangh
<u>THEO1291</u>	Ancien Testament : les psaumes et la sagesse[30h] (2 crédits) ⊗	Jean-Marie Van Cangh
<u>THEO1222</u>	Nouveau Testament : Evangiles synoptiques[60h] (4 crédits) ⊕ 1+2q	Camille Focant
<u>THEO1332</u>	Nouveau Testament : l'évangile de Jean[30h] (2 crédits) ⊕ 1q	Jean-Marie Sevrin
<u>THEO1221</u>	Nouveau Testament : les lettres de Paul[30h] (2 crédits) ⊗ 2q	Jean-Marie Sevrin

2. Histoire du christianisme (au moins 3 crédits)

<u>THEO1130</u>	Introduction à l'histoire[60h] (2 modules séparables: 3+2 crédits)1+2q	Jean-Marie Auwers, Luc Courtois, Jean-Pierre Delville
<u>THEO1202</u>	Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕ 2q	Jean-Marie Auwers
<u>THEO1281</u>	Histoire du christianisme : époque contemporaine[45h] (4 crédits) ⊗ 2q	Jean-Pierre Delville
<u>THEO1381</u>	Histoire du christianisme : Antiquité[30h] (2 crédits) ⊗ 1q	Jean-Marie Auwers
<u>THEO1271</u>	Histoire du christianisme : Moyen âge[30h] (2 crédits) ⊗ 1q	Jacques Pijcke
<u>THEO1382</u>	Histoire du christianisme : Temps modernes[30h] (2 crédits) ⊕ 1q	Jean-Pierre Delville

3. Théologie dogmatique (au moins 3 crédits)

<u>THEO1140</u>	Dogmatique fondamentale[60h] (4 crédits)1+2q	Emilio Brito Y Lanzada
<u>THEO1200</u>	Histoire des dogmes[30h] (3 crédits)1q	Joseph Famerée
<u>THEO1262</u>	Dieu : monothéisme et trinité[30h] (3 crédits) ⊕ 2q	Benoît Bourguine
<u>THEO1261</u>	Christologie et salut[45h] (4 crédits) ⊗ 2q	Benoît Bourguine
<u>THEO1292</u>	Ecclésiologie fondamentale et pratique[90h] (3 modules séparables: 3+2+1 crédits) ⊕ 1+2q	Louis-Léon Christians, Joseph Famerée, Arnaud Join-Lambert

<u>THEO1251</u>	Questions d'anthropologie chrétienne[30h] (2 crédits) ☒ 1q	Emilio Brito Y Lanzas
<u>THEO1252</u>	Dieu et l'athéisme[30h] (2 crédits) ⊕ 1q	Emilio Brito Y Lanzas
<u>THEO1231</u>	L'initiation chrétienne I : Baptême et confirmation[30h] (3 crédits) ☒ 2q	N.
<u>THEO1232</u>	L'initiation chrétienne II : l' Eucharistie[30h] (3 crédits) ⊕	Philippe Vermeersch
4. Ethique théologique (au moins 3 crédits)		
<u>THEO1170</u>	Ethique théologique[60h] (4 crédits)1+2q	Eric Gaziaux
<u>THEO1312</u>	Ethique - société - religion[45h] (2 modules séparables: 2+2 crédits) ⊕ 1+2q	Walter Lesch
<u>THEO1250</u>	Ethique théologique II[30h] (3 crédits)	Eric Gaziaux
<u>THEO1351</u>	Ethique sexuelle et familiale[45h] (3 crédits) ☒ 2q	Henri Wattiaux
5. Théologie pratique (au moins 3 crédits)		
<u>THEO1160</u>	Rituel et symbolique chrétiennes[45h] (4 crédits)1q	André Haquin
<u>THEO1120</u>	Introduction à l'histoire des religions[45h] (4 crédits)2q	Jacques Scheuer
<u>THEO1190</u>	Théologie et spiritualité[30h] (3 crédits)2q	Benoît Lobet
<u>THEO1322</u>	Education à la foi I : adultes[30h] (2 crédits) ▲	N.
<u>THEO1323</u>	Education à la foi II : jeunes[30h] (2 crédits) ☒ 2q	Henri Derroitte
<u>THEO1242</u>	Religions et médias[30h] (2 crédits) ⊕	Walter Lesch
<u>THEO1361</u>	Dialogue interconfessionnel et dialogue interreligieux[30h] (2 crédits) ☒ 2q	Joseph Famerée, Jacques Scheuer
<u>THEO1362</u>	Art et religion[30h] (2 crédits) ⊕	Ralph Dekoninck
<u>THEO1201</u>	Questions de droit canonique[30h] (2 crédits) ☒	Louis-Léon Christians

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Responsable académique: Prof. Jean-Marie Auwers - auwers@hecc.ucl.ac.be

Personne de contact : Ch. Houbart - 010/ 47 45 85 - jacob@stec.ucl.ac.be

2. Admission à la mineure

Non pertinent pour la mineure en théologie.

3. Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure en théologie est sans critère d'accès. Les étudiants qui demandent à s'y inscrire le sont donc directement. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

Toute modification à l'inscription à la mineure doit être introduite par l'étudiant auprès du Conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire de cours

1. Consultation de l'horaire de cours

L'horaire de cours de la mineure en théologie peut être consulté à l'adresse web :

<http://www.teco.ucl.ac.be/etudes/horaires/MINEURE.htm>.

2. Résolution de conflits horaires éventuels

En cas de conflits horaires éventuels entre les cours de la mineure en théologie et ceux de sa majeure dans la faculté d'origine, l'étudiant est invité à prendre contact avec le responsable de la mineure, le prof. J.-M. Auwers.

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Pas de pré-requis à la mineure en théologie.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2.

Le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 18 septembre 2006 dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL.

Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Le formulaire doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant. Le secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Si l'étudiant ne choisit pas de suivre le programme-type de la mineure en théologie et qu'il souhaite établir un programme personnalisé, il le fera en concertation avec le responsable de la mineure.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Renseignements au secrétariat administratif de la Faculté de théologie.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Non pertinent pour la mineure en théologie.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit aux examens de la mineure en théologie selon la procédure prévue dans sa faculté d'origine. Il veillera par ailleurs à contacter le secrétariat de la Faculté de théologie en vue de s'inscrire sur les listes de passage des examens.

2. Consultation des horaires d'examen

L'horaire des examens établi par le secrétariat de la Faculté de théologie pourra être consulté à la page web : <http://www.teco.ucl.ac.be>.